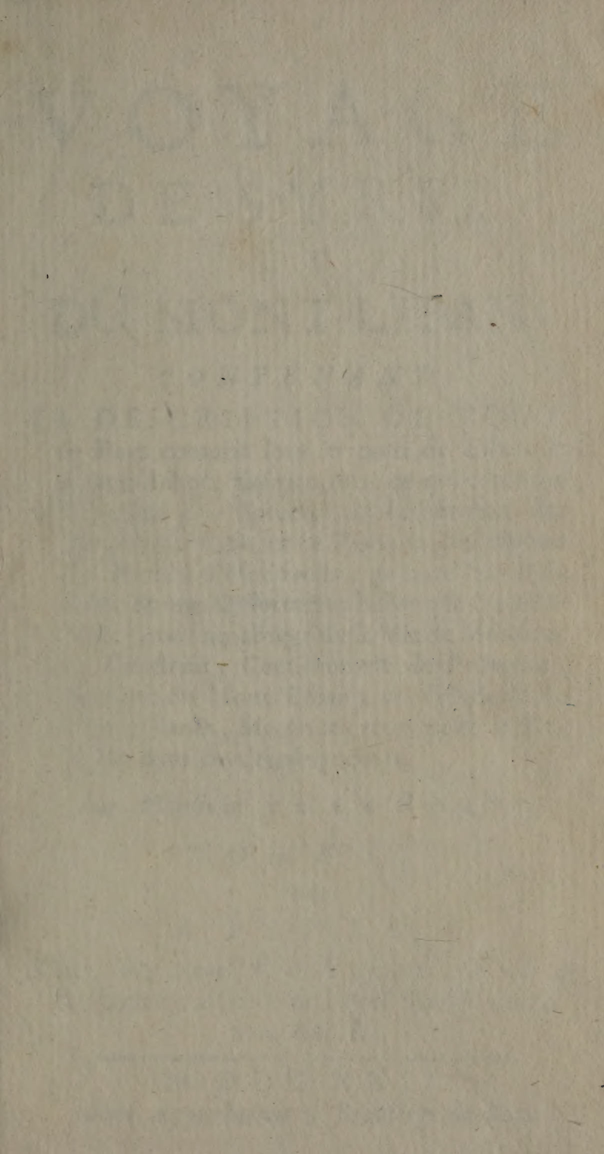










VOYAGE DE SYRIE ET DU MONT-LIBAN:

CONTENANT

LA DESCRIPTION DE TOUT le Pays compris ſous le nom de Liban & d'Anti-Liban, Keſroan, &c. ce qui concerne l'Origine, la Créance, & les Mœurs des Peuples qui habitent ce Pays: la Deſcription des Ruines d'Heliopolis, aujourd'huy Balbek, & une Diſſertation hiſtorique ſur cette Ville; avec un abregé de la Vie de Monſieur de Chaſteüil, Gentilhomme de Provence, Solitaire du Mont-Liban; & l'Hiſtoire du Prince Junès, Maronite, mort pour la Religion dans ces derniers temps.

Par Monſieur DE LA ROQUE.

TOME II.

A PARIS,
Chez ANDRE' CAILLEAU, Place de Sorbonne, au coin de la ruë des Maçons, à S. André.

M. DCC. XXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



VOYAGE DE SYRIE ET DU MONT-LIBAN.

Troisiéme Partie.

LE sentiment des Doctes du Pays, appuyé sur la tradition, & sur l'autorité de quelques Ecrivains Orientaux, est que le Liban a été habité par nos premiers Peres, & que la premiere Ville du Monde, dont il est parlé dans l'Ecriture & dans Joseph, fut bâtie par Caïn sur ces Montagnes. Ils sont fortifiés dans ce sentiment

Genese, 4. Joseph, l. 1. Chap. 3. des Antiq.

par la croyance generale de tout le Pays ſur le meurtre d'Abel, que l'on tient avoir été fait au pied de* l'Anti-Liban, du côté que cette Montagne regarde Damas. On en montre encore aujourd'huy le lieu, diſtingué par des Colomnes, à trois ou quatre lieuës de la Ville, vers le chemin qui mene à Balbec. C'eſt, diſent-ils, de ce lieu, que Caïn, troublé par l'horreur de ſon crime, prit la fuite, & ſe retira vers l'Orient d'Eden : *ad Orientalem plagam Eden*, comme parle l'Ecriture : or cette contrée orientale n'eſt, ſelon eux, que le Liban, où ils prétendent que Caïn ſe fixa, & bâtit enfin la Ville dont nous venons de parler. Il y a même un gros Bourg ſur le Mont-Liban, où

* On croit auſſi dans le même Pays, que c'eſt ſur cette Montagne, qu'Abel & Caïn faiſoient à Dieu leurs Sacrifices.

une petite Ville, nommée *Ban*, que l'on veut avoir été bâtie sur les ruines de cette premiere Ville. On voit aux environs beaucoup de Bâtimens antiques ruinés ; & ces ruines sont encore aujourd'huy appellées dans le Pays *Medinat el ras* : ce qui signifie en Arabe, *Ville Capitale*, ou *premiere Ville*.

Deux Sçavans Européens de réputation, & qui n'avoient point été en Orient, ont pensé la même chose en faveur du Mont Liban, & ils l'ont soûtenu dans leurs Ouvrages ; sçavoir Genebrard* dans sa Cronique, & Adrichomius dans son Theatre de la Terre sainte, ausquels nous ajoûterons * Girola-

Geneb. l. 1.
Adrich. Pag. 4.

* Della Fortificatione della Citta di M. Girolamo Maggi, & del Capitan Jacomo Fusto 1. *vol. fol. Venise* 1564.

Ce Jerôme Magius, ou Maggi, est le même, qui étant esclave des Turcs après la prise de Famagouste en 1571. composa deux

mo Maggi, & Jacomo Fuſto, Auteurs Italiens, leſquels, en parlant de la premiere Ville du Monde, diſent auſſi, qu'elle a été bâtie ſur le Mont Liban.

Mais comme il eſt difficile de remonter à une ſi haute antiquité ſans égarement, nous nous contenterons d'obſerver ſur l'autorité de Joſeph, que les enfans de Cham, fils de Noë, occuperent la Syrie, & en particulier la Syrie du Liban. La tradition du Pays eſt conforme à cette autorité, & elle eſt confirmée en quelque façon par un Monument, que les plus Sçavans d'entre les Syriens croyent être le tombeau de Chanaan, fils de Cham. Ce Sepulchre, que pluſieurs Voyageurs ont vû, eſt taillé dans un grand rocher,

l. 2. ch. 7.

Traités latins, l'un des Cloches, & un autre du Chevalet, leſquels ont été imprimés pluſieurs fois.

qui est au pied du Mont des Leopards, à deux lieuës & à l'Orient de la Ville de Tripoly, & à une lieuë seulement du Mont Liban.

Nous n'entrerons point non plus dans la question de sçavoir si les Israëlites, qui occuperent la Terre de Chanaan, au retour de l'Egypte, ont jamais habité cette Montagne, laquelle, aux termes de l'Ecriture, est manifestement comprise dans la Terre promise à la Posterité d'Abraham (*a*). » Je donnerai (dit « Genese, le Seigneur, en parlant à ce Patriarche) cette Terre à votre « Posterité, (*b*) depuis le Fleuve « d'Egypte, jusqu'au grand Fleu- «

(*a*) Voyez là-dessus la sçavante Dissertation du Pere Pezron sur les anciennes & véritables bornes de la Terre promise; il y est démontré, entre autres choses, que la Montagne appellée *Hor* dans le Texte Hebreu de l'Ecriture, est le Liban de Syrie, &c.

(*b*) C'est à dire, depuis Gaza & l'Idumée.

» ve d'Euphrate, &c. Dieu dit encore à Moyse, en lui renouvellant cette promesse: » Allez » en la Terre des Chananéens, » & du Liban, jusqu'au grand » Fleuve d'Euphrate «. Et Moyse lui-même, dans l'espoir qu'il avoit d'entrer dans cette Terre, s'écrie par une espece d'enthousiasme: » Je passerai, & je ver- » rai cette Terre fertile, qui est » au-delà du Jourdain, & cette » belle Montagne, & le (a) Li- » ban. Enfin, Moyse assûre les Israëlites, qu'ils posséderont toutes les Terres des Chananéens, depuis le Desert, & le Liban, &c. ce que le (b) Seigneur confirma à Josue après la mort de Moyse.

Deuter. 1.

Deuter. 3.

Ibid. 11.

Josue, 1.

(a) Les 70. Interpretes ont traduit l'Anti-Liban.

(b) *Omnem locum quem calcaverit vestigium pedis vestri, vobis tradam, sicut locutus sum Moysi, à Deserto & Libano usque ad Fluvium magnum Euphraten,* &c.

Il eſt vrai que ce Peuple, choiſi de Dieu, devoit, ſelon la promeſſe faite à Abraham, poſſeder toutes les Terres occupées par les Chananéens ; mais c'étoit à condition qu'ils obſerveroient fidelement ſes Loix : condition qui a été violée par une infinité de prévarications, qui ont, pour ainſi dire, mis des bornes aux grandes promeſſes du Seigneur, & qui l'ont engagé à ne donner aux Iſraëlites, qu'une partie des Terres qu'il leur avoit deſtinées.

En effet, il y a une grande difference, pour l'étenduë entre le Pays deſtiné aux Iſraëlites, & celui qu'ils ont véritablement occupé, & qu'on a depuis appellé improprement *Terre promiſe* : cependant on ne peut preſque pas douter que les Iſraëlites n'ayent vêcu du moins ſur cette partie du Liban, qui eſt dans la Paleſtine, c'eſt à dire, l'Anti-

Liban, où ſont les ſources du Jourdain, puiſque cette Montagne étoit une des limites du Pays dont ils ſe mirent en poſſeſſion du côté du Midy, comme le Liban de Syrie étoit la frontiere ſeptentrionale de celui qu'ils devoient occuper, ſelon les divines promeſſes. D'ailleurs par le partage de ce même Pays décrit dans Joſeph, les Tribus d'Aſer & de Nephtali ſe trouvent preſque toutes placées aux environs de cette Montagne.

Quoi qu'il en ſoit, & pour ſe renfermer dans le deſſein de cet Ouvrage, nous obſerverons que toute l'étenduë des Montagnes compriſes ſous le nom de Liban, & d'Anti-Liban, eſt aujourd'hui habitée par trois ſortes de Nations, ſçavoir par les Chrétiens Maronites, par les Druſes, gens dont l'origine & la Religion, ont été juſqu'à préſent un myſtere

preſque impénétrable, & par les Turcomans, ou Amediens, Mahometans attachés à la ſecte d'Aly. Nous ferons connoître ces trois Nations, chacune en particulier, & nous commencerons par les Maronites, dont nous parlerons avec quelque étenduë, à cauſe du Chriſtianiſme, dont ils ſont profeſſion, & parce que cette Nation eſt plus diſtinguée, & bien plus nombreuſe que les deux autres.

DES MARONITES.

Les Maronites compoſent un Corps de Nation, qui eſt répanduë ſur toutes les Montagnes du Liban, dans les Villes de Syrie, & juſques dans l'Iſle de Chypre. On croit qu'ils excedent tous enſemble le nombre de cinquante mille hommes; mais la meilleure partie de ce Peuple eſt celle qui occupe le

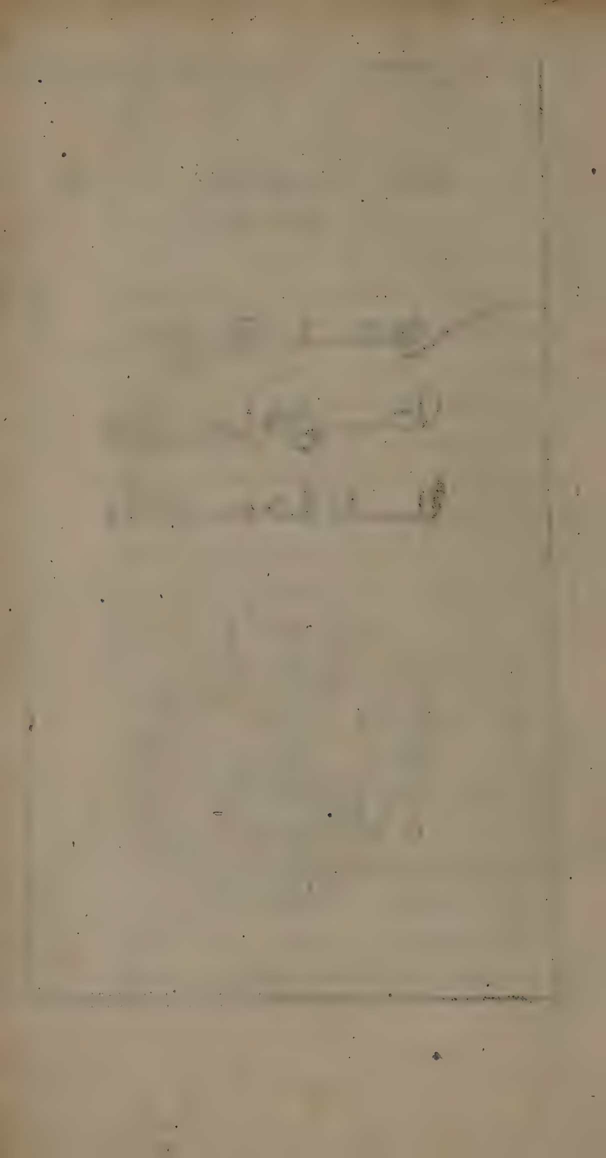
Pays de Kesroan, que nous avons ci-devant décrit. C'est là que les Maronites forment un petit Etat, & une espece de République, & qu'ils joüissent du plus doux Climat, & des Terres les plus fertiles qu'on puisse desirer.

Ils font profession ouverte de la Religion Catholique, sans aucune tache de schisme, ny des erreurs qu'on impute aux autres Chrétiens Orientaux; & Rome les considere comme une Nation qui lui est demeurée fidele au milieu, pour ainsi dire, de l'infidelité & de la dépravation.

Ces Chrétiens sont gouvernés dans le Spirituel par un Patriarche, qui prend la qualité de *Patriarche d'Antioche*, ajoûtant à son nom de Baptême le nom de *Pierre*, du jour de son élection, & par des Evêques, qui ont sous eux quantité de Pasteurs parti-

Grand Sceau du Patriarche des Maronites





culiers, ſans parler de l'Ordre Monaſtique, compoſé de perſonnes de l'un & l'autre ſexe, qui eſt directement ſoumis aux Evêques.

Quoique l'autorité de ce Patriarche s'étende quelquefois ſur les affaires temporelles, les Maronites reconnoiſſent pour Prince, & pour Chef de toute la Nation un Seigneur particulier, qui prend le titre d'*Emir*, iſſu de la plus illuſtre famille du Pays, lequel, avec le Conſeil des principaux de la Nation, les gouverne avec un pouvoir abſolu, quoique ce pouvoir ſoit ſubordonné au Gouvernement général de la Province, & cette Principauté eſt hereditaire dans la famille dont je parle. Voila en général l'état de cette Nation.

Au reſte, il n'eſt guéres de point d'hiſtoire plus embarraſſé, & qu'on ait encore moins éclair-

ci, que celui qui concerne le nom & l'origine des Maronites. D'un côté, la plûpart des Auteurs Latins qui ont traité cette matiere, disent des choses fort incertaines, souvent opposées les unes aux autres, & toûjours peu favorables à cette Nation ; & de l'autre, il s'est trouvé des Sçavans parmi les Maronites, qui en défendant la tradition de leur Eglise, ont entrepris de réfuter ces Ecrivains, & de substituer à des faits, qu'ils soûtiennent être fabuleux, d'autres faits, qu'ils donnent pour certains & incontestables.

Ainsi, après avoir lû avec attention tout ce qui a été dit au desavantage de cette Nation, & tout ce qu'on a écrit en sa faveur ; après avoir conferé sur le Mont-Liban avec le Patriarche, & avec les plus habiles d'entre les Maronites : j'ai cru devoir

prendre le parti de ne rien dire de mon chef, ni de décider ſur cette matiere, & qu'il me ſuffiroit d'expoſer avec une exacte fidelité un précis de ce qui a été avancé de part & d'autre, afin que les Lecteurs intelligens, à qui il appartient de juger, le puiſſent faire avec une parfaite connoiſſance. J'ajoûterai à cette déclaration, que tout ce que j'ai appris des Maronites du Mont-Liban ſur ce ſujet, & que je dois produire ici, eſt à peu près compris dans les deux Ouvrages que Fauſte Nairon, ſçavant Maronite, & Profeſſeur en Langue Syriaque au College de la Sapience, a fait imprimer à Rome, en faveur de ſa Nation, & dans quelques Lettres qu'il m'a écrites ſur le même ſujet.



ORIGINE DES MARONITES,

selon les Auteurs Latins.

GUillaume, Archevêque de Tyr, qui nous a laissé une Histoire de la Guerre sainte, est le premier parmi les Latins, qui ait parlé des Maronites.

» Les Maronites (dit cet Au-
» teur) tirent leur nom d'un cer-
» tain Héréfiarque appellé *Maron*,
» dont ils ont suivi les erreurs pen-
» dant cinq cens ans ; mais au bout
» de ce temps là, & vers l'année
» 1182. toute cette Nation, com-
» posée de plus de quarante mille
» hommes, se sentit poussée d'une
» inspiration divine, reconnut son
» égarement, & fit abjuration de
» ses erreurs entre les mains d'Ai-
» meric, troisiéme Patriarche La-

tin d'Antioche. La principale « erreur de ce Maron & de ses « Disciples (continuë Guillaume « de Tyr) consistoit à soûtenir, « qu'il n'y a jamais eu qu'une vo- « lonté, & une operation en Jesus- « Christ, comme on l'apprend des « Actes mêmes du sixiéme Con- « cile, qui fut assemblé contr'eux, « & qui prononça leur condam- « nation ; & à ce dogme reprouvé « ils en avoient ajoûté plusieurs « autres, qui n'étoient pas moins « pernicieux. «

Le Cardinal de Vitry, Legat en la Terre sainte, & Evêque de Ptolemaïde, qui a aussi écrit une Histoire des Croisades, n'a point parlé diversement des Maronites, en quoi il a été suivi par Baronius, & par plusieurs autres Auteurs qui ont traité l'Histoire Ecclesiastique, lesquels n'ont fait, pour la plupart, que copier ce qui vient d'être

rapporté de l'Archevêque de Tyr.

Quelques modernes ne se contentant pas de donner aux Maronites un nom de secte, ils nous les répréſentent comme des gens anciennement attachés à presque toutes les herésies, & surtout aux erreurs d'Eutyches & de Dioscore. Il se trouve même un Historien qui les fait heretiques & idolâtres tout ensemble, & qui attribue leur conversion à un grand prodige, sans parler de ceux qui vont chercher leur origine jusques dans les Indes.

Mais les Maronites, sans s'embarrasser de tous ces témoignages, établissent d'une maniere bien differente l'histoire & l'époque de leur origine. Il est juste de les entendre dans leurs défenses, & de commencer par l'examen qu'ils font de ces autoritez.

Nous

Nous parlerons d'abord de celle de Guillaume de Tyr, qu'ils regardent comme le principe de toutes les autres. Ils soûtiennent que cet Historien, tout Auteur considerable & contemporain qu'il est, s'est grossierement abusé sur ce chapitre: & cela, pour avoir suivi un fort mechant guide, en écrivant son Histoire, au lieu de prendre par lui-même, avec discernement, les lumieres & les instructions dont il avoit besoin.

Ce guide, selon l'aveu même de * Guillaume de Tyr, est Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, connu des Sçavans sous le nom Arabe de *Said ebn Batrik*, qui a vêcu dans le neuviéme & dans le dixiéme siécle, & qui a écrit en cette Langue des An-

* Autorem maximè secuti virum venerabilem Seith, filium Patricii, Alexandrinum Patriarcham. *Vuill. Tyr. in Præfat. Hist.*

nales, qui contiennent une Hiſtoire univerſelle, depuis le commencement du monde juſqu'à l'année 937. de Jeſus-Chriſt.

» L'origine des Maronites (ſelon cet Auteur) ſe tire d'un certain Moine, nommé *Maron*, qui vivoit du temps de l'Empereur Maurice, & qui corrompit la foi de bien du monde, en ſemant ſes erreurs dans le Dioceſe d'Apamée. Il ſoûtenoit qu'avec les deux natures qui ſont en Jeſus-Chriſt, il n'y a qu'une volonté & une operation, comme une ſeule perſonne. Ses ſectateurs furent appellés *Maronites* ; & après ſa mort ils bâtirent un Monaſtere, qu'ils nommerent *le Monaſtere de Maron*, faiſant toûjours profeſſion de ſa mauvaiſe doctrine.

Dans la ſuite Eutychius s'explique encore plus clairement ſur ce Maron, qu'il fait Chef

de la secte des Monothelites, à l'occasion de Cyrus, qui étoit « (dit-il) Maronite, & dans les « sentimens de l'Empereur Hera- « clius Ce Cyrus (ajoûte-t-il) « soûtenoit qu'il y a en Jesus- « Christ deux natures, une seule « volonté & une personne : ce « qui est la doctrine de Maron. «

Enfin notre Historien Arabe rapporte une prétenduë Lettre du Pape Jean IV. écrite aux Empereurs Heraclius, & Constantin Pogonat, dans laquelle le Pape parlant de l'origine de cette heresie, dit qu'il y avoit « alors plus de dix-huit ans, que « Cyrus, Patriarche d'Alexandrie, « embrassa le sentiment de Maron « sur les deux natures, une volon- « té & une operation en Jesus- « Christ, & enfin que ceux qui « soûtiennent cette doctrine, sont « dans les erreurs de l'impie & du « malheureux Maron. «

Voila (ſelon cet Auteur) quel a été le Chef & l'origine des Maronites, & ce que Guillaume de Tyr a parfaitement ſuivi : origine qui ſeroit la même que celle de l'hereſie des Monothelites, qui a tant fait de bruit dans le ſeptiéme ſiécle.

Mais les Maronites rejettent cette autorité, comme manifeſtement ſuſpecte d'ignorance, ou de mauvaiſe foi ; car (diſent-ils d'abord) ce n'eſt, ni ſous l'Empire de Maurice, ni ſous celui de Phocas, ſon ſucceſſeur, que l'on a commencé de diſputer ſur la volonté & ſur les operations de l'Homme-Dieu. Les Auteurs du Monothéliſme ne ſe ſont déclarés, que du temps d'Heraclius, c'eſt à dire, plus de quarante ans après.

Cela eſt effectivement connu de tous les Sçavans, qui conviendront d'ailleurs que, ni les

Peres, ni les Hiſtoriens de l'Egliſe, ni les Actes des Conciles aſſemblés ſur l'affaire des Monothelites, ne diſent rien de ce prétendu Moine Maron, que le ſeul Eutychius nous dit être un hereſiarque, & avoir donné ſon nom à ceux qui ont ſuivi ſes opinions.

Pour la Lettre du Pape Jean IV. où cet Ecrivain veut qu'il ſoit parlé de Maron & de ſon erreur; il ne faut que la lire comme elle eſt inſerée dans les Actes Arabes des Conciles, & dans Anaſtaſe, le Bibliothequaire, pour être convaincu qu'il n'en eſt pas dit un ſeul mot.

On ſoûtient enfin, que ce Monaſtere bâti par les Diſciples du Moine Maron, eſt encore une fiction de l'Auteur Arabe, du moins une grande preuve de ſon ignorance; car on n'a point de connoiſſance, qu'il y ait ja-

mais eu d'autre Monaſtere de ce nom, que celui du ſaint Abbé Maron, ſitué auprès d'Apamée, duquel il ſera bien-tôt parlé, & qui fut ſi peu édifié du temps de l'Empereur Maurice, qu'il étoit déja ruiné ſous l'Empire de Juſtinien, qui le fit reparer, avec pluſieurs autres Bâtimens de la Province de Phenicie, ſelon le témoignage de Procope, liv. 5.

Il eſt aiſé de s'apercevoir, qu'Eutychius erre du moins dans la Chronologie : ce qui lui eſt commun avec la plûpart des Ecrivains Arabes ; mais les Maronites, comme l'on vient de voir, ont encore de plus grands reproches à lui faire ; & ils ne ſont pas les * ſeuls qui ont mau-

* Zaid ebn Batrix, ou Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, a écrit beaucoup de fables, & des choſes fort communes, dit M. Dupin, en parlant des Auteurs du dixiéme ſiécle.

vaiſe opinion de cet Auteur.

Pocok, ſçavant Anglois, Profeſſeur des Langues Orientales à Oxford, qui nous a donné une Verſion Latine de ſes Annales, a fort bien ſenti le foible de cet Ecrivain; & il tâche de le juſtifier en quelque façon, mais il le fait d'une maniere qui ſemble lui attirer encore plus de mépris; car ſi Eutychius a écrit des fables, au lieu d'une Hiſtoire ſolide, c'eſt ſans doute une aſſez mauvaiſe excuſe à alleguer en ſa faveur, que de dire, comme fait Pocok, que beaucoup d'Ecrivains de l'Hiſtoire ancienne ſont tombés dans le même inconvenient: *Si in antiqua hiſtoria multa habeat fabuloſa, cum pluribus, penè dixerim omnibus qui eam tractant, illud eſſe commune.*

On ne peut s'empêcher de reconnoître par tout ce qui vient d'être dit, que l'autorité d'Eu-

tychius eſt fort ébranlée, & que ſi on peut une fois la détruire dans l'eſprit des Sçavans, celle de Guillaume de Tyr, qui a pris chez cet Annaliſte la meilleure partie de ſon Hiſtoire, ne ſçauroit plus reſter d'aucune conſideration à cet égard.

En effet, les doctes Maronites, en tirant avantage de cette déclaration, que nous avons rapportée de l'Archevêque de Tyr, ſoutiennent qu'un guide ſemblable à l'Auteur Arabe, ne peut qu'avoir entraîné dans l'erreur celui qui l'a ſuivi.

Ils ne trouvent d'ailleurs aucune vrai-ſemblance dans la narration de Guillaume de Tyr en ce qui concerne la prétenduë réünion des Maronites à l'Egliſe, qu'il aſſûre être arrivée par la voïe d'une inſpiration répanduë ſur plus de quarante mille hommes à la fois, ſans le miniſtere

ministere de la parole, & indépendamment de tout concours humain : prodige inoüi depuis la naissance du Christianisme.

Pour ce qui est du témoignage du Cardinal de Vitry, qui n'est pas Auteur contemporain, on l'accuse, ainsi qu'on l'a déja remarqué, d'avoir aveuglément suivi Guillaume de Tyr, comme l'a fait long-temps après le Cardinal Baronius, qui a même employé le propre texte de cet Historien ; & c'est de cette même source, qu'une foule d'autres Ecrivains, a puisé le fonds de ce qu'il leur a plû de dire sur cette matiere, en diminuant, ou en ajoûtant ce que bon leur a semblé.

De sorte qu'on peut dire que ce n'est plus ici une quantité de differentes autoritez, capables de bien établir le point d'histoire en question, mais le témoignage

assez suspect d'un seul Auteur, qui a été suivi, copié, & défendu par plusieurs autres Ecrivains.

Le seul Pere Alexandre, sans s'appuyer sur l'Histoire d'Eutychius, ni sur celle de Guillaume de Tyr, a écrit de son chef, qu'après le sixiéme Concile general, tenu contre les Monothelites, les Maronites n'ont pas laissé de faire profession de la doctrine condamnée par ce Concile ; & il nous renvoye au témoignage de Timothée de Constantinople, Auteur Ecclésiastique, qui a fait un dénombrement des heresies qui ont divisé l'Eglise jusqu'à son temps.

Il me semble que les Maronites n'ont pas fait toute l'attention nécessaire à ce témoignage, qui avoit déja été rapporté par un Auteur, auquel Fauste Nairon a répondu par d'autres auto-

ritez, ſans examiner celle de Timothée, j'ai donc cru qu'il étoit de l'intereſt de la verité d'aller juſqu'à cette ſource; & j'ai été ſurpris de voir que dans le petit ouvrage qui nous reſte de Timothée de Conſtantinople, il n'eſt en aucune façon parlé de Monotheliſme, ni des Maronites.

M. Cotelier, Docteur de Sorbonne, & Profeſſeur en Langue Grecque au College Royal, qui nous a donné cet Ouvrage plus ample & plus correct que nous ne l'avions dans la Bibliotheque des Peres, & dans l'Apparat de Poſſevin, tire même là-deſſus dans ſes Notes ſçavantes, une conjecture qui ſemble être faite pour notre ſujet. Il * conjecture, dis-je, que cet Ecrivain vivoit

* Quem ego arbitror ante Monotholiticam hæreſim vixiſſe, quia illius mentionem non facit. *Coteler. in Notis ad Timoth. Conſtantinop.*

avant la naiſſance du Monothe-liſme, par la raiſon, que dans ſon Traité il ne fait aucune mention de cette hereſie.

Il eſt donc certain que Timothée n'a pas rendu, & qu'il n'a pas même pû rendre le témoignage qu'on produit comme de lui contre la creance des Maronites.

Au reſte, il eſt évident que le Pere Alexandre (& il en eſt preſque convenu avec moi dans un éclairciſſement que je lui ai demandé ſur ce ſujet) a été trompé par l'Auteur de l'Hiſtoire des Monothelites, dont j'ai parlé ci-deſſus, lequel a trompé auſſi tous ceux qui n'ont pas pris ſoin d'examiner la citation qu'il fait de Timothée de Conſtantinople.

Pour le Prélat Italien, *Marc, Evêque de Porto*, qui a écrit dans une Chronique de l'Ordre de S.

François, que les Maronites, autrefois heretiques & idolâtres, ne se convertirent qu'en l'année 1450. par les soins du Pere Griphon, lequel les baptisa tous avec leur Prince, après que ce Pere, par l'efficace de sa priere, eût fait retrograder le Soleil, prêt à se coucher, de plusieurs degrez vers son orient. C'est une histoire qui paroît manifestement apocriphe, inventée, ou adoptée sans discernement, pour donner de l'éclat à l'Ordre de Saint François en general, & pour relever le merite particulier d'un Religieux de cet Ordre, qui a eu quelque part dans les affaires de la Religion en general : aussi les Maronites n'ont pas entrepris de la refuter, non plus que cette autre espece de fable, debitée par d'autres Auteurs, qui vont chercher leur origine jusques dans les Indes.

Les Maronites s'étonnent qu'ils n'ayent pas plutôt tiré cette origine du pays de Thrace; car ils auroient pû y trouver la Ville de *Maronea*, dont les habitans s'appelloient *Maronites*, & qui ſont vrai-ſemblablement les mêmes, dont il eſt parlé dans Tite-Live, l. 39.

Tout ce qu'on peut ſouhaiter aux Ecrivains de cette derniere eſpece (dit Fauſte Nairon) eſt un peu plus de prudence, & d'exactitude, lorſqu'ils ſe mêleront d'écrire quelque hiſtoire.

Pour moi, en faiſant attention ſur tout ce qui a été dit juſqu'ici par tant d'Auteurs differens, au deſavantage de la Nation Maronite, ſur des fondemens qui paroiſſent aſſez frivoles, je ne ſçai ſi on ne peut pas s'écrier avec Seneque : *Quis unquam ab Hiſtorico fidem exegit? hoc habet vitium miſera mortali-*

tas, ut veris falsa multa interdum misceantur.

ORIGINE DES MARONITES, ET ABREGE' DE LEUR HISTOIRE,

selon les Sçavans de cette Nation.

LEs Sçavans de la Nation Maronite, après s'être inscrits en faux, comme nous venons de le voir, contre tout ce qui a été rapporté au desavantage de leur Nation, soûtiennent d'abord, que personne ne peut, & ne doit mieux sçavoir que les Maronites mêmes, le fonds de tout ce qui les concerne ; & sur ce principe, ils ne

manquent pas d'oppoſer à ce que des Ecrivains étrangers ont publié ſur ce ſujet, une Hiſtoire de la Nation, qu'ils eſtiment appuyée ſur des fondemens ſolides, & ſur des faits inconteſtables. C'eſt cette même Hiſtoire, dont il me reſte à produire ici un Abregé, pour remplir le plan que je me ſuis propoſé.

Avant la naiſſance des hereſies qui ont diviſé l'Egliſe Orientale en tant de ſectes differentes, le nom de *Syrien* étoit celui de tous les Chrétiens du vaſte Pays, qui eſt entre la Cilicie & l'Egypte, & qui s'étend depuis l'Eufrate & l'Arabie juſqu'à la Mer.

Mais depuis que la plûpart de ces Chrêtiens ſe furent ſéparés du Corps de l'Egliſe Grecque, on leur donna differens noms, qui déſignent leur creance particuliere, ou le Chef de la ſecte

qu'ils ont embraſſée : c'eſt ainſi qu'au nom originaire de leur Patrie, on a ſubſtitué les noms odieux de *Neſtorien*, de *Jacobite*, & autres ſemblables.

Il faut excepter les Maronites de cette regle generale ; car quoique leurs Ancêtres fiſſent conſtamment partie des anciens Syriens, ſoumis aux Empereurs d'Orient, & attachés à l'Egliſe Grecque, leur changement de nom a un principe tout opposé à celui que l'on vient d'établir. Voici la cauſe & l'époque de ce changement, qui contient ce qu'il y a de plus important dans l'Hiſtoire des Maronites.

Saint Maron, Abbé Syrien, qui vivoit au commencement du cinquiéme ſiécle, & dont Theodoret a écrit la Vie, fut un des plus admirables Solitaires de l'Orient. Ce ſaint homme ne ſe con-

tenta pas de former quantité de Disciples dans la perfection de la vie héremitique, & de fonder plusieurs Monasteres, il retint encore dans la Religion de leurs Ancêtres plusieurs de ses compatriotes. Il avoit outre cela le don des miracles pour la guérison des plus cruelles maladies, jusqu'à délivrer les corps possedés du démon, de sorte que de toutes les parties de la Syrie on accouroit à lui avec empressement.

Il se tenoit sur le sommet d'une Montagne, où d'un ancien Temple des Payens il avoit fait une Eglise. Il se retiroit quelquefois dans une espece de cellule; mais il demeuroit ordinairement à découvert exposé à toutes les rigueurs du temps. C'est de là que sa réputation se répandit par tout l'Orient. Saint Jean Chrysostome lui écrivit du

lieu de son exil une * Lettre, dans laquelle il fait son éloge, & se recommande au merite de ses prieres.

Cette Lettre fixe à peu près le temps auquel Saint Maron vivoit ; & ce temps est celui auquel les heresies avoient fait un progrez considerable dans la Syrie. La Providence divine avoit sans doute suscité ce saint personnage pour être le soûtien de la foi dans les lieux où elle étoit le plus en peril.

environ l'an 400. de J. C.

La mort du saint Abbé, qui fut pleurée par une infinité de personnes, donna lieu à une contestation peut-être encore sans exemple. Les habitans des lieux circonvoisins voulurent tous posseder son Corps, & l'on en vint même à une espece de combat ; ceux qui l'emporterent enfin, bâ-

* Ad Maronem Monachum & Presbyterum. *Epist. S. Joan. Chrysost.* XXXVI.

tirent une belle Eglise, où ce Corps fut déposé, & où la Memoire de Saint Maron fut ensuite honorée tous les ans par une Fête solemnelle. Cette Fête est marquée le quatorze de Fevrier dans le Menologe des Grecs.

Ses Disciples animés de son même esprit, bâtirent plusieurs Monasteres dans la Syrie, qui furent autant d'Ecoles de vertu, où l'on accouroit de toutes parts, comme à un azyle contre la dépravation, & contre l'erreur.

Le plus celebre de tous ces Monasteres fut celui qui portoit le nom de Saint Maron. Il étoit situé auprès de la Ville d'Apamée, sur les bords de l'Oronte. C'est-là que ceux qui n'avoient pris aucun parti dans les nouvelles opinions, & qui vouloient s'avancer dans les voyes spirituelles, se retiroient plus parti-

culierement. Il ſe forma ainſi une ſocieté Chrétienne & une union étroite entre les Religieux de Saint Maron & ces Syriens inviolablement attachés à la creance orthodoxe : union qui leur fit donner à tous, par les heretiques même, le nom de *Maronites*, comme à des gens inſtruits dans l'Ecole de Saint Maron, ou de ſes Diſciples, qui faiſoient un Corps ſéparé, & oppoſé à toutes les ſectes qui diviſoient l'Egliſe.

Cette origine des Maronites eſt ainſi reconnuë par les Jacobites, & par les Monothelites mêmes, & elle eſt appuyée du témoignage particulier de Thomas, Métropolitain de Kfartab, dans la Province d'Alep, lequel vivoit entre le dixiéme & le onziéme ſiécle. Ce Prélat, en parlant de la diviſion des Chrétiens en Orient dans un Livre

qu'il a écrit pour la deffenſe du Monotheliſme, qu'il avoit embraſſé, dit ces paroles remarquables, que je rends ainſi du Texte Arabe, aprés F. Nairon: *Dixerunt Populi Syriæ : Subjecti nos ſumus Monaſterio Maronis, in quo erant octingenti Monachi, & vocati ſunt* Maronitæ, *ex nomine Monaſterii Maronis.*

Et Baronius même, malgré ce qu'il a écrit des Maronites dans ſes Annales, ſemble reconnoître auſſi cette origine dans ſes Notes ſur le Martyrologe, à l'occaſion de Saint Malch, Religieux du Monaſtere de Saint Maron : *Ejus itaque Monachi*, dit ce ſçavant Cardinal, *vocati ſunt* Maronitæ, *ſicut à Studio* Studitæ, *à Saba* Sabaitæ, *à Dio* Diitæ, *& à Abrahamo* Abrahamitæ *dicti reperiuntur, inde fortaſſe nomen Maronitarum provenit.*

le 21. Octobre.

Quelques-uns ont penſé que

ce nom ſe tiroit d'une contrée du Mont Liban, appellée *Maronea*, ou de *Maronea*, Bourgade de la campagne d'Antioche, dont S. Jerôme a parlé : ce qui n'a rien d'opposé à ce qui vient d'être dit ; car il ſe peut faire que les habitans de ces lieux, plus voiſins de Saint Maron, que les autres Syriens, ayent profité tout des premiers des inſtructions du ſaint Abbé, & qu'on les ait appellés *Maronites*, tant à cauſe de leur Patrie, que du Maître dont ils ſuivoient la doctrine : nom qui peut enſuite avoir paſſé a tous les Diſciples du même Saint. C'eſt ainſi que Saint Jerôme appelle *Maronite* ce Saint Malch, dont il a déja été parlé, lequel étoit originaire de *Maronea*, & tout enſemble Religieux de Saint Maron.

Et qui ſçait ſi Saint Maron lui-même n'étoit pas originaire

de ce même Bourg ? & s'il ne fut pas appellé *Saint Maron*, de la maniere que nous disons quelquefois *Saint Jean Damascene*, pour *Saint Jean de Damas* ? C'est une conjecture de F. Nairon, qui rapporte aussi celle de Gabriel Qlai, Prélat Maronite, lequel dérive ce nom du mot Syriaque *Morio*, en Latin *Dominus*, d'où l'on a fait *Moronoio*, *Domino consecratum*; mais cela n'est donné que pour une simple conjecture, & sans se départir du sentiment des autres Sçavans de sa Nation.

Quoi qu'il en soit, les Maronites ne reconnoissent point d'autres Fondateurs que ce Saint Maron, Abbé, & ses Religieux, ou ses premiers Disciples. Au reste ce Monastere de Saint Maron se rendit celebre dans l'Orient, par l'attachement inviolable de ses Religieux à la saine doctrine,

doctrine, qu'ils défendoient ſeuls contre les Heretiques, & par les grandes perſécutions qu'ils ſouffrirent à cette occaſion.

Il étoit même le premier * de tous ceux de la Province, priſe ſelon l'ancienne diviſion de la Syrie, ainſi que nous l'apprenons par les Actes, & par les Souſcriptions du cinquiéme Concile Oecumenique, tenu à Conſtantinople en 553. ſous l'Empire de Juſtinien. Il eſt auſſi fait mention dans ces Actes de tout ce que les Moines de Saint Maron eurent à ſouffrir de la part des Novateurs, principalement des ſectateurs de Pierre le Foulon,

* Paulus Diaconus, & Johannes Presbyter, Monachi, & Ambaſiatores Monaſterii beati Maronis, Primatis Monaſteriorum Syriæ ſecundæ. *Ex Act. quintæ Gen. Synodi.*
Alexander Archimandrita, ſeu Abbas Sancti Maronis, primo omnium loco ſubſcribit. *In Epiſt. Archimandritarum Syriæ ſecundæ ad Hormiſdam Papam.*

usurpateur du Siege Patriarchal d'Antioche ; & de la mort de * plus de trois cens de ces Moines, qui perirent par le fer de ces impies. Leur Memoire est celebrée le 31. jour du mois de Juillet, dans le Martyrologe de Baronius.

Il paroît enfin par les mêmes Actes, que les Moines & les Disciples de Saint Maron essuyerent de grands travaux, pour s'opposer au progrez de l'heresie ; ils s'adresserent pour cela à toutes

* Une Lettre plaintive de vingt-quatre Archimandrites au Pape Hormisdas, une autre adressée à Jean, Patriarche de Constantinople, & au cinquiéme Concile Général ; & une troisiéme au Patriarche Menas, parlent de cet évenement : *Euntibus nobis ad Mandram Domini Simeonis pro causa Ecclesiæ, insidiati sunt in itinere perditi, coinquinati, & supervenientes occiderunt ex nobis* 350. *quosdam autem vulneraverunt, alios vero, qui potuerant ad colenda Altaria fugere, ibidem peremerunt, & Monasteria incenderunt.* Ex Epist. 24. Archim. ad Hormisdam.

les Puiſſances, & particulierement au Pape Hormiſdas, par une Lettre, qui eſt rapportée dans le premier tome des Decretales.

Et quand le Concile eût frapé d'anatheme les Chefs de la révolte, ces mêmes Moines prirent un ſoin particulier d'en faire recevoir & executer les Decrets par toute la Syrie. C'eſt à cette occaſion, qu'ils écrivirent une Lettre fort pathetique aux Evêques de leur Province, au nom de tout l'Ordre Monaſtique de la Region d'Apamée; & cette Lettre, rapportée dans les Actes du Concile, eſt ſouſcrite en premier lieu par * l'Abbé du Monaſtere de Saint Maron.

La Religion commençoit, pour ainſi dire, de reſpirer dans

* Alexander, Presbyter & Archimandrita Monaſterii Beati Maronis.

la Syrie, lorſqu'un autre Novateur, nommé *Jacques*, homme de neant, & originaire du même Pays, s'éleva vers l'année 584. ſous l'Empire de Maurice, & ſe fit Chef de party, en ſoûtenant qu'il y avoit en Jeſus-Chriſt deux ſubſtances & une ſeule nature. Il renouvelloit par-là l'erreur d'Eutyches & de Dioſcore, avec quelque difference, & donna le nom à la ſecte des Monophyſites, ou des Jacobites.

Mais dans le même temps, il ſe trouva un excellent homme du Monaſtere de Saint Maron, qui s'appelloit *Jean*, & qui fut depuis ſurnommé *le ſecond Maron*, du nom de ce Monaſtere, & à cauſe de ſon zele infatiguable pour la défenſe de la verité. Il fut auſſi Patriarche d'Antioche, ainſi qu'il paroît par le titre de la Paraphraſe, ou de la Préface Arabe, qui eſt à la teſte du livre

du même Jean Maron contre les Heretiques de l'Orient. Voici ce que porte ce titre traduit du Texte Arabe : *Professio Fidei Ecclesiæ Apostolicæ, quam conscripsit sanctus Joannes, Patriarcha Antiochenus, in Monasterio Maronis, prope Flumen Orontem Regionis Apameæ & Emesæ; misitque in Montem Libanum, unde cognominati sunt incolæ prædicti Montis,* Maronitæ, *ex nomine Monasterii; cognominatus quoque est præfatus Joannes,* Maro, *item ex nomine Monasterii.*

Ce saint homme ne manqua pas de s'attirer la haine des Jacobites, qui ne se lasserent point de le combattre de vive voix & par des Ecrits ; ils l'appellerent malignement & par dérision *le Maronin*, comme il se voit dans la Catechese même, ou Exposition de foi des Jacobites, en parlant de tout ce qui fut fait contre

eux sous l'autorité des Empereurs, pour la confirmation des Decrets du Concile de Calcedoine : *Insurrexit cum Imperatore Maroninus*, &c. Ils nommerent de même *Maronins* tous les Maronites de ce temps là, c'est à dire tous ceux d'entre les Syriens qui étoient restés dans l'ancienne creance, & qui étoient, ou Moines de Saint Maron, ou de leurs Disciples. Ayton, l'Armenien, dans son Histoire Orientale, chap. XIV. appelle aussi les Maronites *Maronins*.

F. Nairon, en traitant cette matiere, renouvelle là-dessus ses plaintes contre quelques Auteurs modernes, qui ont pris ce Jean Maron pour un heretique Monothelite, qui, selon eux, a donné son nom à toute la Nation des Maronites, appuyés de la seule autorité de Guillaume de Tyr, jusqu'à avancer, comme

a fait Fr. Ballarin, que les Maronites présenterent les Lettres du Pape Honorius au sixiéme Concile Général, & qu'ils étoient dans ses mêmes sentimens.

Il distingue parmy ces Auteurs, * le Pere Morin, le Cardinal Bona, & M. Simon, ajoûtant que ces sçavans hommes auroient écrit tout autrement qu'ils n'ont fait au sujet des Maronites, s'ils avoient mieux connu ce Jean Maron, dont il est ici question, & s'ils n'avoient pas tant defferé à l'autorité de Guillaume de Tyr, lequel a été trompé lui-même par Eutyches, ou *Said Ebn Batrik*, sur la matiere dont il s'agit.

En effet (continuë nôtre Pro-

* Le P re Morin dans ses Ordinations, le Cardinal Bona dans sa Lettre au Pere Mabillon, M. Simon dans ses Remarques sur le Voyage du Pere Dandini, Jesuite, au Mont-Liban.

feſſeur Maronite) bien loin que Jean Maron ait jamais été Chef de party, ou hérétique, ſa vertu & ſa doctrine ſont recommandables dans les Ecrits de divers Auteurs. Jean Ceverius de Vera, qui a fait beaucoup de recherches dans l'Hiſtoire Orientale, aſſûre dans le chap. XXVII. de ſon Voyage de Jeruſalem, „ que les Maronites, à cauſe de la „ diverſité des opinions qui étoient „ dans la Syrie, demanderent au „ Pape de leur donner un Patriar„ che: ce que le Pape leur accor„ da, en faiſant Patriarche ce mê„ me Jean Maron, qui en ce „ temps-là étoit venu à Rome; & „ il le renvoya aux Maronites, par„ mi leſquels il vêcut tres-ſainte„ ment: & depuis, les Maronites „ ont été en poſſeſſion de s'élire „ eux-mêmes un Patriarche.

Ce Voyage à Rome, & ce Patriarchat de Jean Maron, ſont confirmés

confirmés, & décrits avec plus d'étenduë dans quelques Histoires Arabes, qui portent, qu'il partit de Syrie avec un Legat du Pape ; qu'étant arrivé à Rome, on examina sa creance ; qu'il fut ensuite sacré Patriarche d'Antioche, où il se rendit, & où il éteignit l'heresie ; enfin qu'il se retira au Mont-Liban avec tous les Jacobites, qu'il avoit ramenés à l'Eglise, & qu'il fut reçu des peuples avec une joïe universelle.

On trouve dans un Manuscrit Arabe, qui porte aussi les mêmes choses, & que F. Nairon assûre d'avoir vû lui-même entre les mains de Jean Riz, Archi-prêtre de Baruth, ou Beryte en Syrie ; que le Pape, qui reçut Jean Maron, étoit Honorius I. que la réputation de Maron s'étendit jusqu'à Constantinople, d'où l'Empereur Heraclius lui

écrivit, pour lui demander quelques-uns de ſes Diſciples : ce qui augmenta la haine que les Jacobites lui portoient déja. Ceux-cy l'accuſerent auprès du Patriarche de Jeruſalem, d'avoir uſurpé, & étendu l'autorité Patriarchale juſques dans le Dioceſe de Jeruſalem; mais ce Prélat, qui connoiſſoit le merite de l'accuſé, ne les écouta point.

On lit enfin dans cette Hiſtoire, que les Jacobites le maltraiterent en pluſieurs façons, & que Dieu, après l'avoir toûjours ſoûtenu dans ſes perſecutions, l'appella à ſoi, couronnant ſa vertu par une mort ſainte & précieuſe à ſes yeux. Il fut enterré à *Kfarkhai*, Bourg du Mont-Liban, au voiſinage de la Ville de *Biblis*.

Cependant comme le * Pape,

* Honorius; Cyrus, depuis Patriarche

les Patriarches, & l'Empereur d'Orient, avoient approuvé sa doctrine, & estimé son merite, les Jacobites ne le ménagerent point; & croyant de les offenser beaucoup, ils les appellerent *Maronites*, dans le temps qu'ils étoient les plus orthodoxes, & qu'on ne parloit point encore de l'heresie des Monothelites : de sorte que le nom de *Maronite* étoit alors, pour ainsi dire, un titre de Catholicité.

La preuve de ce fait paroît évidente par les Annales même d'Eutychius, qui rapporte que « l'Empereur Heraclius étant parti de Constantinople, pour se « rendre à Jerusalem, les habitans « d'Emese, engagés dans les erreurs « de Severe, Patriarche « d'Antioche, refuserent de le recevoir, « lui disant insolemment : «

d'Alexandrie; Sergius, Patriarche de Constantinople; & l'Empereur Heraclius.

„ Vous êtes *Maronite*, & ennemi
„ de notre Religion. De sorte que
„ l'Empereur fut obligé de se re-
„ tirer au Monastere de Saint Ma-
„ ron ; car Heraclius étoit Maro-
„ nite, dit l'Historien Arabe. Il
„ fit ensuite de grands biens à ce
„ Monastere, &c.

Il faut observer icy qu'Heraclius alloit faire la guerre aux Perses : époque importante à ce sujet, parce qu'alors il n'étoit point encore engagé dans le Monothelisme. Scoglius, dans sa Chronologie, en parlant de cette Expedition, dit* expressément, que parce que l'Empereur étoit attaché à la saine doctrine, il fut protegé du Ciel, défit les Perses, & recouvra le Bois sacré de la Croix. Plusieurs autres Auteurs disent la même chose.

* Quoniam Catholicus erat, à Deo protectus, Persas magnis cladibus affecit, & lignum sanctæ Crucis recuperavit. *Scogl. in Chronol.*

Dans la ſuite, Eutychius parlant de l'Empereur Conſtantin Pogonat, qui fut le grand ennemi des Monothelites, il l'appelle auſſi *Maronite*, ſuivant un ancien Manuſcrit d'Eutychius, qui eſt dans la Bibliotheque du Prince des Maronites au Mont-Liban : autre preuve, que ce nom étoit un ſigne de la Catholicité de ceux à qui on le donnoit.

Il eſt vrai que le même Hiſtorien n'a pas laiſſé de nommer encore *Maronites* les Patriarches Sergius & Cyrus; mais il faut entendre que ces Prélats, bien qu'ils paruſſent avoir pris le mauvais party, paſſerent encore fort long-temps pour Orthodoxes : & c'eſt le ſentiment du Cardinal Baronius en l'année 631.

Pour achever les preuves de la Catholicité de Jean Maron & de ſes Diſciples, les Maronites produiſent les Ecrits des Jaco-

bites mêmes, lesquels étant les ennemis déclarés de leur Nation, semblent être icy d'une considération particuliere. Il y a en effet plusieurs endroits de la Catechese, ou Exposition de foi des Jacobites, où il est parlé de l'origine & de la Religion des Maronites, & encore de Jean Maron, par lesquels il est aisé de juger qu'ils n'ont eu aucune part aux nouvelles opinions, & sur-tout au Monothelisme.

Enfin, pour dernier témoignage, ils alleguent celui de Jean Maron lui-même, qui déclare assez ses sentimens & sa doctrine dans les divers Ouvrages qu'il a composés contre les Jacobites & les Monothélites, mais singulierement dans son Commentaire sur la Liturgie de Saint Jacques, chap. XXIV. & XXXIII. dont F. Nairon nous a

donné des Extraits choisis, traduits du Syriaque en Latin.

Il doit, ce semble, résulter de tout ce qui vient d'être dit, que le nom & l'origine des Maronites ne se tirent point d'un prétendu Héréſiarque, nommé *Maron*; mais de Saint Maron, Abbé, & de ses Disciples, & que ce nom fut encore renouvellé, & retenu par ce Jean Maron, dont on vient de parler.

Néanmoins le Pere Morin a prétendu que cela n'est, ni probable, ni conforme à l'usage ordinaire de l'Eglise. Cette Mere universelle, dit-il, en recevant des Sujets dans son sein, a coûtume de les appeller differemment; si ce sont des Gentils, elle leur donne le nom de *Chrétiens*; s'ils sont heretiques, elle les nomme *Catholiques*: d'où il s'ensuit, selon le Pere Morin, que Saint Maron, & ses Religieux, ayant

été des hommes vraiment Catholiques, aucun peuple n'a pris d'eux leur dénomination.

Les Maronites ne font pas beaucoup de cas de cette objection : ils se contentent d'indiquer au Pere Morin un peuple tres-catholique des Indes, connu sous le nom de *Chrétiens de S. Thomas*, & de *Chrétiens de S. Jean Baptiste* dans la Ville de Bassora : usage, disent-ils, qui n'est pas nouveau dans l'Eglise, suivant le témoignage de Saint Paul : *Unusquisque vestrûm*, dit ce grand Apôtre, *dicit : Ego quidem sum Pauli, ego autem Apollo, ego vero Cephæ.* A quoi ils ajoûtent que ceux qui s'opposerent aux impietez d'Arius & de Melece, furent appellés *Eusthatiens*, du nom d'Eusthatius, saint Evêque d'Antioche, qui s'éleva le premier contre ces impietez ; sur quoi ils citent le témoignage for-

Epist. 1. ad Cor. c. 1. v. 12.

mel de Nicephore Calixte dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe, & celui de * Prateolus, dans ce qu'il a écrit ſur l'Héréſie de Melece.

Ainſi, continuënt-ils, quand même on accorderoit au Pere Morin ce qu'il a prétendu, on pourroit encore dire que, ſuppoſé que Saint Maron, ni ſes Moines, n'ayent point donné directement leur nom aux Maronites; mais qu'ils les ayent ſeulement inſtruits & confirmés dans la veritable creance, ce nom leur a été donné par les Heretiques mêmes de ce temps-là, par maniere d'inſulte & de dériſion, comme on l'a déja remarqué, & en haine des Religieux de Saint Maron, qui s'oppoſerent ſi for-

* Gabriel Prateole, ou du Preau, Docteur de Paris, de la Maiſon de Navarre, qui a écrit pluſieurs Ouvrages, entre autres, un Traité des Sectes & des Dogmes des Hérétiques. Cet Auteur vivoit ſur la fin du ſeiziéme ſiécle.

tement au progrez de l'Hereſie ; de ſorte qu'on les a appellés *Maronites*, de la même maniere que les Catholiques d'Angleterre portent le nom de *Papiſtes*, qui leur a été donné, non pas par le Pape, ni par l'Egliſe Romaine, mais par les Hérétiques de ce Royaume, en haine du Pape & de la Religion Catholique.

Les Maronites prétendent même que ce nom, qu'ils ont conſtamment retenu juſqu'à préſent, eſt une forte preuve, qu'ils ne l'ont pas reçu d'un Chef de party. En effet, diſent-ils, qui pourra ſe perſuader que les Maronites, après leur réünion à l'Egliſe, ayent encore retenu un nom auſſi odieux : ce qui eſt contre l'uſage de toutes les Egliſes d'Orient & d'Occident ? Quand quelque Hérétique a fait ſon abjuration, l'Egliſe Occidentale ne l'appelle plus, ni *Lu-*

therien, ni *Calviniste*, mais il porte pour toûjours le nom de *Catholique*. Les Hérétiques de l'Orient étant pareillement reconciliés à l'Eglise, ils ne sont plus nommés *Jacobites*, ni *Nestoriens*, mais simplement *Syriens*, *Chaldéens*, *Assyriens*, &c. le nom de *Catholique* toûjours sous-entendu, parce que ces Chrétiens sont de differens pays, sont soumis à differens Patriarches, & ont des Rits particuliers.

On cite là-dessus un exemple de nos jours, assez remarquable, sçavoir celui d'André Abdelgal, lequel, après avoir abjuré les erreurs de la secte Jacobite, se retira au Mont-Liban, où le Patriarche des Maronites, touché de son merite, & sûr de sa vocation, l'ordonna Prêtre, & le sacra ensuite Archevêque. Le nouveau Prélat se rendit peu de temps après à Alep, où il rame-

na à l'Eglise Catholique quantité de Jacobites. Enfin sa réputation parvint à un tel point, que le Patriarche hérétique de sa nation étant mort, il fut lui-même Patriarche, du consentement universel des Catholiques Syriens. Or dans l'Expedition des Bulles de sa confirmation, qui furent expediées à Rome, sous le Pontificat du Pape Alexandre VII. il est nommé & établi Patriarche des Syriens, & nullement des Jacobites.

Par la même raison, dans l'édition faite à Rome en 1617. des Actes d'un Concile tenu à Amed, Ville de Mésopotamie, par les Nestoriens, sous Elie, Patriarche de Babylone, on lit pour titre de l'Ouvrage, qui a été traduit en Latin par un * docte Maronite, *Synodalia Chaldæorum*; & dans la page 11. cet

* Isaac Sciadren, Archevêque de Tripoly.

autre titre: *Epistola Synodica Patriarchæ & Archiepiscoporum Chaldæorum, ad SS. Nostrum Paulum Papam V.*

On trouve dans ces mêmes Actes, qu'un Prélat, nommé *Abediesu*, fut sacré Patriarche des Assyriens par le Pape Pie IV. sans qu'il soit fait mention du nom de *Nestorien*, l'Eglise ne l'admettant point, non plus que celui de *Jacobite*, dans des Sujets réünis, parce que ces noms emportent visiblement une signification & une note d'héréſie. Donc, disent les Maronites, puisque nous n'avons jamais perdu le nom que nous portons aujourd'hui, & que tous les Papes depuis Innocent III. ont toûjours appellé dans leurs Bulles notre Patriarche, * *le Patriarche d'Antioche & des Maronites*, il faut nécessairement conclure,

* Patriarcha Antiochenus Maronitarum.

que le nom de *Maronite* a toûjours été un nom & un ſigne de Catholicité.

Au reſte, à peu près dans le même temps que les Maronites reçurent le nom qu'ils portent encore aujourd'hui, les Hérétiques les appellerent auſſi pendant quelque temps *Mardaïtes*, du Syriaque *Mrad*, en Latin *rebellavit*, ou de l'Arabe *Marada: rebellis factus*: & cela, à une occaſion qui va faire en peu de mots un trait particulier de l'Hiſtoire de cette Nation:

Sous l'Empire de Conſtantin Pogonat, *Muhavias*, * qui étoit déja le maître de la Ville de

* *Muhavias*, ou *Moaviah*, que nos Hiſtoriens appellent *Moavie*, fut le quatriéme des Califes, ſucceſſeurs de Mahomet, & le premier Calife de la Maiſon d'*Ommiah*. Il commença à regner l'an 41. de l'*Hegire*, & mourut l'an 60. dans la réputation d'avoir été un magnanime & excellent Prince. Il avoit établi à Damas le Siége de ſon Empire.

Damas, ayant porté ses armes dans la Phénicie & dans le Mont-Liban, les Maronites entreprirent eux-mêmes de le repousser. Ils se firent pour cela un Chef, qu'ils nommerent Prince de toute la Nation Maronite. Ce Prince entra d'abord, à la tête d'une Armée, dans le Pays de Damas, qu'il ravagea cruellement, passant presque tout au fil de l'épée: ce qui ayant été sçu à Constantinople, l'Empereur irrité de cette entreprise, quoique faite contre ses ennemis, envoya au nouveau Prince des Maronites, un Grand de sa Cour, avec des Présens, comme pour le complimenter sur ses Exploits; mais cet Envoyé prit son temps bien-tôt après, pour faire assassiner le malheureux Prince dans un Festin.

Il n'en falut pas davantage, pour faire soûlever tous les Ma-

ronites. Ils se firent d'abord un nouveau Chef en la personne du Neveu du Prince défunt, lequel fut ensuite reconnu Prince souverain, & sacré par quarante Evêques de la Nation.

Après la mort de ce Prince & de son Successeur, les Maronites établirent deux Generaux pour commander leur Armée. Ils sortirent du Mont-Liban, attaquerent les Arabes, que nos Ecrivains appellent *Sarrazins*, & ils les défirent dans une Bataille; mais cette défaite n'empêcha pas les Infideles de remettre sur pied de plus grandes forces, & de former le Siége de *Hhadet*, alors Ville considérable du Mont Liban, dans la Province de *Giobbé*.

Ce Siége fut mémorable par sa durée, par la forte résistance, & par les Exploits des Maronites, lesquels n'auroient jamais rendu

la

la Place, ſi après ſept années de Siége, elle n'eût été ſurpriſe par une trahiſon.

Les Sarrazins la démolirent, après avoir maſſacré tous les habitans ; & ils ſe mirent en état d'envahir de nouveau la Phénicie & le Pays du Liban : ce qui obligea les Maronites d'envoyer demander du ſecours à l'Empereur Grec ; mais ce Monarque les ayant encore abandonnés, ils ſe choiſirent un nouveau Prince, qu'ils obligerent d'établir ſa demeure fixe à *Bſciarrai*, qui étoit alors la Capitale du Mont-Liban ; & ils ſe ſoumirent à lui, à cette condition, qu'il ne recevroit jamais de Sarrazin, ni d'Heretique, dans ſon Palais, & qu'il ne permettroit pas qu'il s'en établît dans le Pays, à peine d'être excommunié par le Patriarche.

Le nouveau Prince envoya à

Conſtantinople, pour demander la confirmation de ſa dignité, & pour repreſenter que, ni lui, ni ſa Nation, ne prétendoient pas ſe ſouſtraire à l'obéïſſance des Empereurs, & que ce qui s'étoit paſſé au Mont-Liban, n'avoit eu pour objet, que le ſalut de la Nation, & la conſervation de la vraie Religion. Les Maronites par cette démarche, fermoient auſſi la bouche aux Heretiques, qui s'efforçoient de les faire paſſer pour des mutins, & pour des rebelles à l'Empire.

L'Hiſtoire ne dit pas ce que la Cour de Conſtantinople répondit à l'Envoyé du Prince des Maronites; mais elle nous apprend que ce Prince eût pour ſucceſſeur Salem ſon fils, lequel, contre le ſerment de ſon pere, permit à quelques familles de Jacobites & de Grecs Melchites de s'établir ſur le Mont-Liban.

Le Patriarche ne manqua pas de l'excommunier, & la Nation de lui refuser l'obéïssance : ce qui forma une division, dont les Sarrazins entreprirent de profiter. Les Maronites de leur côté, formerent une Armée de trente mille hommes, commandée par divers Chefs de la Nation, laquelle fut distribuée dans les postes les plus importans. On apprit bien-tôt que les Infideles étoient campés entre les Villes de *Biblis* & de *Botrys*, sur le bord de la Mer, & on résolut de les attaquer : ce qui fut fait avec tant de valeur & de conduite, que les Sarrazins furent entierement défaits, & les Maronites maîtres du Champ de Bataille, & d'un nombre infini de dépoüilles. Ils poursuivirent même les fuïards avec tant de succès, qu'ils prirent encore aux Ennemis plus de quatre mille chevaux.

Quant au Prince excommunié, il entreprit quelque temps après, pour regagner l'affection des peuples, & pour être reconcilié par le Patriarche, de chasser un reste de Sarrazins, qui occupoient encore quelques quartiers du Liban. Non seulement il les en chassa, mais encore tous les Heretiques qu'il avoit soufferts jusqu'à ce temps-là dans le Pays.

Voila justement, selon F. Nairon, & les autres Auteurs de sa Nation, ce qui donna lieu aux Jacobites & autres Heretiques, jaloux de la gloire des Maronites, & animés contr'eux d'une haine mortelle, de les appeller des revoltés, & des rebelles à l'Empereur : ce qui est précisément signifié par le nom de *Mardaïtes*.

Cependant les Sarrazins consternés par la défaite de leur Ar-

mée, envoyerent bien-tôt après demander la paix à l'Empereur, ne doutant pas que le Ciel n'eût pris en main la défense de l'Empire, suivant l'expression de*Cedrenus, qui appelle aussi les Maronites *Mardaïtes*.

La paix se fit à des conditions avantageuses ; car les Sarrazins se rendirent tributaires de l'Empereur : & il arriva même que les Sarrazins d'Occident émus par cet exemple, envoyerent aussi demander la paix, qui leur fut accordée. De sorte qu'on peut dire que par la conduite & par la valeur des Maronites, tout l'Empire jouit en peu de temps d'une parfaite tranquillité. Theophanes, cité par Baronius, rapporte à peu près les mêmes choses dans son Histoire.

Les Maronites ne laisserent

* Terrore perculsi ex Mardaitis qui in Libano erant, *&c. Cedren. in Constant.*

pas quelque temps après de faire de nouvelles courſes ſur les Infideles : ce qui obligea le Califé, ſucceſſeur de Muhavias, d'envoyer des Ambaſſadeurs à Conſtantin, & enſuite à Juſtinien, pour demander la confirmation de la paix, à condition que les Mardaïtes, c'eſt à dire, les Maronites, ſeroient deſarmés & chaſſés du Liban : ce qui fut accordé aux Sarrazins ; Et en execution du Traité, l'Empereur envoya une Armée qui entra dans le Mont-Liban, & en fit ſortir douze mille Mardaïtes. Outre les Auteurs cités cy-devant, on trouve encore ce qui vient d'être dit, dans Paul Diacre, de l'édition de Veniſe 1548.

Dans la ſuite, l'Empereur Juſtinien permit à ces Mardaïtes expulſés du Liban, de ſe retirer ſur les confins de la Cilicie & de l'Armenie, ſuivant le

témoignage de plusieurs * Ecrivains : ce qui fait que nous voyons encore aujourd'hui quantité de familles Maronites établies dans ces quartiers-là, principalement à Alep, à Bajas, & aux environs. Et parce que les troubles du Mont-Liban cesserent enfin, & que les Mardaïtes revinrent à l'obéïssance des Empereurs, ce nom de *Mardaïtes*, dont on a dit l'origine, se perdit peu à peu, & on ne les appella plus que *Maronites*, suivant leur premiere dénomination : aussi ce ne fut jamais qu'une seule & même nation.

Quelques Modernes, & surtout le Pere Morin, ont cru cependant que les Mardaïtes en question, n'étoient pas originaires du Mont-Liban, mais que c'étoit une nation étrangere & avanturiere. Là-dessus les Ma-

* Cedrenus, & autres.

ronites demandent qu'on ait à leur dire d'où cette nation étoit venuë dans le Liban, & ce qu'elle eſt devenuë, après en avoir été chaſſée : Nation ſi conſidérable, qu'elle paſſoit pour être le bouclier, & la plus ſûre défenſe de l'Empire du côté de l'Orient : ce que Zonare, & les autres Hiſtoriens du regne de Juſtinien, font aſſez entendre. Le Pere Morin avoüe lui-même, qu'il n'y a point d'Ecrivain qui diſe ce que c'étoit que cette nation, quelle partie du monde elle habitoit, & quel pays elle occupe préſentement. Comment ſe peut il donc faire qu'un peuple entier, & ſi redoutable dans l'Orient, ſe ſoit, pour ainſi dire, totalement éclypſé, en ſorte que depuis le regne de Juſtinien, il ne s'en trouve aucun veſtige, ni dans l'Hiſtoire, ni dans la Tradition ? Bien davantage

vantage, on ne trouve abſolument rien de cette Nation dans l'Hiſtoire avant l'Empire de Conſtantin Pogonat : Et ſi ſous cet Empereur il eſt parlé des Mardaïtes du Mont-Liban, c'eſt préciſément dans le temps que les Maronites, à l'occaſion de la guerre des Sarrazins, paſſerent pour des rebelles ; & il n'eſt plus fait mention des Mardaïtes dans la ſuite, parce que les Maronites, à qui on avoit donné ce nom, revinrent à leur premiere obéïſſance, ou ceſſerent d'attaquer les Sarrazins de leur autorité particuliere.

Après ce trait hiſtorique, il faut revenir aux preuves de la Catholicité conſtante des Maronites ; & parce que c'eſt par l'autorité de Guillaume de Tyr, que preſque tous leurs adverſaires les ont attaqués, nous ferons, avec les Auteurs qui ont

entrepris la défenſe de la Nation, un examen plus particulier de cet autorité, afin que les Sçavans puiſſent juger de la foi que merite cet Hiſtorien ſur la matiere dont il s'agit.

Nous rappellerons d'abord ici ce que l'Archevêque de Tyr a avancé, ſçavoir qu'après que les Maronites eurent ſuivi pendant cinq cens ans l'erreur des Monothélites, ils reconnurent leur égarement par une inſpiration divine; & voulant ſortir de cet état, ils eurent recours à Aimeric, troiſiéme Patriarche Latin d'Antioche, lequel leur fit faire abjuration, & les réünit à l'Egliſe Catholique. Cela ſe paſſa, ſelon Guillaume de Tyr, en l'année 1182.

Grand prodige! s'écrie là-deſſus F. Nairon, & qui ſurpaſſe même tous les prodiges, digne enfin d'être tranſmis à la

Poſterité en caracteres d'or: qu'une Nation entiere, compoſée de plus de quarante mille perſonnes, ait tout d'un çoup reconnu & embraſſé la veritable Foi, ſans le ſecours de perſonne, & par la voye ſeule de l'inſpiration. Il eſt toûjours bien certain, ajoûte cet Auteur, que dans les anciennes Hiſtoires des Nations Orientales, il ne paroît pas la moindre trace d'un évenement ſi mémorable.

D'ailleurs, comment accorder cette hiſtoire avec le recit de Marc de Liſbonne, Evêque de Porto, dans ſa Chronique de l'Ordre de Saint François, dont nous avons déja parlé? Selon ce recit, le Pere Griphon, Religieux Flamand, trouva que les Maronites du Mont-Liban, étoient en partie hérétiques, & en partie idolâtres; il les ramena à la vraie Religion en l'année

1450. par un miracle pareil, ou plutôt bien plus admirable que celui de Josué, puisque par ses prieres, le Pere Griphon fit retrograder vers son Orient le Soleil, qui étoit sur le point de se coucher. Il n'en fallut pas davantage, pour faire ensorte que le Prince du Mont-Liban, & toute la Nation Maronite reçussent aussi-tôt le Baptême.

Cette conversion ne se fit donc pas du temps & par le ministere du Patriarche Aymeric en l'année 1182. comme le veut Guillaume de Tyr, à moins qu'on ne prétende que les Maronites, après avoir été réünis à l'Eglise du temps de cet Historien, tomberent ensuite dans l'idolâtrie: ce qui ne se trouve écrit nulle part parmi une infinité de Livres & de Manuscrits de l'Histoire Orientale & Occidentale.

Au contraire, divers Auteurs

font foi, & leur témoignage ſe trouve confirmé par les Bulles d'Innocent III. & d'Eugene IV. conſervées dans les Archives de Canubin au Mont-Liban, que les Maronites étoient Catholiques avant le temps de ce Pere Griphon, & qu'ils ont toûjours perſeveré dans la profeſſion de la vraie creance.

Pour aneantir entierement l'autorité de Guillaume de Tyr, & pour éclaircir davantage cette matiere, les Maronites produiſent icy les Chroniques mêmes de leur Nation, & ſur-tout les * Ecrits de Gabriel Qlai, perſonnage illuſtre parmi eux par ſa pieté & par ſa doctrine. Ce Prélat à compoſé pluſieurs Ouvrages ſur la Religion & ſur l'Hiſtoire des Orientaux. Il a fait,

* Ces Ecrits ſont tous dans la Bibliotheque d'Abraham Ecchellenſis, & ils ſont conformes aux Exemplaires que F. Nairon a vûs au Mont-Liban.

entr'autres, un Poëme, où il eſt parlé des Hérétiques qui ont tâché de ſemer des erreurs parmi les Maronites. C'eſt-là qu'il fait particulierement mention de ce Thomas, Archevêque de *Kfartab*, dont nous avons déja parlé, lequel, quoique Jacobite *, & natif de la Ville Patriarchale des Jacobites, embraſſa le Monothéliſme, & cela avec tant de chaleur, que Jean, Patriarche Grec d'Antioche, fut obligé de le refuter par divers Ecrits, & de lui écrire enfin une Lettre, dans laquelle il le frapa d'anathême.

Il s'éleva ainſi une diſpute entre le Patriarche & l'Archevêque, qui eut d'aſſez grandes ſuites. Celui-cy écrivit contre

* *Natus & educatus in Civitate Maveddin in Meſopotamia, ad Tygrim Fluvium, quæ Urbs Jacobitarum eſt Patriarchalis Sedes, &c.*

ſon adverſaire un * Livre intitulé *des Dix Propoſitions*, dans la Préface duquel on voit que cette diſpute commença l'année 1400 d'Alexandre : époque remarquable, & qui demandera ailleurs quelque refléxion, laquelle revient à peu près à l'année 1111. de l'Ere chrétienne.

L'Hiſtoire de cette conteſtation eſt toute contenuë dans la Préface dont nous venons de parler. On y apprend que le Patriarche ayant reçu le Livre, ou la Lettre des Dix Propoſitions, que Thomas lui avoit adreſſée, il le fit jetter au feu : ce qui ayant été rapporté à l'Archevêque de *Kfartab*, il retoucha ſon Ouvrage, & le fit afficher aux Portes de l'Egliſe Patriarchale ; enſuite dequoi il ſe retira au Mont-Liban.

* Cet Ouvrage eſt parmy les Livres qu'Abraham Ecchellenſis a laiſſés à F. Nairon.

C'eſt là qu'il tâcha de ſemer ſes erreurs parmi les Maronites; & pour y réüſſir, il leur fit entendre qu'il étoit Maronite de creance, & dans les ſentimens mêmes de Jean Maron: ce qu'il s'efforçoit de prouver par l'autorité de *Saïd ebn Batrik*, ou d'Eutychius d'Alexandrie, ajoûtant à ſes impoſtures, que Saint Maxime de Jeruſalem étoit le premier Auteur de l'opinion contraire, ſçavoir, qu'il y avoit deux volontez en Jeſus-Chriſt, & que ce fut ſous l'Empire de Marcien, qu'il débita cette nouveauté.

Pour rendre même Saint Maxime plus odieux aux Maronites, il lui donnoit une naiſſance obſcure & infame, s'appuyant toûjours ſur la prétenduë autorité d'Eutychius; & pour achever de les gagner, il aſſûroit hardiment que l'Empe-

reur Heraclius, fortement ſollicité par le Pape Leon, s'étoit élevé contre Maxime; qu'enfin il lui avoit fait couper la langue & la main droite, & qu'il l'avoit enſuite relegué dans une Iſle. Tout cela, diſoit-il aux Maronites, ſe trouve écrit parmi vous & parmi nous, dans le Livre d'Eutychius d'Alexandrie.

Mais le menſonge eſt auſſi viſible qu'impudent, diſent les Apologiſtes Maronites; car quoiqu'Eutychius ait écrit bien des abſurditez & des choſes apocryphes, il ne s'eſt jamais égaré juſqu'au point d'écrire ce que l'Archevêque de *Kfartab* lui attribuë, confondant, comme il fait groſſierement, les temps, & les perſonnages de l'Hiſtoire en queſtion. Il ne faut que lire les Annales d'Eutychius, pour en être convaincu.

Tous les Sçavans reconnoî-

tront ici, que Saint Maxime n'eſt venu au monde *, qu'environ cent cinquante ans après l'Empereur Marcien. Ce Prince regnoit vers l'an 451. temps auquel fut celebré le Concile de Calcedoine contre Eutyches & Dioſcore : temps enfin où l'on étoit encore bien éloigné de celui des Controverſes ſur les volontez de l'Homme-Dieu.

Au reſte, bien loin qu'Eutychius ait debité tous ces menſonges, au ſujet de Saint Maxime, voici comme il en parle dans le ſecond tome de ſes Annales, ſous le regne du Calife » *Moaviah*. En ce temps-là, dit-il, » il y avoit un certain Moine de » ſainte vie appellé *Maxime*. On n'y trouve pas que ce Maxime, ni quelqu'autre que ce ſoit, ait été perſecuté par Heraclius au ſujet du Monothéliſme, ni qu'il

* En l'année 615. ſelon Baronius, &c.

y ait eu un Pape Leon ſous cet Empereur.

Cet Annaliſte s'accorde d'ailleurs avec Theophanes & les autres Ecrivains Grecs, qui conviennent tous, que la perſécution dont il s'agit ici, arriva ſous l'Empire de Conſtans, petit-fils d'Heraclius, lequel eſt auſſi appellé *Conſtantin* par quelques Auteurs : nom qui lui eſt auſſi donné par Eutychius.

Enfin Eutychius ne fait nullement Saint Maxime Auteur du ſentiment des deux volontez en Jeſus-Chriſt ; on peut au contraire voir dans ce même tome de ſes Annales, que Sophrone de Jeruſalem, Prédeceſſeur de Maxime, ſe déclara contre Cyrus d'Alexandrie, lequel dans un Conciliabule, tenu dans cette derniere Ville, avoit ſoûtenu qu'il n'y a qu'une ſeule volonté dans l'Homme-Dieu.

Il ne faut donc pas s'étonner, si aprés toutes ces ſuppoſitions de Thomas de *Kfartab*, les Maronites ſçavans & éclairés ſe ſont élevés contre ſa memoire, & entr'autres ce Gabriel Qlai, dont nous avons déja parlé, lequel ne l'a point épargné dans ſes Ecrits.

Le Prélat artificieux ne manqua pas cependant de trouver quelque creance parmi les peuples du Liban, & parmi les plus ignorans d'entre les Prêtres Maronites. Il s'inſinua ſur-tout ſi adroitement dans l'eſprit de l'Archiprêtre de *Farſciaji*, dans le Diocéſe de *Bſciarrai*. Celui-ci l'engagea de publier de nouveau ſon Livre des Dix Propoſitions, comme nous l'apprenons du Texte Arabe de la Préface dont il a déja été parlé.

Thomas ſe fit ainſi des Diſciples, qui ne ſe contenterent pas de ſemer parmi les Maronites

des Exemplaires du Livre en question, mais qui entreprirent encore d'alterer, & de corrompre par diverſes additions & par des retranchemens, la plûpart des Livres d'Egliſe de cette Nation.

C'eſt ce que nous apprend le même Gabriel Qlai dans ſon Poëme des Hérétiques; & ce qui ſe trouve auſſi écrit dans les Chroniques Arabes des Maronites, où l'on voit qu'enfin le Patriarche même de la Nation parut infecté des mauvais ſentimens de l'Archevêque étranger.

Alors, continuë la même Chronique, la Nation s'aſſembla extraordinairement, ſe ſépara de ſa communion, & le dépoſa de ſa dignité. On élut auſſi un nouveau Patriarche: ce qui anima d'une telle rage les partiſans de l'autre, qu'ils firent mou-

rir le nouveau Pasteur, & que l'on réduisit son corps en cendres.

Après cet étrange évenement, ce ne furent plus que troubles, & que divisions parmi les Maronites, sur-tout pour l'élection d'un Patriarche : ce qui donna lieu à Aymeric, Patriarche Latin d'Antioche, de s'employer efficacement pour le rétablissement de la paix ; en quoi il réüssit si bien, qu'il ramena à la véritable * union tout ce qu'il y avoit de divisé dans la Nation.

Les Maronites réünis procederent ensuite à l'élection d'un nouveau Patriarche ; & ils choisirent un excellent Sujet, dont l'Auteur de la Chronique fait l'éloge en peu de mots.

Au reste dans cette paix, ou dans la réünion que le Patriar-

* Extinxit illud venenum Haymericus, *&c. Chronic. Maronit.*

che Aymeric procura aux Maronites, on ne voit aucune trace de condamnation de la doctrine de Jean Maron; au contraire cette doctrine se trouve confirmée & bien établie par ces paroles remarquables de la Chronique, ainsi traduites du Texte Arabe: *Et firmi steterunt in fide Maronis, & superbi humiliati sunt, & adversarii pacem inierunt.* Ainsi on peut assûrer que la foi des Maronites dans tout cet Ouvrage de leur reconciliation, ne fut, ni suspecte, ni accusée en quelque maniere que ce soit de Monothélisme.

Il est important d'observer que toutes ces entreprises de Thomas de *Kfartab*, & de ses adhérans, furent faites sur le Mont-Liban, dans le temps des Croisades, & même pendant le Siege de la Ville * de Tripoly:

* Evenit statim ut Franci tunc aggrede-

ce qui a ſans doute trompé Guillaume de Tyr, & lui a donné lieu d'écrire, comme il a fait, des Maronites ; en quoi il a été ſuivi de pluſieurs Auteurs, leſquels abuſés par ſon autorité, ont publié des choſes fort injurieuſes à cette Nation.

En effet, c'eſt juſtement du temps du Patriarche Aymeric, que ces grands troubles de la Nation Maronite arriverent ; & l'on peut conjecturer de la mort du Patriarche, cauſée par ceux qui avoient pris le mauvais parti, que le nombre & les forces de ces derniers étoient conſidérables. Il eſt d'ailleurs conſtant que malgré l'oppoſition & la forte réſiſtance du parti Catholique, les affaires des Maronites furent durant ce temps-là dans une telle confuſion, qu'il

rentur Tripolim Syriæ, ut eam expugnarent, *&c. Ex eodem Chronico.*

n'étoit

n'étoit pas facile à des Etrangers, tels que les Croisés, d'en démêler la verité.

Ainsi Guillaume de Tyr lui-même, assez éloigné du Mont-Liban, n'en a guéres sçu davantage que les autres. Il avoit sans doute oüi dire que les Maronites, qui avoient suivi les opinions de Thomas de *Kfartab*, Monothélite, les avoient abjurées entre les mains, ou par l'entremise d'Aymeric d'Antioche, & que la paix ayant été rétablie entre le Patriarche & toute la Nation, ils firent tous ensemble, comme auparavant, profession de la Religion Catholique. Là-dessus cet Historien crut facilement, que tous les Maronites avoient été dans l'erreur des Monothélites, leur attribuant à tous en general, ce qui ne devoit s'entendre que d'une portion rebelle, & la moins considérable.

Il peut auſſi avoir été trompé par le rapport de quelqu'un de ces Maronites ſéduits par Thomas de *Kfartab*, lequel lui auroit fait entendre que la creance de cet Archevêque étoit celle de toute la Nation Maronite : ce qui étoit fort contraire à la verité.

Enfin Guillaume de Tyr, principalement appliqué à écrire les affaires des Croiſés, dans ſon Hiſtoire ne s'eſt guéres mis en peine de faire des recherches exactes ſur les mœurs & ſur la Religion des Orientaux : ce qui paroît ſingulierement dans le fait dont il s'agit ici, & ſur-tout dans ſa citation du ſixiéme Concile General, qu'il veut avoir été aſſemblé expreſſément contre les Maronites, & les avoir frapés d'anathême, avec Maron leur Chef; dequoi on ne trouve pas le moindre veſtige dans les

Actes de ce Concile.

De plus, l'erreur de cet Hiſtorien, & principalement l'erreur de fait eſt évidente, en ce que les Maronites, avant le temps auquel il écrivoit, reconnoiſſoient deux volontez en Jeſus-Chriſt, comme nous l'avons déja remarqué par les Ecrits mêmes de Jean Maron, qui vivoit entre le ſixiéme & le ſeptiéme ſiécle, & qui a écrit fortement contre les Monothélites.

Ce qui ſe trouve encore confirmé par l'autorité d'un docte Archevêque Syrien, nommé *Joſeph*, qui vivoit en l'année 1059. comme il paroît par une Lettre, écrite la même année à cet Archevêque par l'Abbé Joſeph, pour le prier de traduire du Syriaque en Arabe les Conſtitutions Eccléſiaſtiques des Syriens. Cette Lettre eſt à la teſte de ces mêmes Conſtitutions, dont le

Manuſcrit Arabe eſt conſervé dans la Bibliotheque du College des Maronites à Rome.

On trouve dans le premier chapitre des Conſtitutions, le témoignage ſuivant, qui a été ainſi traduit du Texte Arabe: *Graci concordant cum Maronitis in prolatione duarum voluntatum, & Maronitæ aſſerunt duas voluntates conſequentes duas ſubſtantias, divinam & humanam.* Comment ſe peut-il donc faire, s'écrie F. Nairon, que Guillaume de Tyr aſſûre en l'année 1182. auquel temps il écrivoit ce que nous avons vû des Maronites: que cette Nation avoit ſuivi environ cinq cens ans les erreurs d'un Héréſiarque nommé *Maron*, puiſque l'Archevêque dont nous venons de parler, rend un témoignage tout contraire, ſçavoir qu'en l'année 1059. temps auquel il traduiſoit l'Ouvrage

en queſtion, les Maronites faiſoient profeſſion de croire deux volontez en Jeſus-Chriſt ?

Pour ne rien omettre ſur la matiere dont il s'agit ici, nous obſerverons que ſelon l'Archevêque Syrien, Auteur de la Verſion Arabe, dont nous venons de parler, on peut, ſans ceſſer d'être Orthodoxe, confeſſer une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt ; mais alors par le nom * de *volonté*, on entend le concours des deux volontez vers le même objet, par maniere de conformité & de conſentement, & non par rapport à la puiſſance, que l'on reconnoît toûjours être double, ſçavoir la divine & l'humaine : ce qui eſt encore éclair-

* Nomine *voluntatis* intelligunt concurſum utriuſque voluntatis in idem objectum, per conformitatem & conſenſum, non vero reſpectu potentiæ, quam duplicem fatentur, divinam videlicet & humanam, *&c. F. Nairo, Diſſert. pag.* 90.

ci, & rapporté avec plus d'étenduë dans les Ecrits des Maronites mêmes, & ce qu'ils soûtiennent tres-orthodoxe, & conforme aux décisions du sixiéme Concile General, dont le Texte est cité tout du long.

Act. 17.

Après cette Critique de l'autorité de Guillaume de Tyr, les plus zelés Défenseurs de la Nation conviennent que le schisme, dont il a été parlé au sujet de Thomas de *Kfartab*, a pû passer en l'Isle de Chypre, & que ce n'est pas sans quelque apparence de verité, que * Philippe Mazerius, le Pere Raynaud, & Mr Simon, ont écrit que les Maronites de Chypre ont été schismatiques & Monothélites, & que leur Evêque Elie avoit abjuré le schisme & l'hérésie entre les

* Philippe Maziere, dans la Vie de Saint Pierre Thomas; le Pere Raynald, dans ses Annales; & M. Simon, dans ses Remarques sur la Relation du Pere Dandini.

mains d'André, Evêque de Colosse, & Nonce Apostolique, quoiqu'il soit assez difficile, disent-ils, de croire que cela puisse regarder tous les Maronites de Chypre en general, puisqu'il est constant par toutes les Histoires, qu'en ce temps-là, c'est à dire, sous le Pontificat d'Eugene IV. les Maronites de Syrie, & leurs Patriarches, ausquels le peuple a coûtume de beaucoup déferer, étoient tres-Catholiques, & étroitement attachés à l'Eglise Romaine.

On produit là-dessus le témoignage même de Guillaume de Tyr, suivant lequel tous les Maronites étoient reconciliés à l'Eglise, long-temps avant le Pontificat de ce Pape. Comment penser d'ailleurs, que tous les Maronites Cypriots, du moins la plus grande partie, ait resisté à l'union generale de la Nation, &

ait perſeveré dans le ſchiſme, ſans ſe ſoucier, ni de l'autorité du Patriarche, ni de l'exemple des autres Maronites, ni enfin de l'affection des Princes Latins, alors Souverains de l'Iſle de Chypre ?

Cependant, pour concilier en quelque façon les trois Auteurs cités cy-deſſus, deſquels on reſpecte le merite & l'érudition, les Maronites leur accordent, qu'il peut y avoir eu effectivement en Chypre quelques-uns de leur Nation engagés dans le ſchiſme : ce qui a duré juſqu'au temps d'Eugene IV. & que leur Evêque Elie, auſſi entraîné dans le mauvais parti, du moins ſoupçonné d'erreur & de ſchiſme, ait été obligé, pour ſatisfaire à l'Egliſe Romaine, de faire l'abjuration dont il eſt parlé dans ces Auteurs.

Comme le ſçavant Maronite, que

que nous avons principalement ſuivi dans cet Abregé, n'a pas entrepris un Eloge de ſa Nation, mais une Apologie judicieuſe ; il ne diſſimule point les deſordres & les nouvelles diviſions qui furent parmi les Maronites après l'extinction du ſchiſme cauſé par Thomas de *Kfartab*.

L'homme ennemi, dit-il, ſuſcita bien-tôt après un certain Grec, nommé *Ebn Scichban*, qui entreprit de ſemer dans quelques contrées du Liban les erreurs de Dioſcore & des Jacobites. Ce Grec ſe joignit à un Archevêque, nommé *Eſau*, & ils commencerent de dogmatiſer, enſeignant qu'on ne devoit faire le ſigne de la Croix qu'avec un ſeul doigt, à la maniere des Jacobites, pour marquer qu'il n'y a qu'une nature en Jeſus-Chriſt, & ſoûtenant qu'il falloit condamner le Concile de Calcedoine,

avec le Pape Leon, & l'Empereur Marcien.

Le même ennemi de la paix, & de la Religion des Maronites, fit paroître ensuite deux Moines, qui débiterent parmi eux des blasphemes * contre la Personne du Sauveur : ce qui ayant été sçu à Rome, le Pape envoya des Nonces au Mont-Liban, pour remedier à ce desordre; mais le Patriarche des Maronites, appellé *Luc*, refusa de les recevoir : ce qui obligea le Pape de l'excommunier, avec tous ceux de son parti.

Ce nouveau schisme dura jusqu'à l'élection du Patriarche Jeremie, Successeur de Luc. Le nouveau Pasteur établit tout aussi tôt un Vicaire General de son Patriarchat, en la personne de Theodose, Evêque; & il se

* Christum non habuisse animam, neque pati, neque sentire potuisse.

rendit à Rome, ſous le Pontificat d'Innocent III. C'eſt-là qu'il travailla efficacement à la paix de ſa Nation, & à la réünion de ceux qui s'étoient égarés : le tout ſous les auſpices, & par la médiation de Guillaume, Cardinal du Titre de *Saint Marcel*, que le Pape envoya enſuite en Syrie pour ce même ſujet.

La Chronique des Maronites, d'où l'Hiſtoire de ce ſchiſme eſt encore tirée, eſt confirmée par la Bulle même d'Innocent III. adreſſée à ce même Patriarche Jeremie, lequel, ſelon la même Bulle, aſſiſta au Concile de Latran.

Cette Chronique décrit aſſez naïvement le ſuccès du Voyage du Patriarche à Rome ; ſon départ, qui fut la nuit, ne menant qu'un ſimple Clerc, qui portoit pour tout bagage le Livre des Evangiles, & un petit Livre

d'Eglise dans son sein; son arrivée à Rome; sa Harangue au Pape, courte & pathétique; sa Négociation facile & heureuse; & enfin son départ de Rome, après plus de cinq années de séjour, en compagnie du Cardinal Guillaume, que le Pape envoyoit au Mont-Liban, avec la commission particuliere d'écrire sur * les lieux l'Histoire de la Religion des Maronites.

A l'arrivée du Patriarche à Tripoly, qui fut, selon la Chronique, au mois de Mars de l'année 1215. il se fit par les soins de l'Evêque Theodore, Vicaire general du Patriarche, un grand concours des Principaux de la Nation & de peuple Maronite en cette même Ville, où après avoir reçu la bénédiction & l'absolution Patriarchale, on tint

* Ut ejus calamo scriberet fidem populi Montis Libani.

une Aſſemblée generale, dans laquelle ils proteſterent tous, qu'ils ne vouloient plus avoir d'autre foi que celle de* PIERRE: ce qu'ils affirmerent avec ſerment; & deux cens ſoixante-dix Maronites, au nom de toute la Nation, en ſignerent un Acte authentique, qui ſubſiſte encore aujourd'huy.

Gabriel Qlai a auſſi parlé de cette grande Aſſemblée, tenuë à Tripoly de Syrie, ſous le Patriarche Jeremie, & de la réſolution que les Maronites y prirent; mais il ne s'accorde pas tout-à-fait, pour le temps, avec l'Auteur de la Chronique.

F. Nairon a prévenu l'objection qu'on peut faire, & que quelques Auteurs lui ont faite depuis, touchant cette Chro-

* Et propriâ ſubſcriptione juramento firmarunt, ſe non retenturos, niſi fidem Petri, &c.

nique, & les autres Hiſtoires composées par des Maronites en faveur de la Nation, leſquelles, dit-on, ne peuvent être que ſuſpectes, & ne méritent aucune conſidération dans la matiere dont il s'agit.

Mais de grace, répond cet Apologiſte, qui peut mieux ſçavoir les affaires des Maronites, que les Maronites mêmes? Quoi! parce que des Romains ont écrit l'Hiſtoire Romaine, & des François l'Hiſtoire de France, ne leur ajoûtera-t-on aucune foi? Sans compter que ce ne ſont pas les Maronites ſeuls, qui ont écrit ce que nous avons vû : on le trouve auſſi dans d'autres Auteurs, & ſur-tout dans les Ecrits des Hérétiques, qui ont le plus haï & perſecuté la Nation Maronite, comme on l'a déja remarqué.

De plus, d'où vient que, ni

les Peres, ni les Conciles, en parlant des Hérétiques, ne disent pas un mot de ce Maron, qu'Eutychius veut avoir été l'Auteur du Monothélisme, ni des Maronites, ses sectateurs prétendus? Du moins Jean de Damas, qui a fait un Catalogue si exact des Hérétiques, n'auroit-il pas dû les omettre, comme il fait, lui qui étoit si voisin des Maronites, Damas étant presqu'au pied du Mont-Liban, & s'agissant d'une Nation considérable, & de grande réputation, comme l'assûre Guillaume de Tyr.

D'où vient, encore une fois, que les Historiens Grecs, & surtout Nicephore Calixte, qui a tant déclamé contre les Hérésies de l'Orient dans le dix-huitiéme livre de son Histoire, ne dit rien du-tout de Maron, ni des Maronites?

Rien n'est donc plus faux,

conclud l'Apologiste, & plus absurde, que tout ce qui a été dit sur cette matiere par les Auteurs que Guillaume de Tyr a trompés, en écrivant que l'er- l. 22. c. 8.
„ reur de Maron & de ses Dis-
„ ciples est, & a été, suivant les
„ Actes du sixiéme Concile assem-
„ blé contr'eux, & dans lequel ils
„ furent condamnés, que dans Je-
„ sus-Christ il n'y a, & n'y a ja-
„ mais eu qu'une seule volonté &
„ une operation.

C'est apparemment de-là, continuë-t'il, que Ballarin a pris ce qui a déja été dit, sçavoir, que les Maronites présenterent au sixiéme Concile General les Lettres du Pape Honorius, mais il suffit pour le refuter, de produire tous les Conciles qui se sont tenus jusqu'à présent, & sur-tout les Actes du sixiéme Concile, cités sur ce fait, dans lesquels, bien loin de trouver la

condamnation de Maron & des Maronites, il n'en eſt pas fait la moindre mention.

On peut faire là-deſſus encore une objection, ſçavoir, qu'encore que les erreurs des Maronites ne ſe trouvent marquées, ni dans les Conciles, ni dans les Peres, pluſieurs Papes n'ont pas laiſſé que de les leur attribuer, comme il paroît par les Bulles d'Innocent III. d'Alexandre IV. & de Leon X. & que de plus ces erreurs ſe trouvent dans les Livres mêmes d'Egliſe des Maronites.

Deux réponſes à cette objection par l'Auteur de l'Apologie. La premiere: Ou les Papes n'ont entendu parler dans leurs Bulles, que de ces Maronites diviſés du reſte de la Nation, & engagés dans l'erreur de la maniere qu'il a été dit cy-devant; ou ils ſont tombés dans une erreur de fait,

trompés ſans doute par un faux Expoſé, ſelon la remarque du Pere Dandini, Jeſuite, qui fut envoyé au Mont-Liban, en qualité de Nonce, par le Pape Clement VIII. On peut voir dans le vingt huitiéme chapitre de ſa Relation de quelle maniere la choſe eſt arrivée, & ce qui a donné lieu à l'erreur.

Thomas * Biatenſis, en parlant des Maronites, a fait la même obſervation touchant les Bulles des Papes, qui ont quelquefois confondu les Maronites avec les Grecs heretiques, ou ſchiſmatiques.

La ſeconde réponſe touchant les erreurs contenuës en quelques Livres d'Egliſe eſt, que ces erreurs roulant principalement ſur l'unité de nature & de volonté en Jeſus-Chriſt, il ne faut

* Thomas Biatienſis in Tractatu de procuranda ſalute omnium Gentium, *cap.* 22.

pas douter un moment, que cela ne ſoit arrivé par l'artifice des Jacobites, leſquels ſe ſervant, comme les Maronites, de la Langue Syriaque dans preſque tout ce qui regarde la Religion, ont tâché dans tous les temps, & tâchent encore aujourd'hui d'alterer leurs Livres, pour introduire, s'il étoit poſſible, leur mauvaiſe doctrine parmi les Maronites.

C'eſt ce que le Patriarche Pierre fit parfaitement entendre au Cardinal Antoine Caraffa, grand Protecteur de cette Nation, dans une Lettre qu'il lui écrivit du Mont-Liban le 25. d'Aouſt 1578. & ce qui eſt encore confirmé par l'Auteur dont il vient d'être parlé, qui dit à peu près la même choſe dans ſon Traité, auſſi bien que le Jeſuite Dandini dans ſa Relation, ch. XXVI.

Th. Biatienſ. ibid.

Pour une plus grande preuve de cette altération frauduleuſe, F. Nairon produit le témoignage d'un excellent homme en mérite, en doctrine, & en dignité; ſçavoir le Patriarche Etienne d'Antioche & de la Nation Maronite, lequel par une Lettre du premier Janvier 1674. écrite au même F. Nairon, qui l'avoit conſulté ſur cette matiere, l'aſſûra que par une providence particuliere, il ſe trouve encore pluſieurs Exemplaires de ces mêmes Livres, mutilés, & maltraités d'ailleurs, qui ſont entierement exempts d'erreurs & d'altération.

Le Pere Dandini avoit déja reconnu la même choſe étant au Mont-Liban, comme il l'aſſûre encore dans ſon Ouvrage, ch. 28. *Maronitæ*, dit ce Pere, *profeſſi ſunt in Chriſto Domino unam perſonam, & hanc eſſe divinam,*

cum duabus naturis, voluntatibus, ac operationibus, unam divinam, & alteram humanam, egomet, magno animi mei ſolatio legi de hac materia amplum teſtimonium in eorum veris ac legitimis libris.

Enfin le ſçavant Maronite nous déclare ce qu'il a appris de plus particulier ſur cette matiere de la bouche du Pere * Nau, Jeſuite, lequel durant un long ſéjour qu'il a fait en Syrie, avoit étudié particulierement la creance des Chrétiens Orientaux, & tenoit du grand Patriarche que l'on vient de citer, ce que nous allons rapporter icy en peu de mots.

Il y a ſur le Mont-Liban une belle vallée, appellée *Faradis*, en Latin *Paradiſus*, qui fut autrefois celebre par toute la Syrie, à cauſe du grand nombre

* Michel Nau, de la Compagnie de Jeſus, qui a demeuré plus de trente années en Syrie.

d'Anachoretes qui s'y étoient retirés. Il y venoit un grand concours de peuple de toutes les ſectes, & particulierement de Monothélites & de Jacobites, attirés par la curioſité de voir ces Hermites. Quelques-uns de ces derniers trouverent le moyen de s'introduire, & de vivre pendant quelque temps parmy eux, ſous prétexte de retraite & de vertu : comme ils n'avoient tous qu'une même Langue, ils profiterent de l'occaſion, pour tranſcrire les Livres d'Egliſe, dans leſquels ils gliſſoient l'erreur, ou bien ils alteroient ceux qui étoient alors en uſage.

C'eſt ſans doute par cet artifice, que dans quelques uns de ces Livres, il eſt parlé de deux natures & de deux volontez en Jeſus-Chriſt, & dans d'autres de deux natures, & d'une ſeule volonté; la Providence n'ayant

pas permis que ces Livres fussent totalement alterés, afin que la fraude des Novateurs fût plus aisément découverte.

On ajoûte à cela une conjecture particuliere, sçavoir que dans le schisme suscité entre les Maronites par Thomas de *Kfartab*, quelques-uns de ceux qui avoient suivi son party, n'auront pas manqué de faire entrer ses erreurs dans les Livres dont ils se servoient : Livres, dit notre Apologiste, qu'on n'a pû tellement supprimer & abolir, qu'il n'en soit toûjours resté quelque Exemplaire dans le Mont-Liban. Enfin, que sous le gouvernement du Prince Maronite, dont il a été parlé, lequel avoit permis aux Jacobites de s'établir dans ces Montagnes, ceux-ci avoient répandu leurs Livres & leur doctrine comme ils avoient voulu dans tout le Pays;

enſorte qu'après qu'ils eurent été chaſſés du Liban, il reſta encore pluſieurs de ces Livres parmi les Maronites, qui les garderent par ignorance, & les laiſſerent, pour ainſi dire, en héritage à leurs ſucceſſeurs.

Dans la ſuite des temps, les Patriarches, & d'autres Prélats Maronites, peut-être un peu trop zelés pour parvenir à l'entiere abolition de ces Livres dépravés, firent brûler une infinité de précieux Manuſcrits, dont il ne reſte plus aucun Exemplaire. Si le zele leur avoit permis de diſcerner le bon du mauvais, les Sçavans auroient pû tirer de grandes lumieres de ces Manuſcrits pour l'Hiſtoire Ecléſiaſtique de l'Orient; & on peut ajoûter, pour celle des Maronites en particulier.

Quelques Auteurs Latins ont parlé de ces Livres brûlés par les

les Maronites du Mont-Liban, entr'autres Loüis Godefroy, & un Anonyme imprimé à Lyon en 1634.

On nous apprend enfin ſur ce ſujet la ſage précaution qui a été priſe par les Papes, & par la Congrégation de la Propagande, à la priere du Patriarche, & des Principaux de la Nation, pour empêcher, ou pour rendre inutile à l'avenir un ſemblable inconvenient de la part des Hérétiques, qui eſt d'avoir fait imprimer à Rome, avec beaucoup de ſoin & de dépenſe, preſque tous les Livres d'Egliſe des Maronites.

Après tout ce qui a été dit juſqu'icy ſur cette matiere, le docte Apologiſte prend droit de conclure, que les Maronites deſcendent, & ſont les reſtes de ces premiers Chrétiens de Syrie, qui n'ont jamais dégeneré de la

Foi, que leurs Ancêtres avoient reçûë des Apôtres, & qu'ils professent encore constamment au milieu des Nations infideles & schismatiques, suivant l'expression du Pape Grégoire XIII. dans sa * Bulle d'Erection du College des Maronites à Rome, & que malgré la défection de quelques-uns de la Nation en fort petit nombre : ce qui n'a pas duré long-temps ; la même Nation en general a toûjours été, & est encore aujourd'hui inébranlable dans sa Foi, contre toutes les attaques de ses ennemis.

Il réfute ensuite le reproche de quelques Modernes sur l'indigence & la misere des Maronites de Syrie, & encore sur

* Nationi Maronitarum, qui in Libani Montibus degentes à multis sæculis sub S. R. E. obedientia & devotione, Fidem Catholicam inter tot circumstantes infidelium & schismaticorum sectas retinent.

leur ignorance, en exceptant cependant ceux qui ont étudié à Rome. Oüi, dit-il, cette Nation en general eſt pauvre, & peu verſée dans les Sciences, mais elle ſe glorifie de ſa pauvreté, & de ſon peu d'érudition, par l'avantage qu'elle a d'être l'unique parmi toutes celles de l'Orient, qui ait conſervé juſqu'à préſent l'integrité de la Foi, malgré les menaces des Infideles, & l'artifice des Hérétiques.

Que ſi quelques Maronites ſont tombés, il n'eſt pas plus juſte d'accuſer toute la Nation de cette chûte, qu'il le ſeroit dans la ſuite des temps de ſoûtenir, s'il eſt permis d'en faire la comparaiſon, que toute la France a ceſſé d'être Catholique dans le ſeiziéme ſiécle, parce qu'en ce temps là pluſieurs Princes, &

quelques Prélats François, embraſſerent le Calviniſme, & ſe ſéparerent de l'Egliſe Romaine, contre la volonté des Rois de France, & malgré l'exemple des autres Princes & des Prélats, en bien plus grand nombre que les premiers.

Au reſte, quoique la pauvreté ne ſoit pas une tache, ni un reproche à faire à des Chrétiens, les Maronites ne ſont pas ſi pauvres, ni ſi peu conſidérables, qu'il ne ſe trouve parmi eux bien des familles, & ſur le Mont Liban, & dans les Villes de Syrie, qui ne manquent, ni de nobleſſe, ni de biens de la fortune; juſqu'à faire bâtir à leurs dépens des Egliſes & des Monaſteres. On diſtingue ſur-tout parmi les Maronites nobles & accommodés les Maiſons de Cazem, & de.....

C'eſt une grande opulence, continuë-t-il, pour les Maronites, d'être riches dans la Foi, comme parle l'Apôtre; & ils en ſont ſi perſuadés, que le Seigneur *Abù Nanfel Nader*, Chef de cette premiere Maiſon, & Prince de toute la Nation Maronite, n'eſtime pas tant ſes richeſſes, que la Relgion Catholique, dont il fait profeſſion, & le nom Chrétien, dont il a toûjours été un tres-zelé Défenſeur. C'eſt ce même Seigneur, que le Saint Siége, en conſideration de ſa vertu & de ſon merite, a honoré du titre de *Prince*, & de la qualité de *Chevalier Romain*, tant pour lui, que pour ſes deux fils, les Seigneurs *Abù Quanſauh*, & *Abù Naſif*, & que le Roy Tres-Chrétien & la République de Veniſe, ont encore diſtingué, en lui envoyant des Lettres de Conſul de France &

de Venise dans la Syrie.

A l'égard de l'ignorance des Maronites, le reproche n'en est pas mieux fondé, puisque c'est une grande science à des Chrétiens, d'avoir en partage la doctrine que Jesus Christ a laissée à son Eglise, & de l'avoir conservée pure & sans altération. Du moins avouëra-t on que les Maronites, élevés & instruits dans les Ecoles d'Italie, ont de la capacité & de l'érudition. On peut ajoûter, dit F. Nairon, que parmi ceux-ci il y en a eu plusieurs d'une profonde doctrine.

Nous insererons ici le dénombrement qu'il fait à cette occasion, des Maronites qui se sont le plus distingués par les Sciences, assûrés que tous les Gens de Lettres nous en sçauront gré ; & nous ajoûterons quelques articles & quelques circonstances qui ont échapé à notre Auteur,

ou qu'il ne pouvoit pas ſçavoir dans le temps qu'il a écrit ſa Diſſertation.

Premierement, l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Seigneur, Monſeigneur Eſtienne d'Eden, aujourd'huy Patriarche d'Antioche, & de la Nation Maronite, qui a composé pluſieurs doctes Ouvrages ſur la Religion, entr'autres des * volumes entiers ſur les Liturgies des Orientaux, & ſur l'accord de ces Liturgies avec celle de l'Egliſe Latine. C'eſt ce même Prélat avec qui j'ai eu l'honneur de m'entretenir, avec tant de ſatiſfaction en l'année 1690. dans ſa retraite du Keſroan, & qui par ſa rare doctrine, & par ſa pieté, fourniroit ſeul la matiere d'un long éloge. Il a vêcu encore plu-

* Volumina illa magna, quæ de Liturgiis Orientalibus, eorumque cum Latina Liturgia conciliatione elucubravit, propemodum in lucem edenda, *&c.*

ſieurs années depuis mon retour de Syrie, n'étant mort qu'au mois de Juillet de l'année 1707. dans la Maiſon Patriarchale de Canubin, âgé d'un peu plus de quatre-vingt ans.

II. Moyſe Anayſius, Archevêque de Chypre, qui a beaucoup travaillé, pour convaincre, & pour ramener les Grecs ſchiſmatiques, & qui a fini ſa vie par le poiſon qu'on croit qu'ils lui firent donner.

III. Abraham George, qui s'étant fait Jeſuite, alla prêcher la Foi dans l'Ethiopie, & y mourut pour la défenſe de la Religion.

IV. Serge Riſius, Archevêque de Damas, que le Pape Paul V. appella à Rome, pour travailler à la conciliation des Manuſcrits Arabes de la Bible avec le Texte de la Vulgate.

V. George Carmenienſis, appellé

pellé communément *la Terreur des Hérétiques*, & Auteur du Trésor Syriaque.

Lorsque les Jesuites celebrerent dans le College Romain la centiéme année de leur Institution, ils ne manquerent pas de placer les Portraits de ces sçavans Maronites parmi ceux des Hommes illustres en pieté & en érudition, qui avoient paru jusqu'à ce temps-là.

VI. George Amiré, Patriarche de la Nation, aussi excellent Theologien, que parfaitement versé dans l'intelligence de la Langue Syriaque.

VII. Jean Hesronite, de l'Ordre de Saint Dominique, & Archevêque de
de qui nous avons un sçavant* Traité Arabe des Sacremens.

* *Vindemia Sacramentorum.* C'est ainsi qu'on a exprimé en Latin le titre de ce Traité.

VIII. Un autre Jean Hefronite, auſſi Archevêque, qui a beaucoup écrit pour la défenſe de la vraie Religion.

IX. Iſaac Sciadren, Archevêque de Tripoly, que le Cardinal Frederic Borromée fit venir à Milan, pour la perfection, l'ordre, & l'arrangement de ſa riche Bibliotheque. Sciadren fit en même temps imprimer à Rome une Grammaire Syriaque fort eſtimée.

X. Michel Heſronite, auſſi Archevêque de Tripoly. Nous avons de lui la Reformation du Calendrier en Arabe, qui a été imprimée à Rome.

XI. Luc Carpaſite, & Pierre Domitius, tous deux Archevêques en Chypre. Joſeph Gratiam Heſronite, aujourd'hui Archevêque de Tripoly; & pluſieurs autres ſçavans Prélats, qui ont gouverné des Egliſes Maronites.

XII. Pierre Metoſcita, Cypriot, de la Compagnie de Jeſus, profond Theologien, & excellent Grammairien, de qui nous avons une Grammaire Syriaque Latine, & un Traité de Theologie Morale, qui ſont dans la Bibliotheque du College des Maronites à Rome.

XIII. Gabriel Sionite, Interprete du Roy Loüis XIII. Profeſſeur au College Royal, & auparavant Profeſſeur en Syriaque & en Arabe au College de la Sapience à Rome, d'où il fut appellé en France pour l'édition de la grande Bible de M. le Jay. Il conduiſit cet Ouvrage juſqu'à un certain temps, avec un travail immenſe, & une égale capacité. Les ſçavans Anglois, qui ont auſſi donné une Bible Polyglotte, ont ſçu profiter de ce travail. Une application ſi ſérieuſe, n'empêcha pas G. Sionite

de travailler à d'autres Ouvrages pendant ſon ſejour à Paris, conjointement avec Jean Heſronite, ſon intime amy, & ſon compatriote. Ils firent imprimer dans cette Ville un Traité des Mœurs & des Coûtumes des Orientaux, & une Traduction Latine, ou plutôt un Abregé de l'Ouvrage Geographique du Cherif *Edriſſi*, ſous le titre de *Geographia Nubienſis*. Ce ſçavant homme mourut à Paris en l'année 1648. eſtimé & regretté de tous les Gens de Lettres qui l'avoient connu particulierement.

XIV. Victor Scialac, Fondateur du College des Maronites, qui étoit autrefois à Ravenne. C'eſt de lui que nous avons la Verſion du Livre de Job du Syriaque en Latin. Il a auſſi composé pluſieurs Traités Apologétiques.

XV. Abraham Ecchellenſis,

dont la haute réputation & les Ouvrages sont assez connus des Sçavans, qui n'ignorent pas aussi l'estime & la bienveillance dont les Prélats les plus distingués, & les Hommes de Lettres les plus illustres de l'Europe l'ont honoré. Il fut Professeur en Arabe & en Syriaque à Rome & à Paris, & employé, après Gabriel Sionite, à la conduite de l'Edition de la Bible de M[r] le Jay. Ses principaux Ouvrages sont la Traduction Latine de la Chronique Orientale, imprimée à Paris en l'année 1651. Une autre Traduction des Canons Arabes, attribués par les Orientaux au Concile de Nicée, avec celle de la Préface Arabe du même Concile, aussi imprimée à Paris : le Catalogue des Ecrivains Syriens de *Hebedjesu*, avec des Notes, dédié au Cardinal Antoine Barberin, & imprimé

à Rome en 1653. Une Dissertation contre Selden, Presbyterien Anglois, sous le titre de *Eutychius vindicatus*, dans laquelle *Hottinger*, Professeur de Zurich, Auteur d'une Histoire Orientale, est repris de plusieurs fautes. Cette Dissertation fut imprimée à Rome en 1661. Mr d'Herbelot nous apprend, qu'*Ecchellensis*, nommé dans sa Bibliotheque Orientale *Ibrahim Alttalcalani al Marouni*, a aussi traduit de l'Arabe en Latin *le Miroir qui répresente le Monde*: Livre de Morale, tiré d'un Ouvrage plus ample, dont l'Original est Persien. Quelques Théologiens Allemands, & d'autres Ecrivains Hétérodoxes, ont fort maltraité notre sçavant Maronite; mais leurs invectives lui font honneur, parce qu'il s'agit de la Religion, & de la verité, qu'il a défenduës contre les pré-

tentions des Novateurs : ſur quoi * l'un des plus Sçavans hommes de notre temps, & des plus éclairés ſur ces matieres, vient de le juſtifier dans un Ouvrage, dont on ne ſçauroit aſſez admirer l'excellence & la ſolidité.

XVI. Enfin, Joſeph Anturin d'Alep, de la Compagnie de Jeſus, dont le rare talent pour la Prédication, la ſouvent fait admirer à Rome, & dans les principales Villes d'Italie.

XVII. Ce ſont-là les principaux Maronites qui ont paſſé de Syrie en Europe, avec des talens heureux pour les Sciences, & qui s'y ſont le plus diſtingués, ſelon le dénombrement de F. Nairon. Nous joindrons à ces Sçavans Fauſte Nairon lui-mê-

* M. l'Abbé Renaudot, dans le cinquiéme Tome de la Perpetuité de la Foi, l. IX. ch. VII. page 683. & ſuiv.

me, parce qu'il a consacré toute sa vie à l'étude, & qu'il nous reste plusieurs monumens de sa doctrine & de son application. Il étoit originaire de Ban, gros Bourg du Mont-Liban, situé vis-à-vis de Canubin, dont les habitans encore aujourd'huy parlent la Langue Syriaque, Abraham Ecchellensis, son oncle maternel, le fit venir à Rome, où il se distingua parmy ses compatriotes, sur-tout par sa grande capacité dans les Langues Orientales. Dans la suite, il fut successeur d'Ecchellensis dans sa Chaire de Professeur au College de la Sapience, & Interprete de la Congrégation de la Propagande. Les principaux Ouvrages de F. Nairon, sont sa * Dis-

* Dissertatio de Origine, Nomine, ac Religione Maronitarum, Autore Fausto Naïrono, Banensi Maronitâ, Chaldaïcæ, seu Syriacæ Linguæ in almo Urbis Archi-gymnasio Lectore. 1. *vol. in* 8. *Romæ* 1679.

ſertation, publiée à Rome en l'année 1679. en faveur de la Nation Maronite ; & un autre Ouvrage Apologétique pour la Religion Catholique en general, dans lequel il a ajoûté encore quelque choſe ſur les Maronites. Cet Ouvrage, qui porte pour titre * *Evoplia Fidei Catholicæ Romanæ*, &c. a été imprimé à Rome en l'année 1694. dédié au Pape Innocent XII. J'ay reçu, comme je l'ai dit ailleurs, quelques Lettres Latines de ce ſçavant Maronite, qui ſentent ſon habile homme, & qui ſont écrites avec autant de politeſſe, que de modeſtie. Par la derniere de ces Lettres, dattée du 22.

* Evoplia Fidei Catholicæ Romanæ Hiſtorico-Dogmatica, ex vetuſtis Syrorum, ſeu Chaldæorum monumentis eruta ; ubi de Chriſtianis Orientalibus, deque eorum Ritibus, Doctrina, & Fide quoad articulos à Novatoribus noſtri temporis impugnatos. Autore F. Nairono, Banenſi Maronitâ, &c. *2. vol. in 8. Romæ* 1694.

Novembre 1701. il paroît qu'il étoit alors occupé à l'Edition du Nouveau Teſtament en Syriaque & en Arabe, qui a ſans doute été imprimé depuis ce temps-là. Fauſte Nairon eſt mort à Rome en l'année 1711. âgé d'environ quatrevingt ans, dans une grande réputation, de pieté, & de capacité dans les Lettres Orientales. Il étoit ſeulement Diacre, & Chanoine de l'Egliſe de . . . .
n'ayant jamais voulu être ordonné Prêtre, par un ſentiment d'humilité.

Voicy encore quelques Maronites, qu'il eſt bon de ne pas omettre, leſquels n'étant jamais ſortis de leur Pays, n'ont pas laiſſé de ſe diſtinguer du côté de l'érudition, ſoit qu'ils ayent pris les élemens & le goût des Sciences de leurs compatriotes revenus de Rome, ou des Miſſion-

naires de Syrie, qui s'appliquent fort à cultiver les jeunes Maronites. Quoi qu'il en ſoit, il y a eu des Sçavans de cette Nation, qui le ſont devenus par l'uſage qu'ils ont fait de leur bon eſprit, & par l'aſſiduité de leur propre travail : tels ſont,

XVIII. Le Patriarche Joſeph Accuri, perſonnage verſé dans toutes les matieres Eccléſiaſtiques ; il nous a laiſſé une Grammaire Syriaque en vers, que la Congrégation de la Propagande a fait imprimer.

XIX. Jean Safrenſis, auſſi Patriarche, recommandable par la Sainteté de ſa vie, & tres-diſtingué par ſa capacité dans les Sciences divines & morales.

XX. George Beſbeelenus, autre Patriarche des Maronites, ſçavant dans toutes les Langues de l'Orient, & extrémement verſé dans le Droit Eccléſiaſtique.

XXI. Antoine Banesius, Archi-prêtre dans le Diocése de Seïde, Poëte de réputation, qui a fait en Arabe plusieurs Poëmes de l'Histoire de son temps.

XXII. Joseph de Ban, Archi-prêtre à Alep, qui introduisit dans cette Ville la Réformation du Calendrier par Grégoire XIII. & qui la défendit hautement devant le Pacha d'Alep, contre les Patriarches des Grecs, des Arméniens, & des Jacobites, avec un tel succès, qu'il s'attira l'admiration de toute l'Assemblée, & qu'il obtint pour l'Eglise Maronite la permission de celebrer la Pâque à sa volonté.

XXIII. Gabriel Qlai, qui a fait un beau Traité des Sacremens, & plusieurs Livres en vers de l'Histoire des Maronites.

On s'abstient, avec F. Nairon, d'un plus long Dénombre-

ment, pour ne point ennuyer; mais nous souscrivons volontiers à ce qu'il a ajoûté dans sa Dissertation, en faveur du Seigneur *Abu Naufel*, Chef de toute la Nation Maronite, que nous avons vû plusieurs fois en Syrie, & de qui nous avons reçu tant de marques de sa bienveillance pour les François, & pour les Gens de Lettres en particulier. Ce Seigneur, en suivant les traces du Prince *Abu Nader*, son pere, aussi distingué par les Sciences, qu'il cultivoit, que par les Armes, dont il faisoit profession, s'est acquis une grande réputation de capacité, sur-tout dans l'Histoire, ayant écrit celle du fameux Emir *Fakreddin*, & plusieurs autres évenemens de son temps.

Nous n'oublierons pas aussi le Prince Maronite *Abu Dhaher*, de l'ancienne & illustre Maison

de *Hhabeiſcin*, l'un des plus ſçavans Seigneurs qui fût de ſon temps dans la Syrie. Il excelloit ſur tous dans la Politique & dans les Négciations; enſorte que le Grand Emir dont nous venons de parler, lequel s'étoit emparé d'une grande partie de cette Province ſous l'Empire d'Amurath IV. n'entreprenoit jamais rien, ſans le conſulter.

C'eſt ainſi que les Maronites répondent par la plume de leur Apologiſte, aux reproches de pauvreté & d'ignorance, que quelques Critiques ſe ſont aviſez de leur faire; à quoi ils croyent pouvoir ajoûter, que parmy tous les Chrétiens de Syrie, il ne s'en trouve pas de plus ſçavans que les Maronites, & que ſi les Hommes doctes de cette Nation n'y ſont pas actuellement en plus grand nombre, il ne faut pas s'en étonner, à

cauſe de la vexation que ſouffrent les Maronites de la part des Turcs : vexation qui ne permet guères de s'appliquer tranquillement à l'étude, & qui oblige plutôt ces pauvres Chrétiens de vaquer à des profeſſions bien differentes, pour gagner leur vie, & pour ſe tirer d'affaires.

Notre Apologiſte rapporte, à cette occaſion, ce qui ſe paſſoit à Rome même du temps des Lombards : temps ſi peu favorable aux Sciences dans cette Capitale du Monde Chrétien, que le Pape Agathon fut obligé d'aller chercher juſqu'en Angleterre un Sujet capable pour aſſiſter de ſa part au ſixiéme Concile General ; & il applique aux * Maronites les plaintes de ce Pape dans ſa Lettre aux Empereurs

Baronius en l'année 680.

* Nam apud homines in medio gentium poſitos, & de labore corporis quotidianum victum cum ſumma hæſitatione, ſeu exercitatione conquirentes, quomodo ad plenum

touchant le malheur des temps, qui ne permettoit pas à l'Italie, d'élever des Gens de Lettres.

Mais dans cette rareté de Sçavans hommes, capables de défendre la cause de l'Eglise, on avoit toûjours, remarque le même Pape, le secours des Saints Peres, & des anciennes Traditions pour combattre l'erreur, & pour dissiper les tenebres de l'ignorance : de même, dit Fauste Nairon, si les Maronites gémissant sous la domination des Infideles, ne sont pas toûjours en état d'étudier, & de devenir sçavans, ils ont un avantage qui égale toute science & toute doctrine, sçavoir la lumiere dont ils sont éclairés par les Ecrits de leurs venerables Peres, singulierement par ceux des Saints Jac-

poterit inveniri Scripturarum scientia? *&c. Epist. Agathon. Papæ ad Imperat. Constantinum, Heraclium, & Tiberium Augustos.*

ques

ques de Nisibe, Ephrem le Syrien, & Isaac surnommé *le Philosophe*, sans compter la lumiere generale & principale, qu'ils tirent de l'Eglise Romaine, à laquelle ils sont si étroitement unis.

Il reste au Défenseur des Maronites à répondre à ceux qui disent que du moins les Chrétiens de ce nom, sont un rejetton des Jacobites: ce qui est, dit-il, assez le sentiment de Mr Simon *, qui a plutôt écrit pour réfuter le Pere Dandini dans la Relation de son Voyage au Mont-Liban, que pour l'éclaircir par des Remarques; & cela, selon Mr Simon, parce que les Maronites ont beaucoup de Livres qui leur sont communs avec les Jacobites.

La réponse est, que si ces Critiques avoient dit plus en general, que les Maronites sont un

* Commentatori dicam, an Confutatori? &c.

germe des Syriens, ils ne ſe ſeroient pas écartés de la verité ; car c'eſt, dit-on, de cette premiere ſouche, que ſont ſortis, comme autant de rejettons, les Jacobites, les Maronites, les Monothélites, & quelques autres Chrétiens, avec cette difference, que dans le temps que tous ceux-là ſe ſont écartés de la véritable Foy, les ſeuls Maronites l'ont retenuë, & embraſſée avec plus de ferveur que jamais.

Quant à la communauté de Livres avec les Jacobites, les Maronites n'ont pas crû devoir ſupprimer ceux qui ne contiennent aucune erreur ; au contraire ils es ont jugés utiles pour confondre les Jacobites mêmes. Au reſte, ſi avoir des Livres, & des Ceremonies ſemblables, étoit un bon argument, pour prouver que les Maronites ſont ſortis des Jacobites, on pourroit prouver de

la même maniere, que plusieurs Hérétiques sont des rejettons de l'Eglise Romaine, parce qu'en effet ils ont avec elle plusieurs Livres communs, & des Ceremonies pareilles aux siennes.

On ne peut en effet rien conclure de là, si ce n'est que les Jacobites & les Maronites, avant que ceux-là eussent fait schisme, se sont servi de quelques Livres qui leur étoient communs; de même que les Hérétiques en general, avant que d'être tombés dans l'erreur, avoient plusieurs Livres communs avec les Catholiques, lesquels ils retiennent même encore.

Il doit enfin passer pour constant, selon l'Apologiste, & il se flate de l'avoir démontré dans son Ouvrage, que les Maronites n'ont jamais été de la secte des Monothélites, & qu'on ne peut en aucune façon assûrer avec

Timothée de Constantinople, cité par Tamagnin dans son Histoire des Monothélites, que les Maronites n'avoient pas reçu le quatriéme, le cinquiéme, & le sixiéme Concile General : ce qui est tres-aisé à réfuter par les Ecrits mêmes des Jacobites, cy-devant rapportés, par la persécution soufferte de la part des Moines de Saint Maron, pour la défense du Concile de Calcedoine ; par le zele enfin, avec lequel ces Moines Maronites s'employerent pour faire recevoir les Decrets du cinquiéme Concile œcuménique par toute la Syrie.

De plus, dans un tres-ancien Manuscrit de l'Eglise Maronite, qui contient l'Office de la Circoncision & celui de Saint Basile, on trouve des anathemes contre Arius, Nestorius, Eutyches, & Dioscore ; & dans le Livre des Collections, les er-

reurs de Pierre le Foulon, se trouvent réfutées par Jean Maron. Sur quoy le même Apologiste se promet d'écrire plus au long dans un Traité particulier, qui aura pour but de réfuter les hérésies des Orientaux, & celles des Novateurs Européens, par le témoignage des plus anciens Manuscrits Syriens, ou Chaldéens de l'Eglise Orientale.

Pour ce qui est de ce qu'a écrit le sçavant Pere Petau, que les Maronites ont donné dans les erreurs des Monophysites & des Theopaschasites; il se peut faire, dit-il, que quelques Maronites, en tres petit nombre, ont eu ce malheur; mais il n'est pas plus juste d'accuser de ces erreurs toute la Nation Maronite, que de douter de la Catholicité de la France, & de l'Allemagne en general, parce que quelques François, & quelques Allemands ont embrassé le Calvi-

nisme & le Lutheranisme.

C'est enfin encore une injure pour cette Nation, que de lui attribuer des erreurs touchant la Trinité. C'est ce qu'a fait l'Interprete Latin des Oeuvres de Saint Jean de Damas, qui appelle *Maroniser*, *Maronisare*, admettre le Crucifiement dans le Trisagion : & par-là il sembleroit que les Maronites sont les premiers Auteurs de l'erreur introduite dans une si sainte & si respectable priere. F. Nairon réfute cet Interprete, & il finit par-là sa Dissertation, en soûtenant qu'il a mal lû le Texte Grec de Jean Damascene, qui ne porte point μαρωνίζειν, mais παροινίζειν, c'est à dire, faire quelque chose étourdiment, & en gens qui seroient pris de vin, ce que le saint Docteur dit de ceux qui font mention de la Croix dans le Trisagion.

Ce n'est pas, ajoûte-t-il, que

les Maronites encore aujourd'huy ne parlent de la Croix, en récitant le Triſagion ; mais dans un ſens ſi catholique, que dans leurs Livres d'Egliſe, examinés & imprimés à Rome, on a retenu cette même formule : alors le Triſagion ne ſe rapporte pas à la Tres-ſainte Trinité, mais à la ſeule Perſonne de Jeſus Chriſt, qui eſt trois fois Saint, c'eſt à dire infiniment Saint.

Sur quoi il eſt bon de ſçavoir que les Maronites prennent le Triſagion en deux manieres. Ils l'appliquent quelquefois aux trois Perſonnes divines ; & en ce ſens ils croyent que ce ſeroit une impieté & un blaſpheme, d'y ajoûter le Crucifiement : auſſi ne le récitent-ils jamais avec cette addition, lorſqu'il s'agit de ce premier ſens. C'eſt ainſi qu'il eſt exprimé dans leur Miſſel, où après la lecture du ſaint Evangile, on lit ces pa-

roles, traduites du Syriaque, *ſanctus Deus, ſanctus fortis, ſanctus immortalis, miſerere nobis.*

Ils l'appliquent encore à Jeſus-Chriſt ſeul; & alors ils font mention de la Croix, parce qu'il en a ſouffert véritablement le ſupplice. C'eſt en ce dernier ſens, que le Triſagion eſt employé dans pluſieurs endroits du Breviaire Maronite, & particulierement à l'Office de Matines le jour de la Nativité du Sauveur, où cet Hymne eſt ainſi recité: *Sanctus Deus, qui Nativitate tuâ ſanctâ liberaſti nos à ſeductionibus; Sanctus fortis, qui fortificaſti Gregem tuum, ut canat tibi gloriam: Sanctus immortalis, quoniam mortales filii Adam vixerunt Nativitate tuâ vivificante omnes. Qui crucifixus es, Domine noſter pro Eccleſia tua, & liberaſti eam die Nativitatis tuæ ex ſeductione & peccato.*

ABREGE'

ABREGÉ
DE LA VIE
DE MONSIEUR
DE CHASTEUIL,
SOLITAIRE
DU MONT-LIBAN.

AVERTISSEMENT.

SUR ce que javois appris, étant au Mont-Liban, de la Vie admirable que Monſieur de Chaſteüil y a menée pendant pluſieurs années, j'ai eu la curioſité depuis mon retour, d'en lire l'Hiſtoire, qui a été écrite par Mr Marchety, Prêtre de Marſeille, & imprimée à Paris en 1666. mais quelque recherche que j'aye pû faire chez tous les Libraires, & dans les Bibliotheques, je n'ai jamais pû rencontrer * ce Livre.

Je penſai qu'il ne ſeroit pas ſi rare en Provence, où la famille

* Tous les Exemplaires de ce Livre, qui reſtoient à Pierre le Petit, lequel l'avoit imprimé en l'année 1666. furent brûlés, avec quantité d'autres Ouvrages, dans l'incendie qui arriva quelque temps après au College de Montaigu, où le Petit avoit ſon Magaſin.

de Monſieur de Chaſteüil eſt illuſtre par ſa Nobleſſe & par ſes Alliances, & tient encore un des premiers rangs dans le Parlement ; cependant je ne réüſſis pas mieux qu'à Paris, & je ſerois encore dans la même peine, ſi un Solitaire de cette Province en ayant un Exemplaire, qu'il garde bien précieuſement, n'en eût enfin laiſſé tirer une copie manuſcrite, qui m'a été envoyée à Paris.

J'ai trouvé que c'eſt une lecture fort édifiante, & en même temps curieuſe, & agreable par les diverſes choſes qui y ſont traitées, & qui ont rapport à l'Hiſtoire du Mont-Liban ; j'ai donc crû qu'il ne falloit pas laiſſer perdre un Monument de cette importance, & priver mon Ouvrage d'un ornement ſi conſiderable. Mais comme cette vie eſt écrite d'une maniere dif-

fuſe, chargée de fréquentes moralitez & de longues réflexions, qui interrompent le fil du diſcours, enſorte que le Lecteur perd ſouvent de vûë l'objet principal, ſans parler du ſtyle & de pluſieurs expreſſions contraires à la pureté de notre langue ; je me ſuis appliqué à donner des bornes, & une autre forme à tout cet Ouvrage, dans le deſſein de le publier à la ſuite du mien, ſous le nom d'*Abregé.*

Cependant je n'ai fait aucun retranchement eſſentiel ; & même dans pluſieurs endroits importans, j'ai quitté mon ſtyle, pour employer les propres termes de l'Auteur, afin de donner plus de poids à la narration, ſurtout dans les faits miraculeux. J'ai ajoûté quelques notes, pour éclaircir quelques endroits.

Monſieur Marchety n'a compoſé cette Hiſtoire, qu'environ

vingt ans après la mort de Monsieur de Chasteüil ; ainsi il a eu tout le temps nécessaire pour prendre des instructions, & pour recueillir des mémoires justes. Il les a presque tous eus des Peres Carmes Déchaussés du Mont-Liban, & particulierement du Pere Celestin de Sainte Liduvine, Professeur des Langues Orientales à Rome, & du Pere * Philippe de la Sainte Trinité, Provincial du même Ordre, Auteur de plusieurs beaux Ouvrages ; lesquels Peres ont particulierement conversé avec Monsieur de Chasteüil sur le Mont-Liban.

Ce saint homme, au rapport

* Nous avons de lui, entr'autres Ouvrages une Description historique de tout l'Orient ancien & moderne, écrite en Latin sous ce titre : *Itinerarium Orientale*, &c. Le Pere Pierre de Saint André, Religieux du même Ordre, en a fait une Traduction Françoise, Imprimée à Lyon en 1652. 1. *vol. in* 8.

de ces mêmes Peres, avoit écrit plusieurs Lettres, & composé quelques Ouvrages, pour lui servir dans ses études & dans ses exercices de pieté: entr'autres une Concordance sur les Passages les plus difficiles de l'Ecriture, qui semblent être contraires les uns aux autres, & des Remarques sur toute l'Ecriture; mais tous ces Ecrits se sont perdus, par la négligence de ceux qui les ont eus en leur disposition.

On ne sçait pas non plus ce qu'est devenuë une excellente Homelie Latine, qu'il avoit faite en l'honneur de Saint Mitre, Patron de la Ville d'Aix, sa Patrie, avec des Réflexions, qui faisoient connoître son esprit, & la ferveur de sa dévotion. Monsieur Marchety regrette avec raison la perte de tous ces Ouvrages, qui auroient

rendu le ſien plus conſidérable.

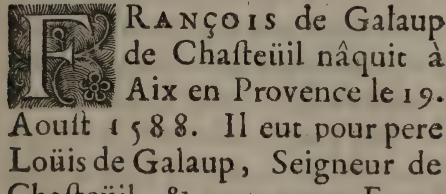
Pour moi, après avoir eu la ſatisfaction de viſiter le tombeau de Monſieur de Chaſteüil, & d'entendre confirmer par les plus anciens Solitaires du Mont-Liban, toutes les grandes choſes qui ſont rapportées dans ſa Vie, j'ai crû que j'étois dans une eſpece d'obligation de tirer cette Vie de l'obſcurité, & de ſuppléer en quelque maniere au defaut de ſon Auteur, qui avoit deſſein de la faire réimprimer, lorſqu'il mourut, il y a quelques années, dans l'Abbaye Saint Victor de Marſeille, où il s'étoit retiré, après avoir travaillé toute ſa vie à pluſieurs Ouvrages dignes de ſa pieté & de ſon érudition.





ABREGÉ DE LA VIE DE MONSIEUR DE CHASTEUIL, SOLITAIRE DU MONT-LIBAN.

Livre Premier.



RANÇOIS de Galaup de Chasteüil nâquit à Aix en Provence le 19. Aoust 1588. Il eut pour pere Loüis de Galaup, Seigneur de Chasteüil, & pour mere Françoise Cadenet, tous deux il-

luſtres par leur naiſſance & par leur vertu.

Les prémices de ſa pieté parurent dès ſon enfance par une extrême compaſſion envers les pauvres ; il les aſſiſta dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il leur donnoit ſes livres & ſes habits ; & un jour entr'autres, il diſtribua ſecretement huit pains à autant de pauvres ; ſon excuſe, quand on s'apperçut de ce pieux larcin,
» fut, que Jeſus-Chriſt avoit eu
» faim, & qu'il n'avoit pû le re-
» fuſer

A cette ardente charité, il joignit l'amour de la mortification & des ſouffrances ; à peine avoit-il dix ans accomplis, qu'il porta la haire & le cilice, ſans parler de ſes jeûnes & de ſes auſteritez, qui allerent juſqu'au point de ſe ſerrer les bras & les jambes par de petites cordes qui lui écorcherent la peau, & lui

firent des playes, dont on fut obligé de le guérir.

Il se relâcha de ses grandes austeritez, par une obéïssance aveugle à son Directeur, & il s'appliqua à l'étude des Lettres humaines.

Pendant cet Exercice, qui dura six ans, il fut l'exemple & le modele de tous ses compagnons d'étude, qu'il tâchoit de porter au bien, & d'éloigner du vice par toutes sortes de moyens.

Distingué par la beauté de son génie, & par ses progrès dans les Belles-Lettres, il s'attacha particulierement à l'intelligence de la Langue Grecque, & à l'étude des Poëtes Latins, d'où il passa à l'étude de la Philosophie, & à celle du Droit : ce qu'il fit avec beaucoup de succès ; & il reçût le Bonnet de Docteur en cette Faculté.

Il donna ensuite une entiere

application a l'étude des Langues & des Mathématiques, commençant par la Langue Hébraïque, en quoi il fut favorisé par la rencontre heureuse qu'il fit à Aix, du Pere Gabriel de Villa, Religieux Minime, l'un des plus sçavans hommes de son temps en cette Langue.

Pour s'y perfectionner davantage, il se retira à Avignon, prit les leçons d'un docte Rabbin, & se rendit si parfaitement habile, que les plus sçavans Juifs reconnurent depuis n'y avoir point eu d'homme dans ce siécle, qui possedât mieux que lui l'Hébreu & l'intelligence de l'Ecriture.

Outre les Mathématiques, Monsieur de Chasteüil eut de la curiosité pour l'Astrologie : ce qui l'engagea dans la vanité des Horoscopes, & dans la connoissance des choses futures par l'ob-

ſervation des Aſtres. On aſſûre qu'il a prédit pluſieurs choſes conſidérables, qui ſont arrivées; & entr'autres, les grands évenemens qui ſuivirent la fameuſe Comete de l'année 1618.

Mais le Pere Denys, Capucin d'Avignon, qui avoit un tres-grand pouvoir ſur ſon eſprit, & qui connoiſſoit ſon rare talent pour l'étude de l'Ecriture ſainte, lui fit bien-tôt perdre cet attachement.

Il ſe retira à la campagne, & il repris cette étude ſainte avec plus d'application & plus de fruit que jamais. La parfaite intelligence qu'il avoit de la Langue Hébraïque, jointe à ſes diſpoſitions toutes Chrétiennes, le rendit en peu de temps tres-ſçavant dans le ſens litteral de l'Ecriture; & ſa pieté s'accroît, à meſure qu'il avance dans cette étude.

Il liſoit reglément toute l'Ecriture ſept fois l'année, & vers la fin de ſa vie une fois tous les mois, ajoûtant à cette lecture celle du Pſeautier une fois toutes les ſemaines.

Pendant cet Exercice laborieux, la peſte affligeoit la Provence: ce qui obligea Monſieur de Chaſteüil de ſe retirer à Baugency, chez le celebre Monſieur de Peireſc, ſon bon ami. C'eſt dans ce temps-là qu'il fit ſes Obſervations ſur le Pentateuque Samaritain, nouvellement apporté du Levant, & préſenté à Monſieur de Peireſc par le Pere Theophile Minuti, Religieux Minime. Ces Obſervations furent depuis envoyées, avec le Texte Samaritain, à Gabriel Sionite, ſçavant Maronite, Profeſſeur en Arabe au College Royal, pour être inſerées dans la grande Bible Polyglotte, que

l'on imprimoit alors à Paris.

Une application si continuelle à la lecture de l'Ecriture sainte, détachoit toûjours davantage Monsieur de Chasteüil des choses de la terre, & lui rendoit en même temps la Langue Hébraïque si familiere, qu'il faisoit toutes ses prieres en cette Langue; il en sçavoit tous les termes, leur force & leurs racines. Cette intelligence lui servoit encore pour connoître à fonds les choses dont il recherchoit la verité.

Il a donné en plusieurs rencontres des marques de cette profonde capacité, & entr'autres, à l'occasion de l'Entrée de Louis XIII. dans la Ville d'Aix, lorsque Monsieur de Chasteüil, son frere aîné, qui travailloit aux Inscriptions des Arcs-de-triomphe, & des Monumens préparés pour cette Entrée, lui demanda pourquoi l'Ecriture ap-

pelloit les Rois du nom de *Bouclier*; à quoi cet habile frere * satisfit d'une maniere qui ne laissa rien à desirer aux plus éclairés.

La connoissance qu'il acqueroit ainsi de jour en jour de la nature des choses, dans la force

* Le nom Hébreu *Magheu*, disoit M. de Chasteüil, qui signifie un *Bouclier*, signifie encore *proteger*, *défendre*, & *entourer*: expression qui convient parfaitement aux Rois, lesquels doivent être les Protecteurs des peuples qui leur sont soumis. Saul est appellé *Bouclier*, en ce même sens; & dans le Pseaume XLVI. vers. 10. où notre Version porte, *les Forts de la terre*, l'Hébreu nous fait lire, *les Boucliers de la terre*; ainsi que dans le XXI. ch. d'Isaye, v. 5. au lieu de ce terme, *prenez le Bouclier*, selon la même Version, l'Hébreu porte, *oignez le Bouclier*, pour dire, *sacrez le Roy*. Cette expression, ajoûtoit-il, convient encore plus éminemment au Roy des Rois, Protecteur de tous les hommes, & particulierement des Enfans d'Abraham; aussi prend-il lui-même ce nom de *Bouclier*, lorsque parlant à Abraham, Gen. XVI. 1. il lui dit, *je suis ton Bouclier & ta récompense*; & selon Saint Jerôme, *ton Protecteur*, &c. Surquoi, & sur d'autres semblables passages, M. de Chasteüil faisoit des applications & des moralitez, dignes de son érudition & de sa pieté.

des

des noms Hébreux, & cette profonde intelligence qu'il avoit du ſens litteral de l'Ecriture, acheverent de le détacher du commerce du monde: Il n'y a rien à faire, diſoit-il à ſes véritables amis, avec la plûpart des hommes, qui ne s'occupent qu'à faire beaucoup de bruit, ſans ſe mettre en peine de produire de véritables & de ſolides effets de vertu.

Monſieur de Peireſc, qui connoiſſoit le fond de ſon merite, étoit celui de tous ſes amis, qui combattoit le plus ſon eſprit de ſilence & de retraite; il diſoit ſouvent de Monſieur de Chaſteüil: Faut-il qu'un homme qui a de ſi belles lumieres, parle ſi peu? Mais rien n'étoit capable de le diſtraire de la forte application qu'il avoit à contempler Dieu dans les ſaintes Ecritures.

Il quitta cependant un jour

ſa ſolitude, pour aller à la Ville de Brignole trouver un de ſes amis de grande conſidération, qui s'étoit fait Huguenot. Il fit tous ſes efforts pour le ramener à l'Egliſe; mais voyant que toutes ſes conferences étoient inutiles, il le quitta, & ne voulut plus avoir de commerce avec lui.

Entre pluſieurs fruits que Monſieur deChaſteüil recuëillit de l'étude de l'Ecriture, il avoit un amour extraordinaire pour la chaſteté, qu'il garda toute ſa vie de la maniere du monde la plus exacte. Senſiblement touché du beau paſſage de Job ſur le ſujet des femmes, il fit avec ſes yeux le même pacte que ce Patriarche avoit fait; & pour mieux meriter la grace de cette vertu, il mortifioit ſa chair par le jeûne de trois jours chaque ſemaine, par l'étude, par le tra-

vail, & par l'oraiſon.

L'étude de l'Ecriture lui avoit encore inſpiré une dévotion toute particuliere pour l'Enfance de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Il veilloit tous les jours juſqu'à minuit ; & au moment que l'heure ſonnoit, il ſe proſternoit pour adorer l'anéantiſſement du Fils de Dieu ; il ſe tenoit quelques momens en méditation ſur ce Myſtere, & il baiſoit la terre, en prononçant ces paroles : *Et Verbum caro factum eſt.*

Cette pratique eſt d'autant plus remarquable, que Monſieur de Chaſteüil ſe levoit tous les jours à quatre heures du matin, & qu'il n'en gardoit pas moins la coûtume inviolable, de ne ſe coucher jamais, qu'après avoir rendu à minuit ſes hommages à l'Enfant Jeſus.

Cependant la profondeur de ſon érudition, lui attiroit chaque

jour des admirateurs. On ne lui proposoit rien sur la Science des Ecritures, qu'il ne résolût sur le champ d'une maniere claire & solide. Enfin, les plus sçavans hommes de son temps, le consideroient comme leur Oracle sur cette matiere.

Monsieur de Peiresc se faisoit souvent un plaisir de le contredire sur des points de critique, pour le faire parler, & pour profiter plus abondamment de ses lumieres. Il y eut entre ces deux excellens hommes une union fort étroite ; de sorte que Monsieur de Chasteüil se retiroit souvent à Baugency, chez son illustre ami.

C'est là qu'il examina le Pentateuque Samaritain, dont il a déja été parlé ; après avoir fait ses Remarques sur cet Ouvrage, Monsieur de Chasteuil entreprit de détromper plusieurs Sçavans,

qui avoient pris ce * Texte pour l'Original de Moyse.

Il convenoit que ce Texte étoit ancien, & qu'il pouvoit passer pour authentique ; mais il faisoit voir clairement, que la conformité du Texte en question avec les citations qui en sont faites dans le Nouveau Testament, & que le Texte Hébreu semble n'avoir pas, n'étoit pas une raison assez considérable, parce que cette différence n'étoit sensible qu'à ceux qui ne pénétroient pas assez le sens de la phrase hébraïque, qui dans le fonds étoit semblable à celui du Texte Samaritain.

Il fortifioit son sentiment d'exemples authentiques, tirés de

* Le Pere Morin a donné le Pentateuque Samaritain pour le Texte original de Moyse; en quoi il a été censuré par Valerien de Flavigny, Professeur en Hébreu au College Royal : ce qui fortifie le sentiment de M. de Chasteüil sur cet Ouvrage.

l'Ecriture, & de raiſons ſolides, priſes du Texte même, qu'on vouloit faire paſſer pour original.

Par exemple, que l'Auteur de ce Texte avoit tellement affecté de rendre conforme le Deuteronome avec l'Exode, que lorſque la même hiſtoire étoit rapportée dans ces deux Livres, s'il y avoit quelque circonſtance de plus dans l'un, il la tranſcrivoit toute entiere dans l'autre, ſans y manquer d'un mot.

De ſorte que l'on fut enfin obligé de conclure tout le contraire de ce que les plus doctes avoient penſé, ſçavoir, que la conformité du Texte Samaritain avec le Texte du Nouveau Teſtament, étoit la plus évidente marque de ſa nouveauté, & de la mauvaiſe foi de ſon Auteur, qui avoit prétendu autoriſer ſon Ouvrage par cet artifice.

Au reſte, ce Texte Samaritain, d'ailleurs fort curieux, & des plus correcꝭts, & les Remarques critiques de Monſieur de Chaſteuil, arriverent trop tard à Paris, Gabriel Sionite ayant déja fait imprimer les Livres de Moyſe. Ce docte Maronite ſe contenta d'inſerer à part dans le corps de la grande Bible, les endroits de ce Texte qui differoient du Texte déja imprimé, avec des Notes de ſa façon. A l'égard du Pentateuque & des Remarques de Monſieur de Chaſteuil, on les renvoya à Monſieur de Peireſc, qui en fit depuis préſent au Cardinal Barberin.

Quoique Monſieur de Chaſteuil fût rempli de ces riches lumieres, il s'eſtimoit encore ſi pauvre, & ſe croyoit tellement dans les tenebres ſur pluſieurs endroits de l'Ecriture, qu'il prit

enfin la résolution de quitter sa patrie, ses parens, & ses amis, pour aller chercher les plus sçavans hommes de l'Orient dans les Langues originales, qui pussent lui éclaircir ses difficultez.

Ce dessein étoit fortifié par un autre encore plus grand, qu'il avoit déja formé, de se retirer dans la Palestine, pour y mener une vie cachée & pénitente, & pour répondre aux idées saintes, qu'il avoit conçuës en lisant l'Ecriture.

En ce temps-là le Comte de Marcheville, nommé à l'Ambassade de Constantinople, arriva à Marseille pour s'embarquer, Monsieur de Chasteuil crut que la Providence lui offroit cette occasion si favorable pour l'accomplissement de son dessein; & Monsieur de Marcheville, déja prévenu du merite de Monsieur de Chasteuil, se fit un extrême

extrême plaiſir d'accepter la compagnie d'un auſſi excellent homme.

Cet Ambaſſadeur aimoit les Sçavans; il avoit déja engagé Gaſſendi, & pluſieurs autres dans le même Voyage, & il voulut mettre auſſi Monſieur Deſcartes ([a]) de la partie; mais celui-cy s'en excuſa ſur ſes occupations; & d'autres raiſons empêcherent Gaſſendi & quelques autres, d'être du voyage.

Pendant que tout ſe diſpoſoit pour l'embarquement, Meſſieurs de Peireſc & de Chaſteüil régalerent magnifiquement l'Ambaſſadeur à Baugency. On attendoit encore Meſſieurs Holſtenius ([b]) & Bouchard, autres

([a]) Vie de Deſcartes, par M. Baillet.

([b]) Luc Holſtenius étoit de Hambourg; il fut Garde de la Bibliotheque du Vatican, & Chanoine de Saint Pierre de Rome. C'eſt lui qui reçut en l'année 1655. la Profeſſion de Foi de la Reine de Suede. Il mourut à

Sçavans de réputation ; mais ils n'arriverent pas aſſez à temps. Monſieur de Chaſteuil engagea le Pere Theophile, qui avoit déja été au Levant, de faire encore ce Voyage, pour lui ſervir de guide dans ſes recherches.

Avant que de s'embarquer, Monſieur deChaſteuil brûla tout ce qui lui reſtoit d'Ecrits d'Aſtrologie.

Il s'embarqua enfin à Marſeille, ſur le Vaiſſeau qui portoit Monſieur de Marcheville, le 20. Juillet 1631.

Ils arriverent le premier Aouſt à Cerigo, premiere Iſle de l'Archipel, d'où une tempête les jetta à Miernos, petite Iſle, où ils prirent une chaloupe, pour aller viſiter celle de Delos, ſi fameuſe, qui n'en eſt qu'à dix mille.

Rome en 1661. Nous avons de lui pluſieurs Ouvrages d'une grande érudition.

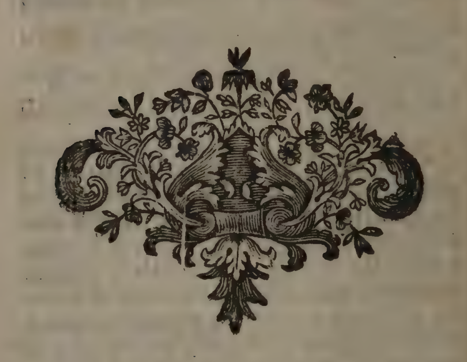
De Miernos, ils paſſerent à Chio, où ils viſiterent une Egliſe de Religieux Grecs, celebre par ſon Fondateur, & par les pieuſes curioſitez qu'on y conſerve.

Ils virent auſſi à Chio les * arbres qui portent le maſtic, dont on dit que le Grand Seigneur retire tous les ans des ſommes immenſes; & avant que de partir, ils rendirent viſite au Capitan Bacha, qui ſe trouvoit alors

* Les arbres qui portent la gomme de maſtic, ſont une curioſité conſidérable; on les appelle *Lentiſques*. Leurs feüilles ſont ſemblables à celles du terebinthe, & le tronc a beaucoup de rapport à l'olivier, n'ayant que trois à quatre pieds de hauteur. Cet arbre eſt fait en buiſſon, ou en touffe, comme le bouis. Quand il eſt vieil, ſes branches ſe replient contre la terre, & il prend ainſi de nouvelles racines; il ne croît que de cette façon, ſans pouvoir être planté, ſemé, ni tranſplanté. Il ne croît qu'en un ſeul endroit de l'Iſle, vers le Midy, & non ailleurs dans le Monde. *Monconys*, *Voyage de Natolie*, *page 264. Edit. de 1695.*

à Chio avec l'Armée Navale Turque.

Le 22. de Septembre ils entrerent dans le Canal de Ténédos, Isle celebre, vis à-vis les ruines de Troïe, d'où, après avoir passé devant les Dardanelles & Gallipoli, il arriverent heureusement à Constantinople le 27. du même mois.





LA VIE
DE MONSIEUR
DE CHASTEUIL,

Livre Second.

MONSIEUR de Chasteuil se retira dans le centre de cette grande Ville, en une maison fort éloignée du Palais de l'Ambassadeur, dont il se dégagea civilement, ne pensant qu'à recuëillir les fruits de son Voyage.

Il se prescrivit un genre de vie encore plus austere que tout ce qui avoit précedé, ne man-

geant que rarement de la viande, & s'accoûtumant à ne plus manger qu'une fois le jour. Ses prieres furent plus longues & plus frequentes ; & rien n'étoit plus exact que ſa retraite & ſa ſolitude.

C'eſt dans ſes Exercices, que Dieu lui inſpira la premiere penſée de ſe retirer dans le Mont-Liban : penſée qui fut ſuivie d'une prompte réſolution, & la réſolution d'un heureux accompliſſement.

Cependant le bruit ſe répandit dans Conſtantinople, qu'il étoit arrivé avec l'Ambaſſadeur de France un homme incomparable en vertu & en doctrine. Les Juifs, qui entendirent parler de ſa capacité dans les Ecritures & dans la Langue Hébraïque, furent les premiers à le viſiter ; & ils ne pouvoient ſe laſſer d'admirer ſon érudition &

ſa modeſtie. Ebranlés par la force de ſes raiſonnemens, & charmés par ſa douceur, ils lui diſoient quelquefois : Etes vous donc venu dans ce pays-cy, pour nous perdre ?

Dieu fit la grace à l'un des plus doctes d'entr'eux de ſe convertir à la Foi ; Monſieur de Chaſteuil l'envoya en France, avec de grandes recommandations à ſon frere, le priant, quand il ſeroit prêt de recevoir le Baptême, d'en être le Parrain, & Madame ſa ſœur la Maraine.

Les Turcs les plus conſidérables lui rendirent auſſi de fréquentes viſites ; & ils furent ſi touchés de ſon merite, qu'ils obtinrent en ſa faveur cette permiſſion ſi difficile, & qui ne s'accorde jamais aux Etrangers, de voir la Bibliotheque du Grand-Seigneur, qui paſſe pour l'une des plus rares qui ſoit dans le Monde.

Enfin, les plus ſçavans Religieux, les Grecs les plus illuſtres, les Armeniens & les Arabes les plus profonds, & generalement tous ceux qui faiſoient profeſſion des Lettres, & particulierement des Lettres ſaintes, avoient Monſieur de Chaſteuil en telle veneration, qu'ils ne parloient par-tout de lui, que comme d'un prodige de ſcience & de lumiere.

Le Miniſtre de l'Ambaſſadeur de Hollande le viſitoit regulierement trois fois la ſemaine; & il ne ſortoit jamais d'avec lui par ſon propre aveu, ſans remporter quelque choſe de nouveau, qu'il n'avoit pû trouver dans les Livres.

Après avoir employé quelque temps à ces doctes conferences, ſingulierement ſur le ſens litteral de l'Ecriture, Monſieur de Chaſteuil, toûjours occupé de ſon

grand deſſein, & toûjours plus rempli de l'amour de Dieu, à meſure qu'il pénétroit les Myſteres de la Religion dans les Ecritures, ne s'attachoit plus qu'à l'étude & à la priere, retranchant les entretiens & les viſites; il prit enfin la réſolution de ne plus lire d'autres Livres, que celui de l'Ecriture ſainte.

Il acheva enfin par cette application de ſe guérir de toutes les foibleſſes des opinions communes; & ſa vie devint un exemple de pureté & d'innocence dans ce nouveau Pays.

Cependant il penſoit ſérieuſement à ſe retirer plus parfaitement du monde; & il fit enfin le ſacrifice d'une renonciation abſoluë à toutes les eſperances du ſiécle, pour ſe donner entierement à Dieu.

Il cacha d'abord ſon deſſein à ſes amis, craignant de leur

part quelque oppoſition, & il ſe contenta de mander à ſon frere, qu'il reconnoiſſoit de jour en jour, que les perſonnes qui veulent tout à-fait ſe donner à Dieu, doivent choiſir un autre lieu que Conſtantinople.

Mais il ne fit aucune difficulté de s'ouvrir au Pere Théophile, qui non ſeulement approuva ſa retraite parmi les Solitaires du Mont-Liban, mais s'offrit de l'y conduire lui-même.

Monſieur de Chaſteuil parla auſſi de ce Voyage à Monſieur de Marcheville, mais ſeulement par bien-ſéance, & d'une maniere qui ne découvroit pas ſon véritable deſſein; de ſorte que cet Ambaſſadeur lui donna une entiere approbation.

Il s'embarqua avec le Pere Théophile le 26. Juillet 1631. après avoir pris congé de ſes amis, & particulierement des

Jésuites, qui l'aimoient beaucoup, & ausquels il avoit laissé la dépouille de ses plus riches habits, pour en faire des ornemens à leur Eglise.

Ils arriverent à Rhodes le 3. Aoust, d'où, après un séjour de trois semaines, ils partirent sur un autre Bâtiment, qui les mena à Salonique, & de-là par le travers de l'Isle de Chypre, jusqu'à Seyde, où ils arriverent le sixiéme Septembre.

Le Sieur Tarquet, Consul de France, accompagné de tous les Marchands, reçut Monsieur de Chasteuil avec toute la distinction qui étoit dûë à son mérite & à sa naissance, le régala pendant plusieurs jours, & lui fit préparer tout ce qui étoit nécessaire pour le Voyage du Mont-Liban.

Monsieur de Chasteuil s'étant habillé à la façon des Ma-

ronites, partit de Seyde avec le Pere Théophile le onze Septembre; il arriva le même jour à *Baruth*, Ville maritime, d'où il prit la route du Mont Liban: il passa la premiere nuit dans une grotte sur les bords du *Nahr el Kelb*, ou Riviere du Chien, & le 15. il arriva à *Hasroun*, un des premiers Villages du Liban, où le peuple parle la Langue Syriaque.

Le Curé du lieu, un des plus sçavans en cette Langue, conseilla à Monsieur de Chasteuil de s'y établir; mais quelque inclination qu'il eût pour le Syriaque, il ne put s'empêcher de passer jusqu'à *Eden*, à deux lieuës d'*Hasroun*, pour en consulter l'Archevêque, le plus docte de tous les Syriens de son temps, duquel il esperoit de prendre les premiers principes de la Langue Arabe.

Je ne dis rien icy d'*Eden*, parce que j'ai déja décrit ce beau lieu dans le récit de mon Voyage à la Montagne de Cedres; mais il eſt bon de faire connoître le Prélat, qui non ſeulement reçut avec beaucoup de joye & de charité Monſieur de Chaſteuil, mais qui le garda pendant quarante jours dans ſa maiſon, ne pouvant ſe laſſer de le voir & de l'entretenir.

Cet Archevêque ſe nommoit George Amiré, perſonnage vénerable par ſa pieté & par ſa doctrine, connu des Sçavans par quantité d'Ouvrages, & ſur tout par ſon excellente Grammaire Syriaque & Chaldaïque, imprimée à Rome en 1596. lorſqu'il étoit Profeſſeur au College des Maronites. Son rare mérite l'éleva depuis à la dignité de Patriarche; & c'eſt lui qui a eu la gloire de faire recevoir par toute

la Nation Maronite la Réformation du Calendrier de Grégoire XIII.

Monsieur de Chasteuil sortit d'avec ce grand homme tout rempli de doctrine & de nouvelles lumieres, & il se retiroit dans une petite chambre chez les Peres Recollets, qui s'étoient établis depuis peu à Eden.

Ce Prélat eut bien voulu retenir un tel hoste auprès de lui, s'il n'eût reconnu que Dieu le destinoit à une vie toute retirée du commerce des hommes; il loua cependant le Pere Theophile, & il le benit de ce qu'il avoit bien voulu être le guide d'un si grand serviteur de Dieu.

Ce bon Religieux avoit tant d'amitié pour Monsieur de Chasteuil, qu'il voulut s'arrêter avec lui dans le Mont-Liban, offrant de lui servir de Secretaire dans les Ouvrages qu'il pourroit com-

poser sur l'Ecriture : mais ce saint homme, ennemi de toute autre gloire, que de celle de la Croix, lui ayant déclaré sa ferme résolution, de ne jamais écrire pour le Public, le Pere Théophile le quitta avec regret, pour faire une seconde fois le Voyage de Jérusalem, & de-là repasser à Seyde & à Chypre, pour y chercher des Manuscrits.

Cette séparation fut sensible, & ensuite utile à notre Solitaire; car Dieu permit que le Pere étant tombé entre les mains des Corsaires, dans le trajet de Seyde à Chypre, ces Pirates non seulement le traiterent avec douceur, mais par une Providence toute particuliere ils lui firent des présens, entr'autres choses, d'un sac rempli d'excellens Manuscrits Hébreux, & de riches étoffes. Il distribua les étoffes aux pauvres Marchands qui ve-

noient d'être volés, & il envoya les Livres à Monsieur de Chasteuil, qui les reçut avec beaucoup de joye, les ayant trouvés extrémement rares, & fort utiles pour l'intelligence de la sainte Ecriture.

Je ne parlerai point icy des Maronites, parmi lesquels Monsieur de Chasteuil se retira, ayant déja écrit assez au-long ce qui peut regarder cette Nation: il suffit de remarquer que les circonstances du lieu, la vertu des Prélats, la bonté des peuples, leur pauvreté, & leur genre de vie dure & austere, déterminerent Monsieur de Chasteuil à choisir le Mont-Liban par préference à toute autre retraite. Il sçavoit que tout y combat, pour ainsi dire, sous les enseignes de la Pénitence, & que l'on peut considérer les Maronites comme l'une des

des plus pures portions du Christianisme.

Se voyant donc établi dans un Pays après lequel il avoit tant soûpiré, on peut juger de sa joïe & de son ravissement, qui allerent jusqu'à des transports de ferveur & de dévotion, qu'il est difficile d'exprimer, ne cessant de rendre à Dieu ses actions de graces pour une faveur si signalée.

Cependant le Patriarche des Maronites, & tous les Prélats du Mont-Liban, envoyerent visiter Monsieur de Chasteuil à Eden ; les Principaux de cette Nation le visiterent eux-mêmes, & lui firent des offres obligeantes.

Il eut bien voulu répondre d'abord à toutes ces marques de distinction & d'amitié ; mais il ne reçut qu'après sept mois d'attente les présens qu'il avoit demandés à son frere avant son dé-

part de Constantinople : informé de la coûtume du pays, qui ne permet pas de visiter les personnes qualifiées, sans les régaler de quelque présent.

Il rendit enfin ses visites, qu'il commença par l'*Emir Fracardin*, Prince des Druses, & Maître de tout le Mont-Liban ; il visita ensuite les deux Seigneurs Maronites freres, qui en etoient Gouverneurs sous l'autorité de l'Emir, puis le Patriarche & les Evêques.

Ils le reçurent tous avec de grands témoignages d'estime & d'affection, mais singulierement le Patriarche, qui le retint chez lui pendant plusieurs jours, le traitant avec tant de douceur & de charité, que Monsieur de Chasteuil lui ouvrit entierement son cœur touchant le dessein de retraite & de pénitence, que Dieu lui avoit inspiré, & les

moyens que ſa Providence avoit employés, pour le conduire juſqu'au Mont-Liban.

Ils eurent enſemble de longs entretiens de ſpiritualité ſur le neant de l'homme, la vanité des Sciences, la néceſſité de la pénitence, la recherche de la verité éternelle, & ſur d'autres points importans, dont la concluſion fut, que Monſieur de Chaſteüil ſe jetta aux pieds du Patriarche, pour lui demander la grace de le recevoir ſur le Mont-Liban au nombre de ſes enfans, & de lui preſcrire l'ordre de ſes exercices dans ſa retraite, afin d'accomplir parfaitement ſon ſacrifice.

Le bon Patriarche fut ſenſiblement touché des diſpoſitions de Monſieur de Chaſteuil, ne pouvant ſe laſſer d'admirer l'eſprit de grace & de ſageſſe qui étoit en lui; il crût cependant, pour l'affermir de plus en plus

dans ſa réſolution, devoir lui répréſenter les deſſeins de Dieu ſur ſa perſonne, la paix qu'il alloit acquerir en le ſervant, le jugement du monde qu'il falloit mépriſer, les difficultez inévitables de la part des ennemis inviſibles à ſurmonter, & la perſévérance qu'il falloit avoir dans l'étude de l'Ecriture, & dans le renoncement à ſoi-même.

Le ſaint Prélat finit par une bénédiction ſolemnelle qu'il lui donna; & en l'embraſſant tendrement, il lui dit encore, qu'il beniſſoit Dieu de l'avoir rempli d'un deſir ſi ardent pour la pénitence, & qu'il le prieroit avec ardeur, de confirmer tout le bien que ſa grace venoit d'operer en lui.

Monſieur de Chaſteuil ayant pris congé du Patriarche, alla voir les Cedres du Liban, avant que de retourner à Eden, où il

avoit fixé ſa demeure, comme le lieu le plus propre pour poſſéder parfaitement l'intelligence de la Langue Syriaque, & pour l'accompliſſement de ſon grand deſſein.

Au commencement de ſa retraite, il employa les jours & les nuits à méditer ſur les motifs que Dieu lui avoit inſpirés de ſe ſéparer du monde, pour mener une vie hérémitique; il ſe répréſenta tous les avantages de la ſolitude, & les diſpoſitions qu'elle demande, ſans être effrayé, ni abbatu par les images vaines & fantaſtiques, que le démon tâchoit de lui imprimer, toûjours ſoûtenu & fortifié par l'Eſprit de Dieu.

Et afin de ſe mettre au-deſſus de tous les ſoins capables de troubler la paix où il alloit entrer, il ſe dépouilla de toutes les choſes qui pouvoient le tenir dans quelque eſpece d'attache, à l'imita-

tion des plus parfaits Solitaires ;
qui avoient renoncé généralement à toutes choses.

Il renouvella ensuite les vœux de son Baptême ; & après une profonde méditation sur les plus grandes maximes de l'Evangile, il adressa à Dieu ces paroles :
» Seigneur, me voila prêt pour
» executer vos commandemens,
» votre serviteur vous écoute.

En ce temps-là il y avoit à Eden un grand serviteur de Dieu, nommé *le Pere Elie*, Religieux de Saint Antoine, & Curé d'Eden, homme simple, & en même temps éclairé, qui avoit toutes les qualités d'un bon Pasteur, & toutes les vertus d'un excellent Solitaire.

Il vivoit avec un de ses neveux, qui gardoit ses moutons, retiré dans un Hermitage, consistant en une Chapelle, & en quelques Grottes scituées sur les collines qui regardent le Fleuve

Kadicha. Il cultivoit de ses mains une vigne & un petit jardin, & il s'occupoit à faire des étoffes de laine & de la toile : d'où il tiroit avec bien la peine sa subsistance, & dequoi exercer l'hospitalité.

Monsieur de Chasteuil penetré de vénération pour ce saint homme, dont il examina durant plusieurs jours la vie admirable, crut que c'étoit à lui que Dieu l'adressoit pour sa conduite spirituelle, & il ne balança point à se mettre sous sa direction.

Pour s'en approcher davantage, notre Solitaire quitta la chambre qu'il avoit prise chez les Recollets, mais auparavant il rentra pour la derniere fois en lui-même, pour arracher de son cœur jusqu'à la moindre affection qui pût être desagreable à Dieu.

Il congédia d'abord le valet qu'il avoit gardé jusqu'alors,

ſans avoir égard à la délicateſſe de ſon tempéramment, & à ſes indiſpoſitions de poitrine, qui ne lui permettoient guères les exercices pénibles.

Il changea enſuite ſes habillemens en d'autres beaucoup plus ſimples & plus groſſiers, quittant en même temps l'uſage des *Charchoux* *, c'eſt à dire, allant les jambes nuës, & ne retenant, à cauſe de ſa fluxion de poitrine, que ſes *Babouches*, qu'il ôtoit encore par reſpect, en liſant l'Ecriture.

* Eſpece de mules à la Turque.

Il prit pour ſa coëffure un miſerable bonnet, entouré d'une eſpece d'écharpe de coton blanche & bleuë, fort groſſiere, & déchirée, comme le plus pauvre d'entre tous les Maronites.

Enfin il diſtribua aux pauvres du Mont-Liban tout ce qui lui reſtoit d'argent & de linge, ſans ſe rien réſerver.

LA VIE



LA VIE DE MONSIEUR DE CHASTEUIL.

Livre Troisiéme.

C'Est ainſi que Monſieur de Chaſteuil entra dans ſa nouvelle cellule, qu'il choiſit la plus pauvre & la plus incommode qu'il put trouver dans le Monaſtere de Saint Jacques, au voiſinage du Pere Elie ; elle étoit toute taillée dans le roc, & n'avoit qu'une ſeule fenêtre, dont la vûë donnoit ſur un précipice.

Il la meubla d'un coffre tout rongé de vers, qui lui ſervoit de table pour écrire, & d'armoire pour ſerrer ſes livres & ſes papiers ; & il ne voulut jamais ſouffrir qu'on attachât de ſerrure à la porte qui la fermoit.

Il s'y renferma enfin avec un courage merveilleux, dans la réſolution de n'en ſortir jamais, que par une extrême néceſſité : ce qu'il accomplit avec tant de fidelité & d'exactitude, que les gens du pays lui donnerent le nom *del Habiis*, ou de *Reclus*.

Dans la ſuite la ſeverité de ſa retraite, & la ſainteté de ſa vie, s'étant répanduës dans tout le Mont-Liban, on ne l'appella plus que *Elkadis*, c'eſt à dire, le Saint & le Bien-heureux par excellence.

Après que notre Solitaire ſe fût ainſi caché aux yeux des hommes, il s'appliqua à regler

les œuvres de ſa pénitence, qui furent ſi admirables, & ſi fort au-deſſus de la pénitence de la plûpart des Chrétiens, que l'Auteur de ſa Vie a cru devoir réveiller icy l'attention des Lecteurs par ces paroles pathétiques, qu'il emprunte de (a) Saint Jean Climaque : « Accourez, approchez, venez tous, vous qui avez irrité la colere de Dieu par vos offenſes, & aſſemblez-vous pour écouter les merveilles que Dieu m'a découvertes pour l'édification de mon ame. »

En effet on va voir que Monſieur de Chaſteüil fut animé du même eſprit de ces grands Pénitens, dont Saint Jean Climaque avoit à parler, & que ſi ſa pénitence n'a pas un rapport entier avec la pénitence affreuſe de (b)

(a) Echelle ſainte, cinquiéme degré.

(b) Sçavoir, ceux du Monaſtere des Pénitens, dont il eſt parlé dans S. Jean Climaque.

ces Solitaires, il en a aſſez fait pour édifier l'Egliſe, & pour mériter l'application de ces belles paroles.

L'eſprit de ſageſſe dont il étoit éclairé, & l'obéïſſance aveugle qu'il rendoit à ſon Directeur, le firent marcher pas à pas, & avec diſcrétion, dans la voye des auſtéritez. Ainſi durant les deux premieres années de ſa retraite, forcé par la délicateſſe de ſon tempéramment, il ſe contenta d'obſerver ſon jeûne accoûtumé de trois jours la ſemaine.

Il y avoit cependant des jours auſquels il mangeoit ſans boire, pour honorer la ſoif que Notre Seigneur avoit endurée ſur la Croix ; & chaque jour il ne mangeoit qu'une fois : ſçavoir, ceux qui étoient deſtinés pour le jeûne, à quatre heures du ſoir, ſelon l'uſage de l'Egliſe Orien-

tale ; & les jours ordinaires à midy. Il portoit le plus ſouvent une haire, & il ne la quittoit que le plus tard qu'il pouvoit.

Après avoir ainſi paſſé deux années, il réſolut de s'abſtenir tout-à-fait de l'uſage de la viande, en quoi il fut depuis ſi religieux, qu'il en refuſa des bouillons dans les plus grandes extremitez.

Un an après il ſe priva entiérement de l'uſage du vin, animé par le mépris qu'en avoient fait tant de ſaints Anachoretes, quoique ce fût le remede le plus prompt & le plus aiſé pour toutes ſes foibleſſes.

Enfin dans la cinquiéme année de ſa retraite, il acheva le ſacrifice de ſon abſtinence par un renoncement entier à l'uſage du poiſſon, réduit à ne plus manger que des œufs, du lait, des fruits, & des légumes, avec cette

reſtriction, que les jours de jeûne il ne mangeoit, ni œufs, ni lait.

Il paſſoit les Mercredis, les Vendredis, & les Samedis du Carême au pain & à l'eau, & les autres jours il ne ſe nourriſſoit que de fruits ſecs, ou d'olives, ajoûtant un potage aux herbes, ou aux légumes, le Dimanche, pour honorer la Réſurrection de Notre Seigneur, & pour éviter la ſingularité.

Depuis, l'amour de la pénitence ſe fortifia tellement en lui, que dans les dernieres années de ſa vie, ſes jeûnes devinrent preſque continuels, paſſant juſqu'à cet excès de rigueur, qu'il ſe refuſoit les alimens les plus néceſſaires.

Il étoit preſque toûjours à genoux, la tête & les pieds nuds, nonobſtant la rigueur des hyvers du Mont-Liban, parce que s'il ne prioit, il liſoit l'Écriture

ſainte, pour laquelle il avoit un tres-profond reſpect.

Il dormoit peu, couché ſur un lit preſqu'auſſi dur que la terre, ne donnant préciſément à la nature, que ce qui lui étoit néceſſaire, pour ne pas ſuccomber tout-à-fait.

Pour ſon ſilence il étoit des plus exacts, ne le rompant jamais, que pour la néceſſité, & ſelon l'ordre de ſon Pere ſpirituel, ne quittant enfin ſa cellule, que par le même commandement.

Le Pere Elie ne permit ces grandes auſtéritez à notre Solitaire, qu'après avoir long-temps éprouvé ſa foi par ſa ſageſſe ; & il ne voulut pas lui accorder la pratique de celles que le zele de la pénitence lui faiſoit deſirer, ſe contentant du deſir ardent qu'il avoit de ſe faire de plus grandes violences.

Cependant ils ne pûrent demeurer long-temps l'un & l'autre dans ce tempéramment ; Dieu permit qu'il se levât une tempête dans tout le pays, qui les réduisit tous deux à de grandes extrémitez.

L'Emir Fracardin, Prince Souverain du Liban & de la Syrie maritime, forma dans ce temps-là le projet de secouer tout-à-fait le joug de la domination des Turcs ; mais le Grand Seigneur en ayant eu avis, il fit partir le Capitan Pacha avec quarante Galeres, pour se saisir des Ports de Seyde & de Baruth, ordonnant en même temps au Pacha de Damas, d'attaquer l'Emir par terre, & de jetter une forte Armée dans son Pays.

Ce Pacha entra d'abord avec huit mille chevaux dans le Mont-Liban, rencontra en pleine campagne l'Emir Haly,

ſuivi de douze cens hommes, qu'il tailla en pieces ; & après avoir tué cet Emir, il fit porter ſa tête en triomphe à Damas.

Il aſſembla enſuite une Armée de quinze mille hommes, pénétra davantage dans le Pays du Liban, & jetta l'épouvante par-tout.

Les Maronites remplis d'effroy, ne ſongerent qu'à éviter ſa fureur, & à ſe retirer dans des montagnes inacceſſibles, abandonnant leurs Villes & leurs maiſons.

Le bon Pere Elie, ſenſiblement touché de la diſperſion de ſon troupeau, ne quitta ſa demeure que le dernier, & lorſqu'il vit tous les habitans d'Eden & des environs, retirés en des lieux de ſûreté.

Pour Monſieur de Chaſteuil, il demeura ferme & en paix dans ſa cellule, attendant en pa-

tience les ordres de ſon Supérieur, & redoublant cependant ſes prieres les plus ferventes.

Enfin tous les peuples ayant abandonné le pays, le Pere Elie prit avec lui ſon cher Diſciple, & s'abandonnant tous deux à la Providence, ils allerent chercher dans les plus hautes montagnes quelque grotte pour s'y retirer.

Les ſerviteurs de Dieu étoient ſortis de leur retraite preſque ſans aucune proviſion, mais animés d'une foi vive, & d'une entiere confiance en Dieu : après avoir cherché durant quelque temps, ils arriverent à une montagne ſeche & aride, avec le peu de pain qui leur reſtoit, & ils ſe retirerent dans une caverne.

Ils y vêcurent quelques jours ſans boire, n'ayant abſolument pû découvrir de l'eau dans toute cette montagne ; & le ſuc des

racines dont ils uſoient, n'étant pas capable de les deſalterer, ils ſe virent enfin réduits à de fâcheuſes extrémitez.

Alors le Pere Elie preſſa Monſieur de Chaſteüil d'offrir à Dieu ſes prieres, pour obtenir le ſecours dont ils avoient beſoin; comme ce pieux Diſciple ne ſçavoit ce que c'étoit que de deſobéïr à ſon Maître, après lui avoir répréſenté combien il étoit indigne de pouvoir obtenir aucune faveur du Ciel, il ſe mit en prieres, & s'étant proſterné devant Dieu, tout rempli de foi & d'eſperance, il lui demanda la grace, ou de faire deſcendre du Ciel une roſée, pour deſalterer le ſaint Paſteur, ou de faire ſortir de la terre une fontaine, pour conſerver le peu de vie qui lui reſtoit.

Il n'eut pas plutôt achevé ſa priere, qu'il parut une fontaine

» proche de leur caverne, qui
» leur fournit de l'eau dans une si
» grande abondance, qu'ils en
» étancherent tous deux leur soif,
» Dieu voulant confirmer par ce
» miracle la sainteté & la foi de
» son serviteur.

L'Auteur, dont j'employe les propres termes dans cet endroit, ajoûte que le Pere Elie, depuis Archevêque d'Eden, a donné un témoignage tres-authentique de cette merveille, lequel a été envoyé à Rome par les Peres Carmes Déchaussés du Mont Liban, qui y ont ajoûté le leur: enfin que l'eau de cette fontaine n'ayant point cessé de couler depuis que Dieu la fit sortir des entrailles de la terre à la priere du pieux Solitaire; c'est une preuve sensible de ce rare évenement, qui conserve encore parmi les peuples du Liban sa mémoire en bénédiction.

Cependant le Pacha de Damas s'étant rendu maître de tout le Liban, il détacha Hussain Aga, son Lieutenant, avec d'autres troupes, pour se saisir des Villes maritimes; desorte qu'en moins de quarante jours, il enleva toutes les Places qui étoient sous la domination de l'Emir, & ramena son Armée à Damas.

Les Maronites dispersés retournerent alors dans leur pays, & le Pere Elie, accompagné de Monsieur de Chasteüil, reprit la route d'Eden; mais ce calme ne dura pas long-temps; car, comme le Grand Seigneur en vouloit à la personne de l'Emir, il ordonna une année après au même Pacha, de le prendre prisonnier.

Celui-cy le vint chercher avec une nouvelle Armée, dans le

Pays du * *Chouf*, & il le preſſa tellement, que ce pauvre Prince fut obligé de s'enfermer dans le creux d'un grand rocher, avec un petit nombre de ſes Officiers. Le Pacha l'y tint aſſiégé pendant pluſieurs mois; & il alloit faire ſauter le rocher par une mine, lorſqu'enfin l'Emir ſe rendit à quelques conditions.

Le 12. Novembre 1634.

Il fut mené d'abord à Damas, & de Damas conduit à Conſtantinople, avec les deux Princes ſes fils. Le Grand Seigneur avoit auſſi ordonné qu'on ſe ſaiſît de ſes Tréſors, & qu'on arrêta l'Emir ſon frere, qui les gardoit; mais cet Emir ayant été tué, ſon fils, nommé *l'Emir Melen*, entreprit de vanger ſa mort.

* Contrée du Mont-Liban, où eſt un Village nommé *Geſin*, & tout auprès le rocher qui ſervit de retraite à l'Emir. On le nomme en Arabe *Magara Geſin*, c'eſt à dire *la Caverne de Geſin*, celebre en ce pays-là.

Il se mit à la tête de ses troupes, & combattit si vaillamment, qu'il tua de sa main le Lieutenant du Pacha de Damas.

Cette nouvelle acheva de perdre l'Emir Fracardin, qui s'étoit flatté de quelque esperance; le Grand Seigneur lui fit trancher la tête, & ensuite il fit étrangler les deux Princes ses fils.

Le bruit de cette terrible execution jetta une nouvelle épouvante parmi les peuples du Liban; les Maronites prirent la résolution d'abandonner tout-à-fait leur Pays, pour sauver leur vie & la Religion; mais Monsieur de Chasteüil prit ce dessein pour une tentation dangereuse. Il redoubla ses pieres; & après en avoir conferé avec le Pere Elie, il quitta sa retraite, pour aller se jetter aux pieds du Patriarche & des Evêques. Il leur fit des remontrances pathétiques, &

Dieu rendit ſa parole ſi efficace, que tous les Prélats lui promirent de ne point abandonner leurs Egliſes.

Il alla enſuite de Ville en Ville, & dans les Villages les plus conſidérables, pour raſſûrer le peuple, qu'il ne retint qu'après de grands travaux, & par la force de ſes diſcours, comparant le Mont-Liban au Vaiſſeau * qui portoit Saint Paul, dans lequel nul ne perit, malgré la tempête & le naufrage. Tous lui promirent enfin de reſter dans le pays, & d'attendre en paix la miſericorde du Seigneur. C'eſt ainſi qu'un ſeul homme mérita par ſa vertu, que Dieu le fît ſortir de ſa cellule, pour maintenir la Religion dans tout le Mont-Liban.

Après que l'orage fut diſſipé, Monſieur de Chaſteüil reprit le

* Dans les Actes, chap. XXVII.

chemin

chemin de ſon deſert, pour continuer ſes Exercices de pénitence: il s'appliqua ſingulierement à l'oraiſon; enſorte qu'en peu de temps toute ſa vie fut changée en une vie de méditation & de prieres.

C'étoit un des points de ſa pénitence, de ſe tenir toûjours à genoux, même en écrivant, ou faiſant quelqu'autre action dans ſa cellule; & il n'a jamais changé de poſture, ſi ce n'eſt lorſqu'étant extrémement las, il ſe tenoit l'eſpace d'un quart d'heure aſſis ſur ſes jambes & ſur ſes talons, à la mode du pays: mais il ne ſe couchoit, que quand il n'en pouvoit plus, & qu'il ſuccomboit ſous le poids du ſommeil, ou des maladies.

Quelquesfois paſſant les nuits en contemplation, il s'abſtenoit de dormir, jusqu'à ce que preſſé du ſommeil, il tomboit le viſage

contre terre, ou proche de son lit, qui n'étoit qu'un tissu de joncs couvert d'un méchant matelas.

Le Pere Elie a assûré que ce serviteur de Dieu étoit souvent troublé dans ses prieres, & dans le peu de repos qu'il prenoit, par la malice du démon, qui le chargeoit de coups, ou en faisant un bruit horrible à la porte de sa grotte, mais que ce généreux Athléte résistoit à toutes ces attaques, & que rien n'étoit capable de l'ébranler.

On a aussi consideré comme un artifice du même ennemi, le nombre infini de puces, dont sa cellule étoit remplie, & qui lui causoient un tourment fâcheux & continuel, sans qu'il en fût plus distrait, ni moins fervent dans ses Exercices.

Les Maronites comprenant de plus en plus le trésor de sagesse

& de ſainteté, que Dieu avoit conduit dans leur Pays, prierent Monſieur de Chaſteüil, avec la ſimplicité qui leur eſt naturelle, qu'il leur fût permis d'envoyer leurs enfans à ſon hermitage, pour être inſtruits des Elemens de la Religion. L'humilité & la vie ſolitaire de ce ſaint homme, le porterent d'abord à les refuſer, mais il ſe rendit enfin à leurs inſtances réïterées, & à la permiſſion que lui en donna le Pere Elie.

Il ſortoit donc à une certaine heure de ſa cellule, pour aller tenir cette pieuſe école, qu'il avoit établie auprès d'une fontaine, ſous un noyer. Les enfans commençoient par réciter les prieres qu'il leur avoit appriſes; enſuite il leur enſeignoit les principaux points de la Foi & de la Religion.

Des gens plus avancés en âge

ſe trouvoient auſſi à ſes inſtructions, & ils l'écoûtoient avec la même docilité & le même profit que ces petits enfans. Pluſieurs le conſultoient ſur les ſaintes Ecritures; d'autres venoient apprendre de lui la Science du Salut, & ils s'en retournoient tous remplis de lumiere & d'édification.

L'odeur d'une vie ſi ſainte & ſi admirable excita cependant la plûpart des Religieux & des Marchands François, à rendre viſite à notre Solitaire. Pluſieurs voulurent l'aſſiſter dans ſa pauvreté; d'autres vinrent lui porter des ſommes d'argent, de la part de ſes parens; mais il demeura ferme à ne rien accepter, ſe contentant de les remercier, & de manger avec eux, pour garder les regles de la charité & de l'hoſpitalité.

Dans ces premieras viſites ſe

voyant accablé de Lettres de ses parens & de ses amis, que ces Marchands lui apportoient, & encore de l'entretien des affaires du monde & de sa famille, il prit enfin la résolution de ne voir personne, qu'après qu'on lui auroit promis de ne traiter avec lui que d'affaires spirituelles.

Il se contentoit de prier pour ses parens, & de les offrir à Dieu, sans entretenir de commerce avec eux, disant que plusieurs Solitaires avoient perdu le fruit de leurs travaux, en retournant ainsi dans le monde, sous prétexte de bien-séance & de charité.

Entre tous les François du Levant, Monsieur de Chasteüil avoit une estime & une affection singuliere pour le Sieur Faure de Marseille, Chevalier du Saint Sepulchre, & Consul de France

dans la Natolie. Celui cy le visitoit souvent ; & touché de son extrême pauvreté, il ne cessoit de lui présenter de l'argent, & de lui faire là-dessus toutes les instances possibles, se servant même du prétexte d'assister le Pere Elie & les habitans d'Eden.

Mais ce généreux Solitaire resista à son ami avec plus de force & de vigueur, qu'il n'avoit fait aux autres ; ensorte qu'ils furent tous obligés d'aller droit au Pere Elie, qui étant le Pere de plusieurs familles, dont il connoissoit les besoins, recevoit les choses qu'on vouloit offrir à Monsieur de Chasteüil.

A mesure que la santé de cet homme de Dieu s'affoiblissoit par ses infirmitez & par la rigueur de sa pénitence, son zele augmentoit pour les choses du Ciel, & singulierement son a-

mour & son respect pour la sainte Ecriture, qu'il continua de lire à genoux, la tête & les pieds nuds, si ce n'est dans le temps que la maladie le detenoit au lit.

C'est dans ce même esprit, & pour graver l'Ecriture toûjours davantage dans son cœur, qu'il prenoit soin de la copier lui-même, avec un attachement & une exactitude surprenante.

Il lisoit l'Ancien Testament dans le Texte Hébreu, parce que ce Texte lui réprésentoit mieux l'expression de l'Esprit de Dieu; & il lisoit le Nouveau en Grec & en Syriaque, afin d'en avoir une plus parfaite intelligence. Le Pere Elie lui en avoit fait une copie en tres-beaux caracteres, sur un Manuscrit de plus de douze cent ans.

Son oraison presque continuelle, jointe aux Ecrits des

Saints Peres, qu'il consultoit ; étoit presque son unique Commentaire: pratique qui lui fut si avantageuse, qu'enfin il n'y eut point de difficulté dans l'Ecriture, qu'il ne dévelopât d'une maniere plus claire & plus élevée, qu'il n'avoit fait avant sa retraite ; dequoi les plus Sçavans, qui l'ont consulté depuis son départ de Constantinople, où il s'étoit fait admirer par cette Science, ont rendu des témoignages particuliers.

Au reste son humilité & sa modestie paroissoient dans toutes ses réponses, ne parlant que comme un disciple qui cherche à s'instruire, & ne s'attribuant jamais les explications que Dieu lui inspiroit dans l'oraison ; mais alléguant toûjours les Peres & le Texte Hébreu, dont il citoit une infinité de passages.

Son amour pour la retraite & pour

pour le ſilence, fortifié par celui de l'Ecriture & de l'Oraiſon, devint enfin ſi ardent, que les viſites lui furent inſupportables; les entretiens des hommes paſſerent dans ſon eſprit pour des relâchemens, preſque réduit à ne plus parler, & retranchant les ſorties qu'il faiſoit de temps en temps, pour ne pas reſpirer continuellement le mauvais air de ſa cellule.

Il combattit en cette rencontre contre ſon Pere ſpirituel, qui n'approuvoit pas cette rigueur exceſſive; cependant il fallut ceder, enſorte que la ſeule obéïſſance empêcha Monſieur de Chaſteüil de s'enterrer, pour ainſi dire, tout vivant dans ſa grotte.

Il ſortoit à de certaines heures, & à des jours marqués. La premiere fois que ceux d'Eden commencerent à le revoir, ils

s'écrierent, *Hada el Kaddis*, Voicy le Saint; & ils lui renvoyerent leurs enfans, qui faisoient les mêmes acclamations; dequoi notre Solitaire fut si mortifié, qu'il se renferma de nouveau, par la permission du Pere Elie, tant il craignoit les attaques de la vanité.

Les démons, jaloux d'une si haute vertu, employerent alors d'autres artifices, pour lui faire quitter sa retraite; ils lui inspirerent que l'air de dehors étoit absolument nécessaire à sa santé, que la conversation avec les Religieux, & les autres gens de pieté, relâcheroit son esprit; enfin que l'instruction des enfans & des ignorans, rempliroit le Mont-Liban de lumiere & de sainteté, étant d'ailleurs facile d'empêcher, ou de mépriser les acclamations du peuple.

Cettte nouvelle tentation em-

barraſſa pendant quelque temps le ſerviteur de Dieu ; mais il s'en défendit avec ſes armes ordinaires, & il remporta enfin une entiere victoire.

Fortifié par toutes ces épreuves, il n'y eut plus rien qui fût capable de lui faire quitter ſa retraite. Dieu le viſita quelque temps après par une maladie dangereuſe, dans laquelle il n'eut d'abord d'autre ſecours, que celui du neveu du Pere Elie, qui encore étoit fort diſtrait par ſes occupations de la campagne.

Mais ce bon Pere eut la charité de prendre ſa place, & de vouloir aſſiſter lui même ſon diſciple. Cette maladie s'étoit formée par l'excès de ſes continuelles auſtéritez ; & enfin la fiévre, accompagnée de ſymptômes fâcheux, le réduiſit aux dernieres extrémitez.

Cependant il n'étoit couché

que ſur un ſimple matelas étendu ſur la terre, couvert de ſon *doliman* & de ſa méchante robe, la tête appuyée ſur un miſérable chevet, relevé par quelques-uns de ſes livres.

Il n'avoit point de feu, quoique ce fût en plein hyver; & à l'égard de la nourriture, on ne put jamais l'obliger à prendre du boüillon de viande, ſuppliant le Pere Elie de lui permettre de ſuivre l'ordre de la Providence, qui lui avoit, diſoit-il, mênagé cette maladie, pour la réparation de ſes négligences dans le cours de la pénitence qu'il avoit entrepriſe.

Enfin ſe conſidérant comme un criminel étendu ſur l'inſtrument de ſon ſupplice, qui n'avoit beſoin que de patience & de force, il refuſa conſtamment le ſecours des Médecins, diſant qu'il leur eſt défendu de toucher

aux criminels, ajoûtant qu'il attendoit tout de ſon Juge qui l'avoit condamné à cette peine, & que ce Juge étant d'ailleurs le ſouverain Médecin, il donneroit lui-même les moyens de ſa délivrance.

Telle étoit la foi de cet Anachorete, tel ſon amour pour la pénitence, & telle ſon obéïſſance aux ordres du Ciel. Le Pere Elie adorant la Majeſté de Dieu dans cette merveille, abandonna alors ſon Diſciple à la Providence, attendant ſes ordres avec un eſprit de foi & de confiance.

Il eut enfin la conſolation de voir que Dieu achevant lui-même ſon ouvrage, les accès & les redoublemens de la fiévre diminuerent, la rigueur de la fluxion fut adoucie, & la poitrine dégagée; enfin la ſanté du malade parfaitement retablie.

Monſieur de Chaſteüil ſe voyant ainſi guéri, ſe diſpoſa à rentrer dans ſes Exercices ordinaires, eſtimant que ſa ſanté ne lui étoit renduë, que pour étendre davantage le temps & les travaux de ſa pénitence, ſans que le Pere Elie, qui veilloit toûjours ſur lui, pût obtenir autre choſe dans ſa convaleſcence, que quelque adouciſſement fort court & fort leger. Ce ſage Directeur conſentit enfin, qu'il ſuivît les mouvemens du Saint Eſprit, & qu'il reprît le train ordinaire de ſa vie pénitente.

Peu de temps après, le Pere Elie fut fait Archevêque d'Eden, & il établit ſa demeure au Monaſtere de Saint Serge, ſitué ſur une colline qui regarde Eden, du côté des Cedres. Il y avoit dans ce Monaſtere une cellule auſſi pauvre & auſſi incommode, que celle où Monſieur de

Chaſteüil demeuroit. Le nouveau Prélat lui en propoſa le changement, pour l'avoir plus près de lui, & notre Solitaire y conſentit ſans aucune peine.

Dans la ſuite l'Archevêque étant obligé de quitter ce Monaſtere, pour réſider à Eden, il convia ſon Diſciple de le ſuivre; mais il fut impoſſible d'ébranler ſa conſtance ſur ce point, alléguant des raiſons ſi remplies de l'Eſprit de Dieu, que le bon Prélat fut obligé de le laiſſer vivre dans ſa retraite.

Cependant il avoit un tres-grand ſoin de le viſiter de temps en temps, par la connoiſſance qu'il avoit de ſes infirmitez, & des rigueurs extraordinaires de ſa pénitence.

Dans cette même année il plut à Dieu de remettre les peuples du Liban à une rude épreuve; les Turcs firent une

nouvelle irruption dans le pays, & traiterent les Maronites avec tant de violence, qu'ils furent forcés pour la plûpart de prendre la fuite.

L'Archevêque & tout le peuple d'Eden se retirerent, sans pouvoir obliger Monsieur de Chasteüil de quitter sa cellule: il n'étoit resté avec lui à Saint Serge, qu'un bon vieillard, qui passoit les semaines entieres caché dans les grottes voisines, sans songer aux nécessitez du Monastere, & le serviteur de Dieu demeuroit plusieurs jours sans manger de pain.

Au commencement il se nourrit de noix, d'olives, & d'un peu de pain, qui lui furent donnés par quelques passans; mais la persécution ayant redoublé du côté d'Eden, & tous les chemins étant fermés, il fut réduit à l'eau toute pure durant quelques jours.

Cet excellent homme, toûjours rempli d'amour pour la pénitence, & d'une merveilleuse confiance en Dieu, ne songea jamais un moment à quitter sa cellule, pour chercher du secours; il n'en fut, ni plus triste, ni plus inquiet; & il ne lui échapa pas un seul mot de reproche contre ce bon vieillard, qui l'abandonnoit.

Les Marchands François de Seyde & de Tripoly, firent alors plusieurs tentatives, pour le délivrer d'un état si malheureux; mais ils ne purent jamais rien gagner sur sa fermeté, il refusa tous les secours qu'ils lui firent offrir.

Après que cet orage fut dissipé, Dieu rendit la vertu de son serviteur si éclatante dans tout le Mont-Liban, qu'il sortit des foules entieres d'hommes, de femmes, & d'enfans, pour ho-

norer celui de qui ils avoient entendu tant de merveilles, & pour implorer le ſecours de ſes prieres.

Ils ſe jettoient à ſes pieds au ſortir de ſa cellule, lui baiſant les mains & ſa robe, d'autres embraſſant ſes genoux, & tous lui demandant ſa bénédiction, & ſon aſſiſtance auprès de Dieu, dans l'eſperance qu'il ne refuſeroit jamais celui qu'il avoit ſoûtenu d'une maniere ſi merveilleuſe.

La plûpart de ceux qui entreprenoient alors le Voyage de Jeruſalem, ne manquoient pas de venir viſiter auſſi notre Solitaire, ne contant pour rien un détour de près de quatre-vingt lieuës, pour avoir le bonheur de l'entendre, & de ſe recommander à ſes prieres.

Enfin les Turcs même, les Arabes, les Druſes, & tous les

Infideles, qui habitent la Syrie, ne pouvoient s'empêcher d'avoir pour lui une extrême vénération, & de faire cas de ses prieres, après avoir appris de quelle maniere il avoit vêcu durant la derniere persécution.

Il ne rebutoit personne ; & après avoir exposé son indignité, il parloit à tous d'une maniere si humble, qu'il n'édifioit pas moins par sa modestie, que par les veritez sublimes qu'il expliquoit dans ses entretiens.

Quoique les hommes se trompent quelquefois sur le fait des miracles, & que là-dessus il y ait souvent de l'artifice de la part des démons, notre Auteur assûre que ceux que Dieu a operés par le mérite de ce saint homme, sont si authentiques, & si universellement reconnus dans le Mont-Liban, qu'on ne peut en révoquer en doute la vérité.

Il raconte enſuite aſſez au long pluſieurs guériſons miraculeuſes arrivées en vertu des prieres du Serviteur de Dieu, ou après avoir bû de l'eau ſur laquelle il avoit fait des ſignes de Croix.

Cependant ſa profonde humilité & ſon eſprit de retraite ſouffroient extraordinairement de ce concours extraordinaire de peuple, qui venoit à lui dans ſes beſoins; & il ne ceſſoit de demander à Dieu la grace d'en être délivré.

Mais plus il s'efforçoit de ſe cacher aux yeux des hommes, plus il plaiſoit à Dieu de le rencre celèbre; enſorte qu'il n'étoit plus conſideré que comme la lumiere & la gloire de l'Egliſe Maronite.

Cette Egliſe fit en ce temps-là une perte tres-conſidérable, par le décés du ſaint Patriarche George Amiré, le Pere des

peuples, & le Soûtient de la Religion Catholique. Comme on étoit en peine pour l'élection d'un Successeur qui eût son même esprit & ses qualitez, le peuple s'avisa tout d'un coup de proposer Monsieur de Chasteüil.

Tous les Prélats qui composoient l'Assemblée, prenant cette vûë pour une inspiration du Ciel, permirent au peuple de courir sur le champ au Monastere de Saint Serge, pour réprésenter de leur part au pieux Solitaire, que dans leur extrême affliction, ils ne voyoient que lui qui fût capable de les consoler, en réparant une aussi grande perte, & que tous les Ordres de la Nation Maronite le supplioient instamment de vouloir être le Chef de leur Eglise.

Alors on vit celui que la faim, la soif, les maladies, les persé-

cutions, & le démon même n'avoient pas pû ébranler, abatu de tristesse, & entrer dans une amere affliction.

Il gémit, & pleura devant tout ce peuple, répréſenta son indignité & son insuffiſance, & allégua enfin tant de raisons, qu'après plusieurs instances réïterées, les Maronites furent obligés de se retirer, sans obtenir autre chose de lui, que la promesse de les assister de son conseil & de ses prieres dans une occasion si importante.

Le refus de Monsieur de Chasteüil fit tant d'impression sur l'esprit de ceux qui pouvoient aspirer à la dignité de Patriarche, qu'il n'y en eut aucun, qui n'entrât dans des sentimens pareils aux siens.

Enfin le jour de l'élection étant arrivé, tous les Prélats s'accorderent entr'eux de nommer celui qui étoit en réputation d'ê-

tre le plus ſage & le plus vertueux, & qui avoit une union plus particuliere avec notre Solitaire, c'eſt à dire l'Archevêque d'Eden.

Mais ce ſaint Prélat leur déclara, qu'il ne conſentiroit jamais à ſon élection, qu'il n'eût conſulté Monſieur de Chaſteüil, ne pouvant douter que Dieu ne découvrît ſa volonté à celui qu'il favoriſoit par des graces ſi extraordinaires.

Il courut auſſi-tôt vers ſon hermitage, & lui ayant expoſé la diſpoſition du Clergé, & les raiſons de ſa répugnance particuliere, notre Pénitent, qui avoit recommandé cette affaire au Seigneur, ne craignit point de découvrir à ce bon Paſteur tout ce que le Saint Eſprit lui inſpiroit ſur ſon ſujet; deſorte que l'Archevêque demeura convaincu que c'étoit Dieu lui-même, qui l'appelloit à cette di-

gnité, & toutes ses craintes se changerent en une confiance entiere en sa miséricorde.

Il se rendit à l'Assemblée, & » s'étant prosterné, il adressa à » Dieu ces paroles : Me voila, » Seigneur, envoyez-moi ; vous » avez parlé, & votre serviteur vous a écouté. Sa nomination fut ensuite confirmée, & l'Eglise Maronite n'a point eu de plus saint, ni de plus grand Patriarche.

Tout le Mont-Liban admiroit alors la conduite de l'Esprit de Dieu sur ces deux saints Personnages, récompensant l'humble refus de l'un, en le faisant l'Arbitre d'une élection si importante, & celui de l'autre, en le confirmant le Pere de la * premiere Eglise de l'Orient.

* On peut appeller cette Eglise la premiere de l'Orient, à cause de sa Catholicité, & du Patriarcat d'Antioche, dont elle est aujourd'huy le Siége.

LA VIE



LA VIE DE MONSIEUR DE CHASTEUIL.

Livre Quatriéme.

APRE'S l'élection du Patriarche, Monſieur de Chaſteüil étant privé de la conſolation & des ſecours qu'il recevoit de lui à Eden, tout le monde s'empreſſa de lui offrir une retraite plus commode, & moins expoſée que celle de Saint Serge.

Entre tous les autres, le Pere

Celestin * de Sainte Liduvine, Supérieur des Carmes Déchaussés du Mont-Liban, entreprit de lui faire quitter sa cellule, pour venir demeurer avec lui dans le Monastere de *Mar-Elicha*, situé dans la Vallée des Saints, sur les bords du *Kadicha*.

C'est un lieu que j'ai déja décrit dans mon Voyage du Mont-Liban, & qui semble n'avoir été fait, que pour servir de retraite à des hommes élevés à la contemplation, consacrés au silence & à la solitude.

Ce Pere communiqua son dessein aux deux principaux Chefs de la Nation Maronite, lesquels voulurent bien l'accompagner au Monastere de Saint Serge,

* Ce Pere s'appelloit dans le Monde *Pierre Golius*. Il étoit sçavant dans les Langues Orientales, ayant donné au Public une Version Arabe du Livre de l'Imitation de Jesus Christ. Il étoit frere du fameux Jacques Golius, Professeur en Arabe à Leyde.

pour lui aider à faire à Monſieur de Chaſteüil les plus vives inſtances.

Notre Auteur raconte là-deſſus une choſes qui paroîtra merveilleuſe, & que je rapporterai icy dans ſes propres termes : « Peu au paravant leur viſite, ce ſaint homme avoit eu une viſion durant la nuit, dans laquelle un Religieux, vêtu comme un Carme Déchauſſé, s'étant apparu à lui, lui fit un ſigne de la main, en lui diſant d'un ton de voix tres-intelligible : Que faites-vous icy ? levez-vous, & venez avec moy. »

Le Pere Celeſtin, accompagné des deux Seigneurs Maronites, n'eut pas plutôt fini ſon diſcours, que Monſieur de Chaſteüil ſe remit dans l'eſprit l'image de ſon viſage, & reconnut que c'étoit lui qui lui étoit apparu. Ainſi ne doutant plus que ce

ne fût Dieu même qui l'appellât à l'hermitage de *Mar-Elicha*, il leur promit, après avoir raconté sa vision, d'accepter l'offre qu'ils venoient de lui faire, & il les remercia de leur charité.

Sur la fin du mois de Novembre 1643. c'est à dire, environ six mois avant sa mort, le même Pere Celestin, accompagné des mêmes Chefs, le vint prendre à Saint Serge; & après avoir fait charger son pauvre équipage, qui ne consistoit qu'en un matelas, & en quelques livres, on obligea Monsieur de Chasteüil, qui étoit extrémement foible, de monter à cheval, & ils prirent tous ensemble le chemin de *Mar-Elicha*, qui est éloigné d'Eden de deux bonnes lieuës.

Le peuple de ce canton averti de ce Voyage, vint au-devant du Serviteur de Dieu, jusqu'au

Bourg de Beſcharay, faiſant connoître ſa joye & ſon reſpect, par pluſieurs acclamations réïterées; il le ſuivoit ainſi juſqu'à *Mar-Elicha*, où les Religieux le reçurent à l'entrée du Monaſtere; & après avoir été à l'Egliſe, pour remercier Dieu de la faveur qu'il leur faiſoit, ces bons Peres le conduiſirent dans la cellule qui lui avoit été préparée.

D'abord que Monſieur de Chaſteüil fut établi à *Mar-Elicha*, les Hermites Carmes touchés de la foibleſſe où ils le voyoient, s'empreſſerent tous à vouloir le ſervir dans ſes beſoins, & à lui procurer quelque ſoulagement; mais il ne voulut rien diminuer de ſes anciennes auſteritez: il jeûnoit à l'ordinaire, & ne mangeoit qu'une fois le jour; ſes prieres, ſes veilles, ſes lectures, ſes diſciplines, étoient toûjours les mêmes.

Le Pere Celeſtin lui fit là-deſſus les plus ſages & les plus charitables remontrances, que notre Solitaire prit pour un piége du démon, & lui répondit d'une maniere également humble & touchante.

Et pour accorder en même temps quelque choſe à l'eſprit de charité de ce Pere, il promit de retrancher ſes veilles, & il conſentit de manger des herbes & des légumes durant les Fêtes de Noël, & quelques jours avant le Carême.

Mais depuis, comme pour racheter cette complaiſance, il fit une rude abſtinence durant tout le Carême ſuivant; il reprit ſa façon ancienne de jeûner, & ſe réduiſit à ſi peu de nourriture, qu'il eſt impoſſible de comprendre comment une perſonne ſi délicate & ſi abatuë pouvoit ſubſiſter.

A meſure que la ſanté du pieux Solitaire s'affoibliſſoit, on voyoit augmenter ſon zele & ſa ferveur pour les choſes du Ciel, & ſur-tout ce reſpect & cette vénération qu'il avoit toûjours eu pour la Sainte Euchariſtie. Il avoit là-deſſus des ſentimens ſi humbles, & tant de crainte ſalutaire, qu'encore qu'il parût tres-digne de participer tous les jours aux Saints Myſteres, il ne voulut jamais communier plus ſouvent que les jours de Fêtes, & employant tous les autres jours en des Exercices de pieté, pour s'y mieux préparer : prieres ferventes, jeûnes extraordinaires, diſciplines réïterées, & autres mortifications.

En récompenſe de ſon reſpect & de ſon amour pour l'Euchariſtie, on remarquoit viſiblement les douceurs & les plaiſirs qu'il goûtoit tous les jours, en

assistant à la Messe, ou en recevant le Corps de Notre Seigneur. L'exemple de sa rare pieté servit là-dessus d'instruction à tout le Mont-Liban, & l'on vit augmenter dans les Eglises le véritable respect & l'amour qui sont dûs au plus Saint de nos Mysteres.

Cependant sur la fin du Carême de l'année suivante 1644. il tomba dans une phtysie tres-fâcheuse, accompagnée d'une fiévre lente qui lui dura jusqu'à la mort.

D'abord ses foiblesses parurent si extraordinaires au Pere Celestin, qu'il employa ses derniers efforts pour lui faire moderer ses austeritez; mais il ne put rien obtenir, pas même, au lieu des boüillons à la viande, qu'il prît une espece de boüillon à l'huile, selon l'usage du pays.

Notre Auteur fait icy de tres-pieuses

pieuſes réflexions ſur la diffé-
rence des états, & ſur la diverſi-
té des dons dans la pratique de
la vie intérieure, reconnoiſſant
que ce qui paroît de dur & d'ex-
traordinaire dans ce ſaint Péni-
tent, ne l'eſt pas en un ſens, &
qu'il plaiſoit à Dieu de le faire
ainſi marcher juſqu'à la fin, dans
la voye des mortifications, &
des ſouffrances les plus rigou-
reuſes. Il raconte auſſi toutes les
réponſes remplies de cet eſprit
de pénitence, que Monſieur de
Chaſteüil faiſoit aux inſtances
charitables du Pere Celeſtin.

Enfin, à l'occaſion de l'arri-
vée du Pere Thomas de Saint
Joſeph, qui venoit pour être
Prieur à *Mar-Elicha*, & qui,
avec beaucoup de ſageſſe & de
vertu, avoit encore une grande
expérience dans le diſcernement
des voyes intérieures, l'Auteur
expoſe fort au long tous le en-

tretiens ſpirituels qu'il eut avec notre malade, ajoutant qu'à la fin de ces entretiens, le Pere fut tellement touché de l'excellence de ſes ſentimens, qu'il remercia Diieu de la grace qu'il lui avoit faite de le conduire au Mont-Liban, pour y admirer un Solitaire ſi détaché, & pour pouvoir rendre un jour témoignage de ſa vertu.

Au milieu de ces grandes diſpoſitions la maladie augmente, & la fiévre parut ſi violente, qu'on fut obligé de le tranſporter ſur la terraſſe de l'Hermitage, dans une cabane faite avec des nattes, pour l'éloigner du bruit de quelques Ouvriers, qui travalloient près de ſa cellule.

Le bruit de ſa maladie s'étant répandu, tout ce qu'il y avoit aux environs de Gens diſtingués parmy les François & parmy les Maronites, le vint viſiter; entre

autres, les Sieurs Lombardon, Coulomb, & Garcin, Négocians de Marſeille, y vinrent de la Ville de Tripoly, pour lui offrir toutes ſortes de ſecours.

Ils le trouverent dans ſa nouvelle cabane, liſant dans la Bible, à la lueur d'une lampe. Ils voulurent d'abord lui baiſer les mains; mais il les prévint par ſon humilité, & ſe mit ſur ſon ſéant.

Ils furent tous ſurpris de le voir ſouffrir avec tant de patience, les accès d'une toux qui ne le quittoit point, & le débordement d'une fluxion qui l'étouffoit, ſans que cela l'empêchât de continuer tranquillement ſon étude de l'Ecriture.

Au reſte, il les conſola d'une maniere ſi touchante, qu'ils ne purent lui parler autrement que par leurs larmes. Ils donnerent à celui qui l'aſſiſtoit, quelques pains tendres, au lieu des ga-

lettes noires & mal cuites qu'il mangeoit, & qui ne faiſoient qu'aigrir ſa fluxion ; & avant que de le quitter, ils offrirent de lui envoyer le Chirurgien François de Tripoly, pour le ſaigner, & pour lui donner d'autres ſoulagemens ; mais il les remercia, en les aſſûrant qu'il n'attendoit ſa guériſon que de Dieu ſeul.

Il paſſa dans l'excès de cette ſouffrance, juſqu'à la veille de la Pentecôte, entendit la Meſſe, qu'il ſe confeſſa, & qu'il reçut le Viatique.

Dès qu'il eût participé aux Saints Myſteres, il commença d'être mieux ; & l'on remarqua ſur ſon viſage une joye toute extraordinaire, & une couleur plus vive, paroiſſant auſſi plus fort & plus vigoureux qu'auparavant.

Ce changement fit eſperer qu'il pourroit durer encore quel-

ques mois, & peut-être même recouvrer ſa ſanté ; ainſi le Pere Celeſtin ne craignit point de le quitter pour quelques jours. Il partit ce ſoir-là même pour aller à *Haſroun*, où l'Archi-prêtre l'avoit invité de venir prêcher, & d'*Haſroun* il ſe rendit le lendemain à *Burgkeſra*, qui en eſt proche, où le Pere Thomas devoit auſſi ſe trouver, pour y celebrer la même Fête.

Ce Pere, avant que de partir de *Mar-Elicha*, avoit recommandé le malade aux Religieux Maronites qui y étoient reſtés, dont l'un, qui ſe nommoit *le Pere Adam*, étoit Prêtre ; mais trois heures après que le Pere Thomas fut parti, environ une heure après le coucher du Soleil, ce ſaint homme, à qui Dieu avoit fait connoître que ſon heure étoit arrivée, ayant fait appeller tous ceux de la Maiſon, il leur

dit : *Je m'en vais partir, par la miſericorde de Dieu.*

Puis ſe tournant vers le Pere Adam, il le ſupplia d'avertir les autres Peres de le venir aſſiſter, & de lui donner leur bénédiction. Ce Pere tout effrayé de l'entendre, lui dit que les Peres étoient à *Bagrakaſra*, d'où ils ne devoient revenir que le lendemain, offrant de les envoyer querir à l'heure même ; à quoi le ſaint homme repartit, que c'étoit aſſez, & qu'il ſuffiroit qu'ils vinſſent le lendemain.

Comme il achevoit ces paroles, il tomba dans une extrême foibleſſe, qui fit juger qu'il alloit mourir, mais il en revint auſſi-tôt ; & ayant demandé une plume & de l'encre, l'abattement général où l'avoit réduit cette foibleſſe, l'empêcha de pouvoir former aucune lettre.

Il diſpoſa de vive voix du peu de meubles qui lui ſervoient dans ſa cellule, en faveur de ceux qui étoient préſens dans le Monaſtere ; & il donna au Pere Adam le Livre des Evangiles, que le Pere Elie lui avoit écrit en Syriaque.

Puis il dit : *Je donne le reſte de mes Livres aux Reverends Peres Carmes Dechauſſés, deſirant de leur témoigner par ce petit préſent la reconnoiſſance que je leur dois, pour tous les ſoins qu'ils ont daigné prendre de moy, depuis qu'ils m'ont donné retraite parmy eux, & pour la charité dont ils m'ont honoré.*

Il conjura enſuite les Religieux de ſe retirer dans leurs cellules, pour prendre le repos de la nuit, leur déclarant qu'il étoit entre les mains de Dieu, qui le ſoûtiendroit par ſes Anges, tandis qu'ils ſeroient dans le ſommeil.

Le Pere Adam lui résista plus que tous les autres ; mais il ne put jamais gagner sur lui, qu'il demeurât dans sa cabane le reste de la nuit ; il obtint seulement, qu'il pourroit le venir voir à l'heure de minuit, pour sçavoir comment il se porteroit.

Comme il avoit aimé la pénitence toute sa vie, il ne voulut jamais permettre qu'on le changeât de ce lieu-là, & qu'on lui donnât d'autre chevet que la même pierre sur laquelle il avoit coûtume de reposer, lorsqu'il étoit en santé.

Et quoique l'excès de la toux, qui lui déchiroit la poitrine, & qui le jettoit de moment à autre dans la défaillance, obligeât ceux qui l'assistoient de prendre un lit plus commode, il ne laissa pas de tenir ferme jusqu'à la fin, en leur disant :

» Que le lit sur lequel il étoit

couché, étoit ſans doute beau- »
coup plus mol que la Croix de «
Jeſus-Chriſt, & que ce ſeroit «
une choſe bien indigne de voir «
ſur la plume le membre de ce «
Chef qui avoit été percé d'é- «
pines, & qui n'avoit pas eu de «
pierre pour ſe repoſer ; qu'un «
pécheur auſſi grand qu'il étoit, «
ne devoit point chercher à di- «
minuer ſon ſupplice, tandis que «
celui qui étoit l'innocence mê- «
me, & qui n'avoit que la figure «
de pécheur, avoit embraſſé le «
ſien juſqu'à l'extremité, ſans en «
vouloir adoucir la rigueur. «

La Croix qu'il tenoit embraſſée, ſans ſe laſſer, lui ſervoit de lit, & de toutes les autres commoditez dont on a coûtume de ſoulager les malades : il la regardoit comme ſon unique ſoûtien, & comme le ſouverain remede à tous ſes maux. C'étoit auſſi ce qui lui faiſoit ſouhaitter de mou-

rir ſeul, ſéparé de tous ceux du Monaſtere, pour imiter Jeſus-Chriſt, qui avoit été délaiſſé des ſiens ſur le Calvaire.

Enfin Dieu l'exauça dans ſes deſirs; car étant demeuré entiérement ſeul, cette heure après laquelle il avoit tant ſoupiré, arriva par une diſpoſition toute particuliere de la Providence, & cette ame ſainte fut ſéparée de ſon corps la nuit de la Fête de la Pentecôte, le quinziéme jour de May de l'année 1644.

Le corps du bien-heureux Solitaire demeura dans une poſture qui répréſentoit l'union étroite qu'il avoit euë avec la Croix, & qui prêchoit encore, pour ainſi dire, la pénitence. Il tenoit le Crucifix entre ſes bras, collé ſur ſon viſage, étant couché ſur le côté droit, & ayant ſa tête appuyée ſur la pierre qui lui ſervoit de chevet.

Le Pere Adam étant entré dans sa cabane à l'heure de minuit, le trouva en cet état: ce qui lui fit d'abord juger qu'il n'étoit pas encore mort, mais qu'il pouvoit être en priere, ou en méditation sur son Crucifix. Il demeura quelque temps en suspens dans cette pensée; mais s'étant approché de plus prés, & l'ayant consideré avec attention, il reconnut qu'il étoit passé.

La consternation du Pere Adam, & des autres Religieux, qui n'avoient quitté le saint homme que depuis deux heures, fut telle, qu'ils demeurerent long-temps sans parler devant cet objet. Ils passerent le reste de la nuit à pleurer sur leur perte, & à faire des prieres.

Le Pere Thomas & le Pere Celestin ayant appris cette triste nouvelle par un exprès, descendirent aussi-tôt à *Mar-Elicha*,

pour mêler leurs larmes avec celles de leurs freres. Ils le trouverent encore couché dans la même posture que le Pere Adam l'avoit vû à l'heure de minuit. Ils l'embrasserent respectueusement; & après l'avoir arrosé de larmes, ils firent des prieres sur lui, & enfin ils délibererent sur son Enterrement.

Pour se conformer en quelque façon à son esprit de pauvreté, on le revêtit de ses habits les plus usés; on lui laissa son doliman, & on lui mit par-dessus un beau surplis, pour marquer la vénération qui étoit dûë à sa sainteté.

Enfin, après l'avoir mis dans une biere, qui, selon le témoignage de l'Archevêque d'Eden, a été honorée de plusieurs miracles, que Dieu a operés par son attouchement, on le couvrit presque tout de fleurs.

Le bruit de ſa mort s'étant répandu, tous les peuples voiſins accoururent pour le voir, & pour aſſiſter à ſes funérailles. Les uns lui coupoient ſon doliman, les autres le ſurplis; beaucoup s'empreſſoient pour avoir quelque choſe qui eût ſervi à ſon uſage, & tous l'invoquoient comme un Saint, lui baiſant les pieds, ou les mains, & jettant ſur lui de nouvelles fleurs.

Il paroiſſoit ſur ſon viſage une beauté & une lumiere toute extraordinaire, qui frapoit d'admiration tous ceux qui le regardoient. Notre Auteur ajoûte, qu'il ſortoit de ce corps vénérable une ſueur merveilleuſe, « qui ſervit à la guériſon de quelques malades, & qui fit rendre « à Dieu des Actions de graces, « d'avoir favoriſé le Mont-Liban « d'un Tréſor ſi précieux. «

Après qu'on l'eut dépoſé dans

la Chapelle de l'Hermitage, on fit ſur lui les prieres accoûtumées, enſuite deſquelles on chanta deux Meſſes ſolemnelles, l'une en Latin, ſelon le Rit Romain, & l'autre en Syriaque, ſelon l'uſage de l'Egliſe Maronite.

A la fin des Meſſes, on l'inhuma dans la même Chapelle, du côté du Couchant, dans un petit caveau qui avoit ſervi de ſepulchre aux Evêques de ce lieu-là. Les Prêtres Maronites ne voulurent jamais permettre qu'on le mît autrement qu'aſſis, pour le traiter avec plus de reſpect, diſant qu'il le falloit mettre en la poſture d'un homme qui enſeignoit encore la pénitence après ſa mort.

Sept jours après, afin de ſatisfaire à la dévotion des peuples, qui accouroient de tous côtés, & qui ſe plaignoient de

la précipitation de cet Enterrement, les Peres furent obligés de renouveller ses obseques, & de lui faire un Service plus solemnel.

Pour cet effet, ils firent une Convocation générale de tout le Mont-Liban, & ils inviterent à la Cérémonie le Consul de France & les Marchands François de Tripoly, lesquels se rendirent tous à *Mar-Elicha* le jour marqué, sçavoir le 23. May ; ils voulurent même contribuer à la dépense, tant du Service que du Festin, que les Peres avoient préparé, selon la coûtume du Pays.

Plusieurs Evêques s'y trouverent avec un tres-grand nombre de Prêtres. Le Peuple y vint en foule ; & le concours fut si grand, que le Monastere ne put en contenir la moitié.

Les Peres Carmes chanterent

une grande Messe à la Romaine, & un Archevêque Maronite officia pontificalement à une autre grande Messe, qui fut celebrée selon le Rit Syrien.

Le Pere Celestin prononça un fort beau Panegyrique en Langue Arabe, où il réprésenta avec tant d'éloquence, & tant de pieté toutes les vertus de cet excellent homme, & les merveilles que Dieu avoit operées par lui, qu'il suffisoit pour faire comprendre que sa vie a été un miroir parfait de celle des plus celebres Solitaires de l'Antiquité.

Les autres Evêques, & tous les Prêtres qui assisterent à la Cérémonie, dirent des Messes particulieres, en action de graces de la faveur que Dieu avoit faite à leurs Eglises, en leur donnant un exemple si rare & si accompli.

Enfin ce fut moins une Céré-
monie

monie funebre qu'une Fête, qui dura tout le reste du jour. Plus de trois cens personnes assisterent au Festin qui se fit après le Service ; le Peuple dressa des tables hors du Monastere, donnant des marques de sa joye par des Hymnes & des Chants de loüange, de gloire, & d'actions de graces qu'il rendoit à Dieu.

Les plus sages se disoient les uns aux autres : Nous sommes « venus, non pas pour pleurer, « mais pour nous réjoüir de la fe- « licité de notre Saint. «

Les Evêques, les Prêtres, & les Marchands François voulurent absolument avoir des Peres Carmes quelque Relique du Serviteur de Dieu ; mais jamais ils ne virent rien de plus vil, ny de plus pauvre, que les choses qui leur furent données, admirant la pauvreté & le mépris des choses du monde, dont

ce ſaint homme avoit fait profeſſion juſqu'à ſa mort ; le Peuple ſe contenta de baiſer la pierre qui fermoit ſon Sepulchre.

Dans la ſuite, le bruit des merveilles que Dieu operoit par ſon interceſſion dans tout le Mont-Liban, excita un pieux Marchand de Marſeille, nommé le Sieur *Boiſſely*, qui réſidoit alors à Tripoly, de propoſer aux Peres Carmes de tirer ce ſaint dépoſt du Caveau où il avoit été mis, crainte qu'on ne l'enlevât, pour le mettre dans un autre ſepulchre, où il ſeroit plus en ſeureté, offrant d'en faire toute la dépenſe.

Son deſſein étoit de conſerver ce Corps en dépôt, comme une précieuſe Relique, afin qu'il pût un jour le faire tranſporter en France, pour la conſolation de ſes parens, & pour la gloire de ſon Pays, ſans avoir la peine

de chercher ſes os parmi ceux des Evêques qui étoient enterrés dans le même tombeau.

Les Peres accepterent cette offre ; on fit un ſepulchre de pierre d'environ huit pieds de profondeur ; & il ne fut pas plûtôt achevé, qu'on y mit le Corps du ſaint Anachorete, en la même poſture qu'il avoit été mis dans le premier tombeau.

On l'orna de pluſieurs Epitaphes, en François, en Latin, en Arabe, & en Syriaque ; & on poſa deſſus une lampe, qui brûle continuellement par les aumônes des Peuples, qui y accourent de toutes parts, ſans parler des Pelerins étrangers, que la dévotion y attire tous les jours.

Lés Maronites ne l'appellent jamais autrement que *le Bienheureux* ; & de la maniere dont ils m'en ont parlé, je ne fais

aucun doute, que son nom ne soit bien-tôt inseré dans le Menologe de l'Eglise Patriarchale du Mont-Liban.



IN TUMULUM FRANCISCI GALLAUPII DE CHASTEUIL, NOBILIS AQUENSIS,

Omnium Vitæ Asceticæ virtutum laude, Sacrarum Litterarum, & Sanctæ Linguæ notitiâ ac eruditione præstantissimi, in Libani Montis Eremo vitâ functi.

CLauditur hoc tumulo Libani pius Incola Montis,
Incola post mortem factus in Arce poli;
Arctam pauperiem vivens qui prætulit auro,
Et Libanum Patriæ, deliciisque Cruces:
Cui Deus, ob contempta, dabat quæ munera Mundus,
Plenâ restituit cœlica dona manu;
Nam superas concessit opes pro paupere vita,
Cœlum pro Libano, gaudia pro crucibus.
Advena, qui magnæ properas ad Templa Sionis,
Ad Libani primùm culmina flecte gradum.
Et priùs ac sacrum CHRISTI venerere Sepulchrum,
Gallaupi marmor quod tegit ossa vide.

Id veluti ſpeculum eſt, à quo dum membra teguntur,
Viva inculpatæ mentis imago nitet.
Magni geſta viri hi cineres imitanda ſuadent,
Virtutum veras hæc docet urna vias.
Hac precor ut perſculptâ legas pia facta tabellâ,
Nam quæ mireris, quæve ſequaris habent.
Hîc te diſpones loca CHRISTI Sanguine tincta,
Et ſacra inoffenſo Templa ſubire pede.
His ſanctam ut peragres Terram, ſandalia diſces
Solvere, & intactâ mente placere Deo.
Nec tantùm in terra CHRISTI ſpectare Sepulchrum,
Sed Solium in Cœlo cernere dignus eris.





HISTOIRE DU PRINCE JUNÉS, MARONITE.

LE Prince Junés étoit issu d'une des plus illustres Familles de tout le Mont Liban. Il étoit proche parent & Allié de l'Emir, qui est Prince & Chef de toute la Nation Maronite ; & entre plusieurs Domaines considérables, il jouissoit à titre de Principauté de plusieurs belles Terres sur la pente du Mont Liban, aux environs de Tripoly & de Gebail, qui lui faisoient près de cent mille livres de revenu.

Junés étoit d'ailleurs bien fait

de sa personne, d'un esprit aisé & insinuant, & possedoit sur toutes choses un talent admirable pour le commerce des Grands. Ces qualitez jointes à beaucoup de prudence & de capacité, lui attirerent l'estime & la confiance des Ministres de la Porte; & plusieurs Pachas de Syrie l'employerent utilement dans les plus importantes affaires de leur Gouvernement; ensorte que son autorité devint peu à peu presque égale à celle des Gouverneurs de cette Province.

Sa fortune ne manqua pas de lui faire des envieux; & son Ministere, quoique juste, d'exciter des mécontens parmi les principaux Officiers, & parmi les plus considérables Turcs de la Province, jusqu'à ce point, qu'ils s'unirent enfin tous ensemble pour le perdre.

Ils se servirent pour cela de l'humeur

l'humeur avare & cruelle de *Kabban Ebn-Elmatargi*, nouveau Pacha de Tripoly de Syrie, homme de fortune, & natif* du même Pays. Ils lui porterent plusieurs chefs d'accusation contre Junés; & entr'autres ils insisterent sur ses richesses, & sur ses nouvelles acquisitions.

Le Pacha les écouta favorablement, & commença par faire arrêter le Prince Junés, mais encore le Prince Joseph, son frere, avec les femmes, & les enfans de tout âge & de tout sexe des deux familles, sans compter plusieurs de leurs Parens & Alliés, qui furent aussi mis en prison, au nombre de plus de cinquante personnes.

On fit d'abord entendre au mal-heureux Prince Junés, que son affaire étoit capitale pour lui & pour toute sa Maison, & que

* Il étoit de Laodicée.

le ſeul moyen qu'il y avoit de ſe délivrer lui & les ſiens, d'une mort cruelle & honteuſe, étoit de renoncer au Chriſtianiſme, & de ſe faire Mahometan.

Junés fit paroître d'abord toute la fermeté d'un Prince & d'un véritable Chrétien. Il réſiſta aux menaces, & à toutes les ruſes dont on ſe ſervit pour le gagner ; mais enfin l'interêt de toute ſa famille, le riſque même qu'elle alloit courir du côté de la Religion, s'il venoit à mourir le premier, lui firent trouver une eſpece de temperamment, pour ſe tirer tous enſemble d'un pas ſi dangereux.

Ce fut de ſe déclarer Muſulman extérieurement, avec cette condition expreſſe, qu'il changeroit lui ſeul de Religion, & que toute ſa famille reſteroit Chrétienne, & ſeroit auſſi-tôt miſe en liberté.

Le Pacha, qui ne vouloit pas perdre abſolument un homme de cette conſequence, & qui croyoit auſſi de ne rien riſquer du côté de l'interêt, conſentit ſans peine à la propoſition de Junés; il ſe contenta de ſon exterieur de Religion, & il donna une entiere liberté de conſcience & de perſonne à toute ſa Maiſon.

Le Prince a dit en mourant, que cet expédient, qu'il condamna depuis, lui avoit d'abord paru, non ſeulement légitime, mais en quelque façon méritoire, parce qu'il ſauvoit par-là pluſieurs ames du Mahométiſme, & qu'il éludoit encore le mariage qu'on prétendoit faire de ſes filles & de ſes niéces avec des Seigneurs Turcs des plus diſtingués.

Junés employa encore quarante jours à faire ſa cour au Pacha, pour mieux couvrir ſon

véritable deſſein ; & cependant il envoya ſecretement ſa femme, ſes enfans, & tous ſes parens, dans les plus hautes montagnes du Keſroan, c'eſt à dire, qu'il les mit tous dans une parfaite ſeureté, & il ſe rendit lui-même dans cette retraite au bout des quarante jours.

Son premier ſoin fut d'aller ſe jetter aux pieds du Patriarche des Maronites, de pleurer amérement, & de confeſſer ſa foibleſſe. Il déclara hautement, qu'il n'avoit jamais ceſſé d'être Chrétien. Il renouvella ſa Profeſſion de foi ; & après avoir reçu avec humilité la pénitence qui lui fut impoſée, il fut abſous & reconcilié à l'Egliſe par le Patriarche. Ce ſpectacle fut touchant, & plein d'édification dans tout le Mont-Liban.

Junés ayant tâché de ſatiſfaire à ce qu'il devoit à la Reli-

gion, il entreprit encore de se justifier devant les hommes. Il appella de toute la procedure du Pacha de Tripoly, tant sur les chefs d'accusation, que sur la violence qui lui avoit été faite; & il eut assez de crédit auprès des Ministres, pour faire porter son affaire devant le Grand Seigneur.

Le Pacha envoya aussi des Mémoires pour sa défense, & fit agir ses amis; mais l'affaire ayant été rapportée en plein Divan, le Grand Seigneur trouva qu'il s'agissoit au fonds d'un point de doctrine & de Religion; & sur ce principe il en renvoya la décision pleine & entiere au Grand Moufti de Constantinople.

Ce Chef de la Loi Mahométane, après un sérieux examen du fait & de la question, rendit enfin son jugement solemnel en faveur du Prince Junés. Il dé-

clara nulle & abusive la profession apparente qu'il avoit faite du Mahométisme, comme étant un effet de la violence que lui avoit faite le Pacha de Tripoly, & il fit défense de l'inquiéter à l'avenir sur cette matiere. Ce jugement surprit bien du monde, mais les plus éclairés s'étoient attendus que la Cour Othomane se ressouviendroit en cette rencontre des services & du mérite de Junés.

Cependant ce Prince n'étoit pas intérieurement satisfait ; il avoit toûjours au fond de son cœur une douleur secrete du scandale qu'il avoit donné aux Chrétiens d'une grande Ville.

Pressé de ces sentimens, il descendit un jour à Tripoly, & là en présence du Pacha & de toute sa Cour, il confessa hautement sa Foi : ce qu'il fit ensuite par toute la Ville, avec une har-

dieſſe * qui étonna tout le monde.

Les Turcs furent obligez de diſſimuler cette démarche, quoiqu'extrémement délicate; Junés fut même heureux juſqu'à ce point, que le Gouvernement venant à changer peu de temps après, le nouveau Pacha l'appella au maniement des principales affaires, & lui confia en particulier le ſoin de toute la campagne de Tripoly, qui eſt vaſte & d'une grande diſcuſſion; & pour le mettre dans une entiere ſeureté, il lui fit venir de Conſtantinople un Commandement Imperial, qui en confirmant la Sentence du Moufti, permettoit à Junés & à toute ſa famille, de continuer l'exercice de leur Religion, avec de tres-

* Voyez un autre exemple auſſi remarquable dans le cinquiéme tome de la Perpetuité de la Foy, page 240.

expresses défenses de les troubler à l'avenir.

Junés vêcut pendant cinq années dans une profonde paix, avec toute sa famille, dans la Ville de Tripoly, exerçant avec beaucoup d'honneur & de fidelité les fonctions de son Gouvernement ; mais au bout de ce terme, c'est à dire, au commencement de l'année 1695. le Pacha de Tripoly ayant encore été changé, & les amis que Junés avoit à la Porte étant morts, ou disgraciés, ses ennemis profiterent de cette conjoncture pour le perdre entierement.

Ils l'accuserent encore de plusieurs crimes auprès du nouveau Pacha, & entr'autres sur le fait de leur Religion, qu'il avoit, selon eux, outragée & foulée aux pieds.

Le Pacha le fit d'abord mettre dans les fers, & il n'oublia en-

ſuite, pendant plus de deux années de priſon, ni menaces, ni tourmens, ni ruſes, ni careſſes, pour ébranler la Foi de ce Prince, juſqu'à lui promettre, avec la conſervation de tous ſes biens, les premieres Charges de la Province, & de le faire enfin ſucceder en ſa place au Gouvernement general de Tripoly.

Junés fut toûjours ferme & inébranlable, & rien ne fut plus chrétien & plus touchant que tous ſes diſcours; il témoigna même qu'il recevoit comme une grace du Ciel cette derniere perſécution, qui lui donnoit lieu de laver dans ſon ſang ſa premiere faute, & de le répandre pour la défenſe de la véritable Religion.

Enfin ſur les nouvelles ſollicitations que le Pacha vint lui faire en perſonne; Junés ayant répondu, qu'il ne vouloit pas changer « la Pierre précieuſe de la Foi «

» Chrétienne contre l'ordure
» puante de la foi de Mahomet:
le Pacha irrité de cette expreſſion, comme d'un blaſpheme horrible, déchira * ſa Robe, traita Junés de chien & d'infidele, & le condamna ſur le champ à être empalé.

Dans l'Empire Ottoman les Gouverneurs de Province ont droit de vie & de mort ſur les ſujets du Grand Seigneur, & leurs jugemens irrévocables s'executent ſur le champ. Cependant le Pacha fit encore deux tentatives pour ſauver Junés; la premiere fut de lui envoyer tous ſes amis, pour tâcher de le ramener au point qu'il ſouhaittoit; mais cette démarche fut encore inutile, & ne ſervit qu'à faire admirer davantage ſa fermeté.

On fit enfin ſortir ce pauvre

* C'eſt une ancienne coûtume chez les Orientaux.

Prince de ſon cachot, le pal ſur les épaules, précedé & ſuivi d'une multitude infinie de peuple, qui inſultoit à ſon ignominie; il traverſa ainſi toute la Ville, & il fut conduit ſur une colline voiſine, qui devoit être le lieu de ſon ſupplice.

Avant qu'il fût livré à ſes bourreaux, le Pacha envoya pour la derniere fois lui propoſer la vie, la reſtitution de ſes biens, & le rétabliſſement de ſa famille. Enfin le Gouverneur n'oublia rien pour le tirer d'affaire; mais toutes ſes tentatives furent vaines, Junés parla toûjours en Heros Chrétien, & répeta pluſieurs fois ces paroles : *Je me confie en la grace de Dieu; il aura ſoin de moi, de ma famille, & de mes biens.*

Enfin en perſeverant dans ces grandes diſpoſitions, il ſouffrit conſtamment & chrétiennement

le plus rigoureux de tous les ſupplices, à la vûë de toute la Ville & de tout un grand peuple, qui étoit accouru de pluſieurs lieuës aux environs, pour aſſiſter à ce ſpectacle : regretté des uns, mocqué des autres, plaint de pluſieurs, & enfin admiré de tous.

Depuis l'élevation du pal juſqu'à l'article de la mort, il ne ceſſa de remercier, de benir, & d'invoquer le Seigneur. Il eut recours à la Sainte Vierge & aux Saints ; il répeta ſa Profeſſion de Foi ; & en faiſant divers Actes d'amour & de contrition, il rendit enfin ſon ame à Dieu le même jour de ſon Martyre, qui fut le   May 1697.

Son corps reſta ſur le pal cinq jours entiers, gardé par deux Compagnies de ſoldats, crainte qu'il ne fût enlevé par les Chrétiens Maronites. Des Témoins

dignes de foi, ont atteſté avec ſerment, que dès la premiere nuit de l'execution, il parut ſur ſa tête une eſpece de couronne de feu, dequoi les Gardes furent épouvantés, & prirent la fuite. Ils publierent enſuite que c'étoit un feu d'enfer, qui venoit pour réduire en cendres cet Apoſtat de la ſecte de Mahomet; mais cette lumiere continuant de paroître, ſans que le corps fût endommagé, les Gardes ſe tinrent plus à l'écart.

Cependant quelques Turcs de diſtinction répreſenterent au Pacha l'inconvenient qu'il y avoit, de laiſſer plus long-temps ce corps ainſi expoſé, & qu'il n'en falloit pas davantage pour exciter le peuple à quelque ſoulevement. Le Pacha permit là-deſſus à un couſin du Prince Junés, de faire enlever le corps. Celui-cy le mit d'abord dans un

puits, près le Cimetiere des Maronites; & deux jours après il le fit transporter secretement dans un sepulchre, qui est immédiatement derriere la Tribune de l'Eglise de Saint Jean à Tripoly.

L'on admira encore, comme une chose peu naturelle, que le corps de ce Prince, après huit jours entiers, fût encore frais, souple & maniable, & ne rendît aucune mauvaise odeur.

Après la mort du Prince Junés, le Prince Joseph, son frere, qui avoit été mis en prison avec lui, souffrit les dernieres persécutions; & il seroit mort pareillement, si ses amis n'avoient fait pour lui une espece de composition avec le Pacha, qui fut de sacrifier le reste de son bien, pour sauver sa vie, & pour sauver la famille de son frere & la sienne.

Ce mal-heureux Prince prit ensuite le parti de faire un

voyage en Europe, pour exciter la compaſſion & la charité des Princes Chrétiens en ſa faveur : je l'ai vû à Paris pendant pluſieurs mois, & il ne ſe peut rien ajoûter à la modeſtie & à la réſignation qui paroiſſoit en lui.

Le Roy a eu la bonté de lui faire du bien, & d'écrire en ſa faveur à ſon Ambaſſadeur à Conſtantinople, & aux Conſuls du Levant. Sa Majeſté a auſſi fait l'honneur d'écrire ſur ce ſujet au Patriarche des Maronites une Lettre pleine de bonté & de conſolation.

J'ai eu de ce Prince Joſeph une relation aſſez ample de la vie & de la mort du Prince ſon frere, ſur laquelle j'ai dreſſé cet Abregé ; & cette Relation eſt conforme au contenu des Lettres que le Patriarche des Maronites a écrites au Pape & au Roy ſur cet évenement, ſouſcrites par

tous les Evêques du Mont-Liban ; & encore au Procès verbal en * forme d'atteſtation du Conſul de France à Tripoly de Syrie, ſigné des principaux Religieux François & Eſpagnols de la Terre ſainte.

* Henry Maundrell, Miniſtre Anglois, qui a fait imprimer la Relation de ſon Voyage d'Alep à Jeruſalem, dit que le huit May mil ſix cens quatre-vingt dix-ſept le Conſul d'Angleterre le mena voir le Château de Tripoly, où le malheureux Junés étoit alors priſonnier, pour s'être, dit-il, fait Mahometan, & s'en être repenti ; ajoûtant qu'il ſouffrit la mort pour expier ſa faute, & qu'il fut empalé deux jours après que lui Maundrell, & ſa troupe de Marchands Anglois, furent partis de Tripoly, c'eſt à dire, ſelon le Journal de cet Auteur, le douze, ou le treize May mil ſix cens quatre-vingt dix-ſept. On trouve la Relation de ſon Voyage traduite en François, à Paris, chez Ribou



D. O. M.



D. O. M.

*STEPHANUS * PETRUS,*
Patriarcha Antiochenus humilis: Omnibus hasce Litteras lecturis, vel audituris, salutem, ac benedictionem cœlestem.

NOtum vobis facimus, dilectum filium nostrum *Abu Jusef Rezé*, esse hominem Maronitam Catholicum, subditum nostrum, & ex Nationis nostræ Optimatibus, & fratrem Sciaich Junés, qui per vim & tyrannidem Turcarum, atque etiam, ut filios suos parvulos liberaret, compulsus fuit invitus, & ore tantum fidem negare, ubi verò primùm Deo adjuvante, potuit

* Dans les Lettres où le Patriarche ne met que son petit Sceau, comme dans celle-cy, il retient son nom de Baptême, ne prenant que le nom de *Pierre* dans les autres.

evadere, quod poſt quadraginta dies circiter factum eſt, tulit filios ſuos noctis tempore, & in partes Regionis Keſroan fugit, ubi peccatum ſuum confeſſus ſponte ſuâ, impoſitam ob illud ſibi pœnitentiam libenti animo ſuſcepit, & poſteà curavit afferri ſibi Litteras ab ipſo magno Turcarum Rege, atque Judicum Sententias, quibus declarabatur negationem Fidei ab ipſo per vim extortam, irritam eſſe & invalidam; tum Tripolim petiit, & palam Chriſtianam Fidem profeſſus eſt, idque per quinque annos, in cujus odium qui dictam Civitatem regebant, diabolico impulſu in ipſum animati, carceri manciparunt, & ludibrio habitum palo transfixum occiderunt, quo in ſupplicio Fidem Domini noſtri JESU CHRISTI palam & audaciter confitebatur. Propter ipſum,

cumque ipso comprehensus quoque fuit ejus frater *Rezé*, & in carcerem missus, multorum millium nummorum jacturam passus est, & Fiscus vendidit bona sua omnia, suppellectilem domûs, & vel ipsam domum. Cùm verò non possit amplius in Patria sua solitâ decentiâ vitam agere, neque familiam suam sustentare, scilicet filios suos, ac filios fratris sui *Junés*, qui omnes ad numerum decimum & quinque ascendunt, quique cùm non habeant quæ ad vitam sunt necessaria, & præthereà æs alienum contraxerint multum, sæpe ad Nos adierunt supplices, submissè petentes ut illis scriberemus hanc Epistolam, quam tradidimus *Sciaich Rezé*, qui prædictorum parvulorum & Pater & Patruus est, speramus ex ardenti vestro zelo & amore erga CHRISTI Domini vulnera & purissimam

ejus Genitricem, foreut vos ipsorum misereat, vestramque liberalitatem in ipsum filiosque ejus, atque in ipsius fratris liberos exhibeatis; magnamque inibitis apud Deum gratiam ac meritum. Summa sit gloria ac laus illi qui in sacro suo Evangelio dixit ac promisit: *Quod uni ex minimis istis fratribus meis fecistis, mihi fecistis*; Et compulsi etiam erimus, & Nos, & ipsi, enixè postulare à Deo Optimo Maximo, ut vobis tribuat ac reddat Centuplum in hac vita, & in futuro sæculo Vitam æternam.

DATUM *Canobin* in nostra Sede quintâ die Octobris, anno à Verbo incarnato M. DC. XCIX.

JOSEPH HASRATENSIS, *Episcopus Bibliensis in Haucha.*

JOHANNES ABACUC, *Episcopus Botrensis in Cazaya.*

GABRIEL ALDOENSIS,

Episcopus Sareptæ in Sancto Sergio Edenensi.

Le petit Sceau du Patriarche est dans l'Original, immédiatement après le nom & les qualitez de ce Prélat ; il est fait à peu près comme celui qui est cy-devant gravé, page 10.



LETTRES PATENTES DU ROY, EN FAVEUR DE L'EMIR HASSUN CASEN, MARONITE.

LOUIS, Roy de France & de Navarre, Comte de Provence, &c. A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Ayant bien voulu, pour gratifier l'Emir Hassun Casen, recevoir la tres-humble supplication qu'il Nous a faite, de le pourvoir du Consulat de l'Echelle de Baruth, ainsi que son pere & son ayeul l'ont été par nos Lettres Patentes du premier Janvier 1662. & connoissant le zele qu'il a pour notre service & le bien de nos Sujets, Nous

avons par ces présentes, signées de notre main, desuni ladite Echelle de Baruth du Consulat de Seyde, duquel elle dépend à présent, voulant qu'elle en soit à l'avenir séparée, jusqu'à ce qu'autrememt par Nous en ait été ordonné ; & Nous avons commis, ordonné & établi, commettons, ordonnons & établissons ledit Sieur Hassun Cassen pour Consul de la Nation Françoise dans ladite Echelle de Baruth, ses appartenances & ses dépendances, pour ladite Charge avoir, tenir & exercer pendant le temps de sa vie, aux honneurs, autoritez, prééminences, prérogatives, privileges, & exemptions dont joüissent les autres Consuls de Levant, avec la faculté de subdeleguer un Vice-consul, pourvû qu'il soit François de Nation, & qu'il en demeure civilement responsable.

Si donnons en mandement à notre amé & feal Conſeiller en nos Conſeils, & notre Ambaſſadeur en Levant, le Sieur de Châteauneuf de Caſtagnere, que lui apparoiſſant des bonnes vie, mœurs, Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dudit Sieur Haſſun Caſen, il le mette en la poſſeſſion & joüiſſance dudit Conſulat, nonobſtant tous Arrêts à ce contraires, & lui donne toute aſſiſtance & proviſion. Enjoignons à tous Capitaines de Vaiſſeaux & Barques, & Négocians ſous ladite Banniere, de le reconnoître notre Conſul, nonobſtant les défenſes que Nous avons faites par notre Ordonnance du 11. Mars 1685. de reconnoître pour Conſuls François les Etrangers établis en ladite qualité, à laquelle Nous avons dérogé & dérogeons en faveur dudit Sieur Haſſun

Hassun Casen, & sans tirer à conséquence : Car tel est notre plaisir. Prions & requerons les illustres & magnifiques Bachas & Gouverneurs, qui ont à présent, ou qui auront cy-après commandement en ladite Echelle de Baruth & ses dépendances, de laisser joüir pleinement & paisiblement ledit Sieur Hassun Casen de ladite Charge de Consul, sans souffrir qu'il lui soit fait, ou donné aucun empêchement, mais au contraire toute aide & assistance ; En témoin dequoi Nous avons fait mettre notre Scel à cesdites Présentes. Donné à Versailles le 12. Juin, l'an de grace 1697. & de notre regne le 55e. Signé, LOUIS. *Et sur le reply*, Par le Roy, Comte de Provence, PHELYPPEAUX. Scellé du grand Sceau de cire jaune.

LETTRE DU ROY

AU MAGNIFIQUE SEIGNEUR NAZIF, PRINCE DES MARONITES.

MAGNIFIQUE Seigneur, Votre Lettre, qui m'a été renduë par le Sieur Jean Marmagoun, Chevalier Maronite, votre Envoyé près de moi, m'apprend avec déplaisir le mauvais traitement que vous recevez de la part du nouveau Commandant, qui a été mis depuis peu à la place de l'Emir *Ahmed Ibni Maan*. Elle me fait en même temps connoître, qu'il seroit tres-nécessaire, pour empêcher la destruction de la Religion Catholique, & pour la rendre florissante en votre pays, que je voulusse employer mes offices,

pour vous faire rentrer en qualité de Timar, dans la possession des pays que vous aviez il n'y a pas long-temps, en payant au Pacha de Tripoly les revenus ausquels ces pays sont sujets; Et comme je desire tres-sincerement de contribuer à vos avantages, principalement lorsqu'ils se rencontrent avec la protection que j'ai toûjours accordée aux Catholiques d'Orient, j'ai chargé votre Envoyé des ordres que j'ai aussi-tôt donnés à mon Ambassadeur à Constantinople, d'employer ses offices les plus efficaces pour vous obtenir ce que vous desirez. Sur ce je prie Dieu, qu'il vous ait, magnifique Seigneur en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le troisiéme jour de Juillet 1697. Signé, LOUIS. *Et plus bas*, COLBERT.

AU MÊME.

ILlustre & magnifique Seigneur, vous verrez par la Lettre que l'Empereur mon Maître vous écrit en réponse à celle que vous lui avez fait rendre par le Sieur Marmagoun, votre Envoyé, combien Sa Majesté s'interesse à ce qui regarde vos avantages & ceux de la Religion Catholique : Et comme je ne doute pas que vous ne ressentiez bien-tôt des effets de la protection qu'Elle vous accorde, par les ordres qu'Elle a donnés à son Ambassadeur à Constantinople, d'employer ses offices les plus pressans pour vous procurer ce qui vous peut tirer de l'oppression où vous êtes, & apporter du soulagement aux Chrétiens de votre Nation. Il ne me reste qu'à vous assûrer, que je

ſerai toûjours diſpoſé à porter Sa Majeſté à vous continuer ſa protection, & à vous marquer que je ſuis votre ſincere & parfait ami. *Signé*, DE TORCY.

A Verſailles le 2. Juillet 1697.

AU MAGNIFIQUE SEIGNEUR l'Archevêque de Nicoſſie, Métropolitain de Chypre, & Chef de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine au Mont-Liban, en l'abſence du Patriarche Eſtienne.

MAgnifique Seigneur, j'ai reçu la Lettre que le Sieur Jean Marmagoun, Chevalier Maronite, Envoyé de votre Nation, m'a renduë de votre part, par laquelle vous me faites connoître l'affliction où votre pays ſe trouve préſen-

tement réduit ; & vous me priez en même temps, de vouloir accorder le Consulat de Baruth à l'Emir Hassun. La considération que j'ai pour tous ceux qui professent la véritable Religion, en quelque lieu du monde qu'ils habitent, ne vous doit pas faire douter de celle que j'ai pour vous en particulier, j'ai bien voulu aussi accorder à l'Emir Hassun le Consulat de l'Echelle de Baruth, que j'ai séparé pour cet effet du Consulat de Seyde, dont elle dépend ; & j'ai écrit en même temps à mon Ambassadeur à Constantinople, & aux Consuls d'Alep, de Seyde, & de Tripoly de Syrie, d'employer leurs offices les plus efficaces pour le soulagement de votre Nation, & des Catholiques d'Orient, tant à présent, que dans toutes les occasions où ils en seront requis. Sur ce, je prie Dieu qu'il

vous ait, magnifique Seigneur, en ſa ſainte garde. Ecrit à Verſailles le troiſiéme jour de Juillet 1697. Signé, LOUIS. *Et plus bas*, COLBERT.

AU MÊME.

ILluſtre & magnique Seigneur, j'accompagne de cette Lettre la réponſe que l'Empereur mon Maître fait à celle que vous lui avez écrite, pour demander la protection de Sa Majeſté. Le zele & l'attention qu'Elle a pour le maintien de la véritable Religion, n'étant pas moindre que ceux des auguſtes Empereurs ſes prédeceſſeurs, qui leur ont fait mériter le nom de Tres Chrétiens, dont Elle a herité d'eux, Elle a apprit avec déplaiſir l'affliction que ſouffre votre Nation, qu'elle affectionne d'autant plus qu'elle eſt la

ſeule des Pays Orientaux, qui ſoit éclairée des lumieres de l'Evangile ; & Elle a auſſi-tôt ordonné à ſon Ambaſſadeur à Conſtantinople, d'employer tous les offices qui dépendront de lui pour le ſoulagement de votre Nation. Elle a bien voulu en même temps demander, que l'Echelle de Baruth fût ſéparée du Conſulat de Seyde, pour en faire un Conſulat particulier en faveur de l'Emir Haſſun, pour qui vous l'avez demandé. Ainſi, il ne me reſte qu'à vous aſſûrer que je ſerai toûjours bien-aiſe de trouver des occaſions de vous faire connoître combien je ſuis votre ſincere & parfait ami.

Signé, DE TORCY.

A Verſailles le 2 Juillet 1697.

A MONSIEUR DE CASTAGNERES,

CONSEILLER EN MES CONSEILS,

Et mon Ambaſſadeur Extraordinaire à Conſtantinople.

MOnſieur de Caſtagneres; Le Sieur Jean Marmagoun, Chevalier Maronite, Envoyé des Emirs Nazif & Haſſun, & de l'Archevêque de Nicoſſie, Chef de la Religion Catholique & Romaine, en l'abſence du Patriarche Eſtienne, m'a apporté des Lettres de leur part, pour implorer ma protection contre l'oppreſſion qu'ils ſouffrent depuis que le Grand Seigneur a donné le Commandement de leur pays à l'Emir* *Aboumouſabin*

* Prince des Druſes, deſcendant de l'Emir Fracardin.

Allah Eddin, à la place de l'Emir *Ahmed Ibin Maun*; & pour me demander le Consulat de l'Echelle de Baruth, afin de pouvoir arborer le Pavillon & les Armes de France, joüir de tous les privileges & prérogatives dûs aux Consuls de la Nation Françoise, & diminuer par ce moyen la persécution qu'ils souffrent; Et comme j'ai résolu de contribuer tout ce qui peut dépendre de moi pour le soulagement de ceux qui sont éclairés de la lumiere de l'Evangile, dans quelque pays du monde qu'ils habitent, je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous écoutiez tout ce que ledit Envoyé aura à vous proposer pour le bien & avantage de la Religion Chrétienne, & qu'ensuite vous employiez vos offices en mon nom, pour lui procurer ce qu'il peut

raisonnablement desirer. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Castagneres, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le troisiéme jour de Juillet 1697. Signé, LOUIS. *Et plus bas*, COLBERT.

AU MÊME.

A Versailles le 23. Juillet 1697.

MONSIEUR,

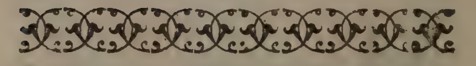
Comme vous verrez par la Lettre que le Roy vous écrit, ce que Sa Majesté desire de vous, au sujet des Emirs Nazif & Hassun, & de l'Archevêque de Nicossie, Maronites. Je me contenterai seulement de vous dire, que j'ai donné avec plaisir au Sieur Jean Marmagoun, Chevalier Maronite, leur Envoyé,

la Lettre qu'il m'a prié de vous écrire en sa faveur. Il s'est conduit icy fort sagement; & je vous prie qu'il puisse s'appercevoir que je vous l'ai recommandé.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre tres-humble & tres affectionné serviteur,
DE TORCY.



A MESSIEURS LE BLANC, Lampereur, & de la Lande, Consuls de la Nation Françoise à Alep, Seyde, & Tripoly de Syrie.

A Versailles le 3. Juillet 1697.

MONSIEUR,

Le Roy m'a commandé de vous écrire, que Sa Majesté

desire que vous traitiez favorablement les Emirs Nazif & Hassun, Princes des Maronites, & l'Archevêque de Nicossie, Chef de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, en l'absence du Patriarche Estienne, & que vous employiez dans toutes les occasions qui s'en présenteront, vos soins, & vos offices les plus efficaces, pous les faire ressentir des effets de la protection que Sa Majesté leur accorde, & à tous les Catholiques qui habitent leur pays. Elle a bien voulu même séparer l'Echelle de Baruth du Consulat de Seyde, pour en faire un Consulat particulier, dont elle a fait expedier des Provisions en faveur de l'Emir Hassun, pour joüir de tous les avantages & privileges attribués aux autres Consuls de la Nation Françoise, comme en ont joüi ses ayeul & pere, qui en étoient

pourvûs, afin de tâcher par cette nouvelle marque de considération de Sa Majesté, à diminuer d'un côté les maux & l'oppression que l'on fait souffrir aux Chrétiens de ce pays, & augmenter de l'autre les avantages de ses Sujets qui trafiquent dans cette Echelle.

J'ai donné avec plaisir au Sieur Jean Marmagoun, Chevalier Maronite, Envoyé de ces Princes, la Lettre qu'il m'a prié de vous écrire en sa faveur. Il s'est conduit icy fort sagement; & je vous prie qu'il puisse s'appercevoir que je vous l'ai recommandé. Je suis,

MONSIEUR,

Votre bien humble & affectionné serviteur,
DE TORCY.

AU MAGNIFIQUE SEIGNEUR

L'EMIR HASSUN,

CONSUL

DE LA NATION FRANÇOISE DE L'ECHELLE

DE BARUTH.

MAgnifique Seigneur, le sieur Jean Marmagoun, Chevalier Maronite, votre Envoyé près de moi, m'a rendu la Lettre que vous m'avez écrite du mois de Decembre 1695. par laquelle vous me demandez le Consulat de Baruth. Je suis si persuadé du bon usage que vous ferez de ma protection, & des secours que mes Sujets, qui trafiquent en Syrie, recevront de vous, que j'ai bien voulu séparer en votre faveur l'Echelle de

Baruth du Consulat particulier, dont j'ai ordonné qu'on vous expediât des Provisions, qui vous mettront en droit, non seulement d'arborer le Pavillon de France sur la porte de votre Palais, comme ont fait votre ayeul & pere, mais même de joüir des prérogatives & privileges attribués aux Consuls de la Nation Françoise. J'ai aussi fait donner à votre Envoyé plusieurs Lettres, tant pour mon Ambassadeur à Constantinople, que pour les Consuls de votre voisinage; par lesquelles je leur ordonne d'employer leurs offices & tout ce qui dépendra d'eux, lorsque vous le requererez pour vos avantages, & le soulagement de ceux de votre Nation. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Magnifique Seigneur, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le troisiéme jour de Juillet 1697.

Signé,

Signé, L O U I S. *Et plus bas*, COLBERT.

AU MÊME.

ILlustre & magnifique Seigneur, j'ai lû à l'Empereur mon Maître la Lettre que vous m'avez écrite du mois de Décembre 1695. qui m'a été remise par le Sieur Marmagoun, votre Envoyé ; Sa Majesté a bien voulu séparer en votre faveur l'Echelle de Baruth du Consulat de Seyde, duquel elle dépend, pour vous l'accorder : Et vous en trouverez les Provisions cy jointes, qui vous mettront en droit de joüir des prérogatives & privileges qui sont attribués aux Consuls de la Nation Françoise. Et comme Sa Majesté vous explique Elle-même le secours de sa protection, qu'Elle a bien voulu vous don-

ner, il ne me reſte qu'à vous aſſûrer, que je ſerai toûjours diſpoſé à La porter à vous les continuer, & à vous marquer que je ſuis votre ſincere & parfait ami. Signé, PONTCHARTRAIN.

A Verſailles le 12. *Juin* 1697.

AU MÊME.

ILluſtre & magnifique Seigneur, l'Empereur mon Maître m'ayant fait la grace de m'accorder auprès de lui la même Charge que feu Monſieur de Croiſſy mon pere exerçoit, j'ai reçu en ſa place la Lettre que vous lui avez écrite au commencement du mois de Décembre 1695. pour lui demander ſes offices en votre faveur auprès de Sa Majeſté ; comme Elle ne doute pas de la ſincerité des aſſûrances que vous lui donnez de votre

attachement pour tout ce qui La regarde, Elle vous écrit Elle-même, qu'Elle a bien voulu séparer en votre faveur l'Echelle de Baruth du Consulat de Seyde, duquel elle dépend, pour en faire un Consulat particulier, dont Sa Majesté vous envoye les Provisions. Outre cette marque de sa protection qu'Elle vous accorde, & qui vous met en état de joüir de tous les avantages, privileges, & prérogatives, attribuez aux Consuls de la Nation Françoise, comme ont fait vos prédecesseurs; Elle a encore ordonné à son Ambassadeur à Constantinople, & aux Consuls d'Alep, de Seyde, & de Tripoly de Syrie, d'employer leurs offices en tout ce qui dépendra d'eux, lorsque vos interêts & ceux de votre Nation le requereront. En mon particulier je serai toûjours fort porté à entretenir Sa Ma-

jesté dans cette bonne dispoſi-
tion, & à vous témoigner que
je ſuis votre ſincere & parfait
ami. Signé, DE TORCY.

A Verſailles le 2. Juillet 1697.

LETTRES DE RECEPTION DANS L'ORDRE DE NOTRE-DAME DE MONT-CARMEL ET DE SAINT LAZARE, POUR LE CHEVALIER JEAN MARMAGOUN, MARONITE.

PHILIPPE de Courcillon, Chevalier, Marquis de Dangeau, Comte de Meſle & de Livray, Baron de Sainte Hermine, Saint Herman & Breſſuire, Seigneur de la Bourdaiſiere, Chauſſaye, & autres lieux,

Gouverneur & Lieutenant General pour l'Empereur notre Souverain Seigneur, en la Province de Touraine; Gouverneur des Ville & Château de Tours, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Conseiller ordinaire de Sa Majesté en son Conseil d'Etat, Chevalier d'honneur de feuë Madame la Dauphine, & Grand Maître General, tant au Spirituel qu'au Temporel, de l'Ordre Militaire & Hospitalier de Notre Dame de Mont-Carmel & Saint Lazare de Jerusalem, Bethleem & Nazareth, tant deça que delà les Mers, & nommé Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Sçavoir faisons qu'ayant agréé l'humble priere qui nous a été faite par le Chevalier Jean Marmagoum, Maronite, Envoyé près de Sa Ma-

jeſté par les Emirs Nazif & Haſſun, & l'Archevêque de Nicoſſie, Métropolitain de Chypre, & Chef de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine au Mont-Liban, en l'abſence du Patriarche Eſtienne; à ce qu'il nous plût recevoir & admettre dans l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem; Et après qu'il nous a paru de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & ſage conduite dudit Chevalier Jean Marmagoun, que le principal motif de ſon Voyage en France, a été pour ſupplier Sa Majeſté, d'employer ſes offices auprès du Grand Seigneur, pour apporter du ſoulagement aux Chrétiens deſdits Pays; que par la Lettre de Sa Majeſté du troiſiéme de ce mois, écrite au magnifique Seigneur Nazif, Prince des Maronites;

le Paſſeport qui a été accordé le même jour audit Chevalier Jean Marmagoun, pour s'en retourner en ſon Pays, & par deux autres Lettres de Sa Majeſté dudit jour, l'une à Monſieur de Caſtaigneres, ſon Ambaſſadeur à Conſtantinople, l'autre à l'Archevêque de Nicoſſie, ledit Chevalier Jean Marmagoun eſt qualifié Chevalier: A CES CAUSES, & que nous avons en ſinguliere recommandation leſdits Pays du Mont-Liban & la Terre ſainte, où l'Ordre de Saint Lazare a pris ſon origine & ſon établiſſement dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, & que nous deſirerions contribuer de tout notre pouvoir aux avantages des Catholiques d'Orient, & à rendre la Religion floriſſante dans ledit Pays pour la gloire de Dieu, le ſecours des Fideles à la Foy, des Pelerins, & des pauvres paſſans, ſui-

vant l'Institution dudit Ordre ; & autres considérations à ce nous mouvant, nous avons ledit Chevalier Jean Marmagoun reçu & admis, recevons & admettons dans ledit Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, pour joüir par lui des honneurs, dignitez, prééminences, franchises, libertez, droits & privileges, dont joüissent ceux dudit Ordre, tenir rang parmy eux du jour & datte des Présentes, & ainsi qu'il a été inscrit dans les Registres dudit Ordre, avec pouvoir de posseder Commanderies, pensions sur toutes sortes de Bénéfices, quoique marié, & de porter la Croix, à condition d'en obsever les Statuts, sans y contrevenir directement, ny indirectement, de se rendre auprès de nous, toutes & quantes fois qu il en sera requis, pour le Service

vice de l'Empereur notre Sôuverain Seigneur, & pour le bien & utilité dudit Ordre; & aussi à la charge de faire en nos mains le Serment de fidelité & les Vœux en tel cas requis & accoûtumés, & d'en faire inserer l'Acte sur le reply des Présentes, dans le terme d'un an du jour d'icelles, lesquelles autrement, ensemble ladite Reception, nous entendons être nulles & de nul effet. Si donnons en mandement à tous Commandeurs, Chevaliers, Officiers, Prieurs, Chapelains, Freres servans d'armes, & tous autres qu'il appartiendra, de reconnoître ledit Chevalier Jean Marmagoun, reçu & admis audit Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, le recevoir en cette qualité dans toutes les Assemblées Publiques & Capitulaires qui se feront à l'avenir

pour l'interêt dudit Ordre, & le laisser & faire joüir de tous les privileges dont joüissent ceux qui sont reçus & admis en icelui: Car telle est notre intention. En témoin dequoi nous avons signé ces Présentes de notre main; icelles fait sceller du Sceau dudit Ordre, par notre Frere Commandeur & Chancelier, & contre-signer par notre Frere Commandeur & Greffier dudit Ordre. DONNE' à Paris le seiziéme jour de Juillet 1697. Signé, PHILIPPE DE COURCILLON DE DANGEAU. Par Monseigneur, CARCAVY D'USSY. *Et sur le reply est écrit.* Aujourd'huy 16. Juillet 1697. Monseigneur le Grand Maître étant à Paris, dans l'Eglise des Carmes des Billettes, le Sieur Chevalier Jean Marmagoun, Maronite, dénommé dans les Présentes, a fait & prêté entre

les mains de Mondit Seigneur, les Vœux & le Serment de fidelité, qu'il étoit obligé de faire pour sa Profession dans l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, & ce en Langue Arabique, qui est sa Langue naturelle, interpretée en François par Estienne Paleologue, Grec de Nation, moy Commandeur & Greffier dudit Ordre présent. *Et à côté : Visa*, DE GUENEGAUD. Scellé du grand Sceau de l'Ordre.

LETTRE DU ROY AU PATRIARCHE ESTIENNE PIERRE D'ANTIOCHE.

MAgnifique Seigneur, j'ai reçu par le Sieur Coury

Elie, votre Secretaire, la Lettre que vous m'avez écrite le vingtiéme Mars 1700. par laquelle j'ai appris avec déplaiſir les peines que les Catholiques de la Nation Maronite ſouffrent dans le Mont-Liban, & les extremitez auſquelles vous avez été exposé pour garantir votre perſonne des inſultes qu'on vouloit vous faire. Comme je ſerai toûjours porté à ſoûtenir par-tout la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & principalement dans l'étenduë de votre Patriarchat, où elle ſouffre plus qu'ailleurs; j'ai chargé votre Secretaire d'une Lettre, pour renouveller à mon Ambaſſadeur à Conſtantinople les ordres que je lui ai cy-devant donnés, d'employer ſes ſoins & ſes offices, pour obtenir de la Porte Ottomane tout ce qui pourra être de plus avantageux au bien de la

Religion Catholique dans le Pays des Maronites, & pour vous faire ressentir des effets de ma protection & de mon estime en votre particulier. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Magnifique Seigneur, en sa sainte garde. Ecrit à Marly le dixiéme Aoust 1701. Signé, LOUIS. *Et plus bas*, COLBERT.



LETTRE DU ROY A MONSIEUR DE FERIOL, AMBASSADEUR DE SA MAJESTE' A CONSTANTINOPLE,

En faveur de la Nation Maronite.

MONSIEUR de Feriol; Le Patriarche Estienne d'Antioche m'a informé de plu-

ſieurs violences qui ont été exercées au commencement de l'année derniere 1700. tant contre la Nation Maronite en général, que contre lui, & les Archevêques & Evêques de ce Pays. Comme une telle conduite ne peut manquer, ainſi qu'il l'expoſe, de cauſer un fort grand préjudice aux Chrétiens qui habitent ce Pays, & que la Religion Catholique a beſoin de protection dans ces occaſions, il m'a tres humblement ſupplié de vous donner les ordres néceſſaires, pour l'aider en tout ce qui dépendra de vous, à obtenir du Grand Seigneur un Commandement pour rétablir ſon Pays ſur le pied où il étoit autrefois, de ne dépendre que du Bacha de Damas, & de demeurer ſous ma protection, avec défenſes au Bacha de Tripoly de ſe mêler doreſnavant du Pays des Maro-

nites, ny du revenu du Monastere de Canobin. Sur quoi je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous écoutiez ce que le Sieur Coury Elie, Secretaire de ce Patriarche, vous dira; que vous examiniez avec lui ce qui se pourra faire, & que vous le secondiez dans toutes les occasions, de vos soins & de vos bons offices, pour obtenir de la Porte tout ce que vous croirez de juste & de raisonnable dans les demandes qu'il fera; ensorte que la Religion Catholique puisse, autant qu'il se pourra, ressentir des effets de ma protection. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Feriol, en sa sainte garde. Ecrit à Marly le dixiéme Aoust 1701. Signé, LOUIS. *Et plus bas*, COLBERT.

LETTRE
DE MONSIEUR LE MARQUIS DE TORCY,
MINISTRE ET SECRETAIRE D'ETAT A MONSIEUR DE FERIOL.

Du 10. Aoust 1701. à Marly.

MONSIEUR,

Je n'ai rien à ajoûter à la Lettre que le Roy vous écrit, pour tâcher de procurer à la Nation Maronite les effets de sa Protection Royale dans les choses qui regarderont la Religion Catholique ; Et si l'on vouloit rechercher, ou inquieter en Levant le Sieur Coury Elie, Secre-

taire du Patriarche Eſtienne, qui doit vous rendre la Lettre de Sa Majeſté, ſur le Voyage qu'il a fait icy, vous n'oublierez rien pour l'en garantir, & vous employerez pour cet effet vos ſoins & vos offices les plus efficaces. Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur,
DE TORCY.

APPROBATION
Du Censeur Royal des Livres.

J'AY lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit, qui a pour titre, *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*, &c. & j'ai crû que le Public en verroit avec plaisir l'impression, FAIT à Paris ce vingtieme Octobre 1721. Signé, BURETTE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs & Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien-amé ANDRE' CAILLEAU, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaitteroit faire imprimer le *Voyage fait par ordre du Roy Louis XIV. dans la Palestine vers le Grand Emir, Chef des Princes Arabes, &c. avec une Description generale de l'Arabie, faite par le Sultan Ismaël Abulfeda, traduite en Francois avec des Notes, & le Voyage du Mont-Liban, contenant la description de tout le Pays compris sous le nom de Liban & d'Anti-Liban, &c. & la description des ruines d'Heliopolis, aujourd'hui Balbec, &c. avec un Abregé de la Vie du Sieur de Chasteüil, & l'Histoire du Prince Junés*, &c. s'il Nous plaisoit lui accorder

nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires : Nous avons permis & permettons par ces Présentes audit CAILLEAU, de faire imprimer lesdits Voyages en telle forme, marge, caractere, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le temps de huit années consécutives, à compter du jour da la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter, ny contrefaire lesdits Voyages, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, ou de correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression desdits Voyages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & beaux caracteres, conformément

aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Voiſin, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant, ou ſes Ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble, ou empêchement. Voulons que la copie de ceſdites Préſentes, qui ſera imprimée au commencement, ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers & Sécrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier, ou Sergent, de faire, pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le dixiéme jour de Novembre, l'an de grace mil ſept cens ſeize, & de notre Regne le deuxiéme, Par le Roy en ſon Conſeil,

FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre IV. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 83. *n.* 100. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du Conſeil du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris le* 25. *Novembre* 1716. *Signé*, DELAULNE, *Syndic.*











